



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RAPPORT ANNUEL

2018



RAPPORT ANNUEL

2018



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Vienne, 2019

Rapport annuel de l'ONUDI 2018

© ONUDI 2019. Tous droits réservés.

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou de leur système économique et degré de développement. Les appellations « développé », « industrialisé » ou « en développement » sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

La présente édition du Rapport annuel répond aux exigences de l'Organisation en matière d'établissement de rapports au titre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et du cadre de programmation à moyen terme de l'ONUDI pour 2018–2021, dont la Conférence générale a pris note dans sa résolution GC.17/Res.1.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis et quand une quantité est exprimée en « tonnes », il s'agit de tonnes métriques.

Photos © Banque européenne d'investissement, Charles Roffey, CIMMYT, Connect4Climate, Flavio~, iStock, ITU Pictures, JAXA/ESA, Neville Wootton, ONUDI, ONU-Femmes, PNUD, Secrétariat du CCS, UN Photo, sauf indication contraire.

Production éditoriale : Section des publications, de la bibliothèque et des services en anglais, Office des Nations Unies à Vienne.

Les pages intérieures de la présente publication sont imprimées sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council (chaîne de traçabilité) et le Système de reconnaissance des certifications forestières (chaîne de traçabilité).

L'intégralité du présent Rapport et les appendices sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.unido.org.

ISSN 1020-776X

Distribution : GÉNÉRALE

IDB.47/2-PBC.35/2 2019

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

[APPENDICES \(disponibles en ligne à l'adresse : www.unido.org\)](http://www.unido.org)

Statistiques opérationnelles • Projets approuvés au titre des contributions volontaires • Coopération technique avec les pays les moins avancés (PMA) • Programme ordinaire de coopération technique • Programme de partenariat pays (PCP) • Nominations de personnel au titre de contrats de service individuels • Accords et autres arrangements conclus par l'ONUDI en 2018 • Présentations de pays/séminaires organisés par les Bureaux de promotion des investissements et de la technologie en 2018 • Représentation hors siège • Vue d'ensemble du personnel de l'ONUDI • Perfectionnement du personnel • Statistiques industrielles • Liste des activités de coopération technique

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos du Directeur général	v
L'ONUDI en bref	vii
ACTIVITÉS MENÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE	1
Présentation de rapports au forum politique de haut niveau	2
Réforme du système des Nations Unies pour le développement	2
Conseils et recherche en matière de politique industrielle	3
Travaux statistiques relatifs à l'objectif de développement durable 9	3
Participation de l'ONUDI au mécanisme de facilitation des technologies	4
Coopération avec le G20 et les pays du groupe BRICS	4
REINFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET DES INSTITUTIONS	7
Portée, réactions, connaissances et capacités	8
Susciter un changement de comportement pour permettre un développement industriel inclusif et durable	9
CRÉATION D'UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE	13
Agribusiness et développement de l'entrepreneuriat rural	14
Les femmes et les jeunes dans les activités productives	15
Sécurité humaine et relèvement après les crises	16
REINFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE	21
Investissement, technologie et développement des PME	22
Capacités de renforcement de la compétitivité des échanges et responsabilité des entreprises	24
Développement de l'entrepreneuriat	26

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	31
Production industrielle économe en ressources et à faible émission de carbone	32
Accès aux énergies propres à des fins productives	35
Mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement	39
PERSPECTIVES RÉGIONALES	45
Afrique	46
Amérique latine et Caraïbes	48
Asie et Pacifique	50
Europe et Asie centrale	52
Pays arabes	54
PRIORITÉS TRANSVERSALES	57
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	58
Partenariats et coopération Sud-Sud	61
GESTION DES SERVICES DE L'ONUDI	63
Financement et contributions financières	64
Gestion des effectifs	66
Contrôle de la qualité et approbation des programmes	66
Évaluation et contrôle interne	66
Services juridiques	67
Services informatiques	68
Achats	68
Gestion des bâtiments	69
ANNEXE. CADRE INTÉGRÉ DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE	71
Axe I : Résultats en matière de développement	72
Axe II : Performance organisationnelle	79
Sigles et abréviations	83
Organigramme de l'ONUDI	84

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2018 a été stimulante pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui s'est appuyée sur ses atouts passés pour avancer, tout en s'engageant sur la voie du changement, conformément au cadre de programmation à moyen terme 2018–2021 et à son objectif d'intégration et de transposition à une plus grande échelle en matière de gestion.

Dans un monde où quelque 740 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté et où davantage encore subissent les effets néfastes des changements climatiques, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs ambitieux du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) l'ayant chargée de promouvoir un développement industriel inclusif et durable, l'ONUDI s'emploie à améliorer ses services afin d'accroître encore l'efficacité de son action de réduction de la pauvreté et des inégalités, tout en protégeant l'environnement. En faisant du « renforcement des connaissances et des institutions » une nouvelle priorité stratégique du cadre de programmation à moyen terme, l'ONUDI entend donner à l'ensemble des intervenants concernés les moyens de parvenir à un développement industriel inclusif et durable. L'intégration systématique de services de conseil stratégique, d'élaboration de normes et de mobilisation dans ses programmes de coopération technique devrait aider l'ONUDI à accroître l'efficacité de ses interventions. Son nouvel objectif en matière de

gestion nécessite également qu'elle utilise ses capacités de manière optimale et qu'elle s'attache en priorité à améliorer les retombées de ses travaux sur le développement. Grâce au puissant soutien financier et politique des États Membres et des partenaires de l'ONUDI, nous pouvons rester attachés aux valeurs d'efficacité, d'efficacité et de transparence, et à une gestion axée sur les résultats.

Je constate avec satisfaction que dans l'ensemble l'ONUDI ne cesse de se transformer et qu'elle est en passe de devenir une organisation capable de maximiser l'efficacité de ses opérations.

Conscients qu'il faut renforcer le multilatéralisme et améliorer la coopération au service du développement, nous adhérons à l'ambition de réforme portée par le Secrétaire général et à l'action équilibrée qu'il mène dans les trois dimensions du développement durable. Le premier examen approfondi qu'a fait le Forum politique de haut niveau pour le développement durable des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, et auquel le Conseil du développement industriel de l'ONUDI et la session extraordinaire du Forum de l'énergie de Vienne ont largement contribué, continue d'avoir de l'importance pour l'Organisation.

Au titre de sa fonction de mobilisation, l'ONUDI continue d'œuvrer en faveur d'une transformation structurelle et d'une industrialisation durable du continent africain, en particulier parce qu'elle est

chargée de diriger les activités menées dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III). La manifestation de haut niveau sur la DDIA III qui s'est tenue à New York a été l'occasion de donner le coup d'envoi d'une nouvelle initiative : les chefs d'État de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, de Malte, du Niger, du Sénégal et de la Zambie se sont faits les défenseurs de la cause de la DDIA III, et le Chef de l'État égyptien s'est joint à eux à la fin de l'année. Championne de l'économie circulaire et de l'industrie verte, clefs d'une production industrielle et d'une consommation économes en ressources et viables, l'ONUDI a organisé, à Bangkok, la cinquième édition de la Conférence sur l'industrie verte.

L'ONUDI a aussi continué à jouer un rôle important dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation, et a redoublé d'efforts pour déterminer comment tirer de la nouvelle révolution industrielle, porteuse de changements mais déstabilisante, des bénéfices pour les pays les plus défavorisés. De sa place centrale de coordonnatrice du développement industriel dans le système des Nations Unies, l'ONUDI assume une responsabilité particulière : elle veille à ce que personne ne soit exclu du progrès technique, que chacun tire parti des techniques de pointe et que les risques de déstabilisation soient réduits au minimum.

Pour parler chiffres, j'ai le plaisir de vous informer que les services de coopération technique fournis par l'ONUDI en 2018 ont représenté une valeur de 190 millions de dollars. Dans le même temps, le montant des contributions volontaires destinées à financer l'exécution des programmes a dépassé 204 millions de dollars, et celui des fonds mobilisés (y compris les futurs versements) a atteint un record de 272 millions de dollars. Je me félicite que la communauté des donateurs continue de nous soutenir et je suis reconnaissant aux bailleurs de fonds, comme aux bénéficiaires et aux partenaires, de la confiance qu'ils portent à l'Organisation. J'ai aussi trouvé encourageant d'observer

le vigoureux esprit de coopération qui a permis aux États Membres de parvenir à un consensus à la reprise de la dix-septième session et à la troisième session extraordinaire de la Conférence générale, en novembre.

En 2018, le Programme de partenariat pays (PCP), outil extrêmement efficace de l'ONUDI fondé sur les partenariats et axé sur la promotion d'un développement industriel inclusif et durable, a été étendu aux cinq régions géographiques, pour conclure la phase pilote du projet. Le PCP est à présent expérimenté dans six pays : sa mise en œuvre progresse en Éthiopie, au Pérou et au Sénégal, sa programmation est terminée au Maroc et elle se poursuit au Cambodge et au Kirghizistan. À la fin de l'année, le Conseil exécutif a également approuvé le démarrage de la phase de l'élaboration des programmes des nouveaux PCP — en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Rwanda et en Zambie.

Si l'on fait le bilan de 2018, on se rend compte qu'il reste beaucoup à faire. La pauvreté est loin d'être éliminée, la faim et les inégalités gagnent du terrain, les changements climatiques sèment la destruction et les maux du monde moderne continuent de bouleverser la vie des gens. Pourtant, il y a des raisons d'être optimiste. La communauté mondiale est tombée d'accord sur la marche à suivre pour parvenir à un développement durable à l'horizon 2030. Par ailleurs, comme nous l'avons vu ces dernières années, lorsque nous travaillons ensemble et restons concentrés sur nos responsabilités, nous pouvons rendre le monde meilleur. Les réalisations décrites dans le présent rapport ne sont possibles que grâce aux généreuses contributions de nos partenaires et à notre étroite collaboration avec eux.

Ensemble, nous pouvons faire de grands progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Programme 2030 et changer le monde pour en faire un endroit dont personne n'est exclu.

Le Directeur général de l'ONUDI, M. LI Yong



L'ONUDI en bref



L'ONUDI

créée en **1966**,
est devenue une institution
spécialisée des
Nations Unies en 1985



Au 31 décembre 2018,
l'Organisation comptait
168
États Membres



www.unido.org/member_states

LI Yong,

le Directeur général de
l'ONUDI, a été nommé
pour un second mandat
à la dix-septième session
de la Conférence générale
(27 novembre 2017)



Au 31 décembre 2018, l'ONUDI employait
666 fonctionnaires,
ainsi que 1 462 consultants,
venus de 137 pays,
liés par des contrats de
services individuels



Conférence générale

Composée de tous
les États Membres
Se réunit tous les deux ans
**Prochaine session
ordinaire
3-7 novembre 2019
à Abou Dhabi**



Conseil du développement industriel

Composé de 53 Membres
Se réunit une fois par an
**Prochaine session
ordinaire
1^{er}-3 juillet 2019**



Comité des programmes et des budgets

Composé de 27 Membres
Se réunit une fois par an
**Prochaine session
ordinaire
14-16 mai 2019**

Son objectif primordial est de promouvoir un
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE
dans les pays en développement et les économies en transition



Création
d'une prospérité
partagée



Renforcement de
la compétitivité
économique



Protection de
l'environnement



Renforcement
des connaissances
et des institutions



- Coopération technique
- Services d'analyse et de conseil stratégique
- Élaboration de normes et mise en conformité avec des critères de qualité et d'autres règles
- Mobilisation pour le transfert de connaissances, les partenariats et la création de réseaux



Outre son siège à **Vienne**,
l'ONUDI a des bureaux de liaison
à **Bruxelles**, à **Genève** et à **New York**



Programme de partenariat pays (PCP) :

Cambodge, Éthiopie,
Kirghizistan, Maroc,
Pérou et Sénégal

L'ONUDI a des bureaux de
promotion des investissements et
de la technologie dans **neuf villes**
(Beijing, Bonn, Lagos, Manama,
Moscou, Rome, Séoul, Shanghai
et Tokyo).

**Des centres nationaux du réseau
mondial de production propre et
économe en ressources** sont
implantés dans 68 pays.



En 2018, la valeur des
activités de coopération
technique a atteint
**189,7 millions
de dollars**



En 2018,
204,2 millions de dollars
de contributions volontaires nettes
ont été consacrés à la mise en œuvre
des projets, et la valeur totale du
portefeuille de projets en cours
s'est élevée à **576,7 millions de dollars**



Le budget ordinaire
et opérationnel de
l'ONUDI s'est élevé à
**75,3 millions
d'euros** en 2018



1

ACTIVITÉS MENÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 illustre de façon remarquable l'importance d'un développement industriel inclusif et durable et la contribution de l'ONUDI à la réalisation des objectifs de développement durable. En 2018, plusieurs manifestations de haut niveau ont mis en évidence l'utilité d'un développement industriel inclusif et durable pour le développement économique, l'emploi et la stabilité sociale. L'ONUDI continue à apporter une contribution à l'échelle mondiale en diffusant ses connaissances et ses compétences lors de nombreuses manifestations importantes, en réunissant les parties concernées, à qui elle offre un espace d'échanges, et en publiant des statistiques et d'autres produits axés sur le savoir destinés à promouvoir un développement industriel inclusif et durable. L'Organisation travaille en étroite liaison avec ses partenaires du système des Nations Unies et d'ailleurs, pour contribuer à des interventions multilatérales destinées à surmonter les obstacles complexes du monde actuel.



PRÉSENTATION DE RAPPORTS AU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Répondant à l'invitation de la Présidente du Conseil économique et social, le Conseil du développement industriel a établi un document en vue de l'édition 2018 du Forum politique de haut niveau, dans lequel il insistait sur la contribution d'un développement industriel inclusif et durable à la réalisation de l'objectif de développement durable 7 relatif à une énergie propre et d'un coût abordable. Il y soulignait que l'industrialisation rapide avait permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté au cours des dernières décennies, mais que ces progrès n'étaient pas uniformes, l'industrialisation étant restée faible ou ayant stagné dans certaines zones. Il y montrait que les solutions fondées sur une énergie propre contribuaient à réduire l'empreinte écologique de l'industrie et permettaient au pays de suivre une trajectoire de croissance à faible émission de carbone et peu polluante tout en améliorant la compétitivité des entreprises nationales. Ce document du Conseil du développement industriel ainsi que le texte issu de la session extraordinaire du Forum de l'énergie de Vienne ont été utilisés pour l'élaboration de la déclaration ministérielle du Forum politique de haut niveau 2018. L'ONUDI a par ailleurs contribué à quatre manifestations organisées en marge du Forum politique de haut niveau, dont une



intitulée « Accelerating innovative clean energy value chains in small island developing States » (accélérer l'adoption de chaînes de valeur novatrices fondées sur l'énergie propre dans les petits États insulaires en développement), qui a réuni des représentants de l'Autriche, des Émirats arabes unis, de l'Espagne et de la Communauté des Caraïbes, et une autre intitulée « Accelerating the energy transition in landlocked developing countries » (accélérer la transition énergétique dans les pays en développement sans littoral), qui a réuni des représentants du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID), de l'Autriche, du Paraguay et de l'initiative Énergie durable pour tous. Membre du Groupe consultatif technique sur l'objectif de développement durable 7, l'ONUDI a en outre contribué à l'élaboration de documents d'orientation.

► https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/18173IDB_input_to_HLPF_2018.pdf (en anglais)

RÉFORME DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Membre actif du système des Nations Unies pour le développement, l'ONUDI a salué l'adoption, en mai, de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Adhérant à la nécessité du changement et aux objectifs énoncés dans cette résolution, l'ONUDI soutient la réforme et espère qu'elle lui permettra de s'acquitter plus efficacement de son mandat en coopérant plus étroitement avec ses partenaires de développement, et de mettre en œuvre le Programme 2030 de façon équilibrée. L'Organisation a proposé des candidats à détacher auprès de l'Équipe de transition, participé aux travaux de plusieurs groupes de travail du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et aux débats sur la réforme, et diffusé l'information dans le cadre de réunions internes. Des réunions d'information sur la réforme ont également été organisées à l'intention des États Membres et du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets. En septembre, l'ONUDI a reçu Robert Piper, le Chef de l'Équipe de transition,

L'ONUDI À NEW YORK

Le Bureau de New York coordonne, pour l'ONUDI, les affaires relatives à l'ONU et défend le rôle du développement industriel dans l'élimination de la pauvreté et la réalisation des autres objectifs de développement durable. Il agit en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies. En 2018, des manifestations ont été organisées pour promouvoir les programmes nouveaux et en cours de l'ONUDI, comme la DDIA III et la quatrième révolution industrielle. Elles permettent à l'Organisation de montrer que le bien-être économique peut être favorisé par un secteur industriel compétitif et productif soutenu par l'innovation et l'investissement.

L'ONUDI a également participé à un colloque de haut niveau sur l'initiative chinoise « Une Ceinture et une Route », au Siège de l'ONU, en juin. Le même mois, elle a participé à un colloque international sur le rôle des micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) dans la réalisation des objectifs de développement durable. En septembre, elle a coorganisé, avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une manifestation de haut niveau en marge de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, qui portait sur la nécessité d'améliorer les partenariats mondiaux dans le cadre de la DDIA III pour le succès de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

à Vienne, et organisé pour lui des consultations avec des représentants d'organisations sises à Vienne, d'États Membres et d'autres parties prenantes.

➤ <https://reform.un.org>

CONSEILS ET RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUE INDUSTRIELLE

Après avoir signé une déclaration conjointe avec l'Organisation de coopération et de développement



Réunion du Conseil des chefs de secrétariat (avril 2018)

économiques (OCDE), l'ONUDI a intensifié sa collaboration avec elle dans le domaine de la transformation de la production. Avec d'autres organismes des Nations Unies, l'ONUDI a aidé à parachever et à mettre à l'essai une méthode d'examen des politiques de transformation de la production mises en œuvre au Chili et en Colombie et d'initiatives régionales menées en Afrique. L'ONUDI poursuit en outre sa collaboration avec le Conseil d'orientation de l'initiative de l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales, la transformation de la production et le développement.

L'ONUDI a aussi continué à mettre en œuvre un certain nombre de projets de coopération technique axés sur le conseil en matière de stratégie industrielle. Dans le cadre du PCP pour le Kirghizistan, par exemple, elle a aidé le Comité national de l'industrie, de l'énergie et de l'exploitation du sous-sol à établir sa stratégie d'industrialisation à l'horizon 2040. Un autre projet a consisté à aider le Ministère éthiopien de l'industrie à élaborer une stratégie pour le secteur de la chimie.

TRAVAUX STATISTIQUES RELATIFS À L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 9

En 2018, l'ONUDI a continué à produire et à diffuser des statistiques industrielles mondiales, notamment l'*International Yearbook of Industrial Statistics 2018* et le *World Statistics on Mining and Utilities 2018*.

Chargée depuis longtemps de produire des statistiques sur l'industrie dans le monde entier et dotée d'une place unique dans le système international de statistiques, l'ONUDI est l'organisme responsable de six indicateurs relatifs à l'industrie au titre de l'objectif



de développement durable 9. En particulier, elle livre des statistiques sur la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier, l'emploi dans le secteur manufacturier, les émissions de CO₂, le secteur des technologies intermédiaires et celui de la haute technologie. Elle alimente la base de données mondiale des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, et elle a contribué à l'établissement du *Rapport sur les objectifs de développement durable 2018* du Secrétaire général. Elle a accueilli la septième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui a permis de faire des progrès considérables dans le reclassement des indicateurs de niveau 3, utile pour rendre compte plus efficacement de la réalisation des objectifs de développement durable. La collecte de données pour les deux indicateurs relatifs aux petites entreprises industrielles n'a pas progressé, car des ressources sont nécessaires, à la fois pour recueillir des données dans un grand nombre de pays en développement et pour permettre à la Division des études statistiques de l'ONUDI de les analyser.

L'ONUDI a publié une nouvelle édition du *Competitive Industrial Performance (CIP) Report*, qui livre les indicateurs de résultats de 142 pays et classe ces pays selon la performance compétitive de leur industrie.

En 2018, l'ONUDI a mis en œuvre de nombreux projets de coopération technique sur les statistiques industrielles et en a mené à bien en République démocratique populaire lao, en République-Unie de Tanzanie et dans des pays de la Communauté d'Etats indépendants.

➤ <http://stat.unido.org>

PARTICIPATION DE L'ONUDI AU MÉCANISME DE FACILITATION DES TECHNOLOGIES

Depuis la création du Mécanisme de facilitation des technologies, en 2015, l'ONUDI y contribue activement. En tant que membre fondateur du groupe de travail interinstitutions sur la science, la technologie et l'innovation, elle a participé à des travaux de ce groupe, notamment sur le développement des capacités et l'élaboration de plans d'action dans ses domaines de travail. Elle a coorganisé, avec le Ministère colombien de l'informatique et de la communication et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, une manifestation sur l'industrie 4.0 et les stratégies numériques, et elle a été invitée par le grand groupe des enfants et des jeunes à intervenir lors d'une manifestation parallèle sur la consommation et la production durables. Avec le Réseau de développement mondial et d'autres partenaires, l'ONUDI a organisé, à New Delhi, la dix-huitième conférence mondiale sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement. Pour la première fois, il s'agissait d'étudier la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation à la santé mondiale, à une agriculture durable, à la formation, à l'emploi et à la transformation industrielle.

COOPÉRATION AVEC LE G20 ET LES PAYS DU GROUPE BRICS

En 2018, sous la présidence de l'Argentine, l'ONUDI a continué à travailler en étroite liaison avec le Groupe de travail sur le développement du Groupe des Vingt (G20), contribuant aux délibérations sur le développement économique et industriel de l'Afrique. À la demande du Groupe de travail, elle établit actuellement, en

collaboration avec l'OCDE, un rapport sur la mise en œuvre de l'Initiative Afrique. Ce rapport rendra compte des progrès accomplis par le Pacte avec l'Afrique, lancé en 2017 par le G20 alors présidé par l'Allemagne, et de la suite donnée aux recommandations concrètes formulées par l'ONUDI dans son rapport de 2016 au Groupe de travail, intitulé *Industrialization in Africa and Least Developed Countries: Boosting growth, creating jobs, promoting inclusiveness and sustainability* (l'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés : dynamiser la croissance, créer des emplois et promouvoir l'inclusion et la durabilité). Le rapport sur l'Initiative Afrique sera intégré au Comprehensive Accountability Report à paraître en 2019, sous la présidence du Japon.

L'ONUDI a continué à renforcer sa coopération avec les cinq pays en décollage économique du groupe BRICS. En collaboration avec les acteurs du commerce électronique de ces pays et avec d'autres organisations internationales, l'ONUDI a conçu, à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME), un cours en ligne sur le secteur dynamique que constitue le commerce électronique.

Par ailleurs, lors de la première « China International Import Expo », l'ONUDI et l'Académie de sciences sociales de Shanghai ont rendu public le rapport sur le développement du commerce électronique dans les petites et moyennes entreprises des pays du groupe BRICS (*E-commerce Development Report of the Small and Medium-Sized Enterprises of BRICS Countries*, en anglais), et un indice quantitatif mondial de développement du commerce électronique, qui présentait une analyse statistique sur le commerce électronique dans plus de 70 pays. Le rapport de 2018 fait un bilan complet de l'évolution du commerce électronique dans les pays du groupe BRICS et dans d'autres pays. Face au succès du projet de commerce électronique dans les pays du groupe BRICS, les États Membres de l'ONUDI saluent le rôle joué par l'Organisation dans la promotion de son développement. Ainsi, un volet essentiel consacré au commerce électronique a été ajouté aux PCP que l'ONUDI a mis en place au Cambodge et au Maroc.

Après l'édition 2018 du sommet des BRICS, à Johannesburg (Afrique du Sud), l'ONUDI a participé à leur Partenariat sur la nouvelle révolution industrielle.

LE PROGRAMME DE PARTENARIAT PAYS

En 2018, le PCP a été étendu à l'ensemble des régions géographiques, pour conclure la phase pilote du projet. Le PCP est à présent expérimenté dans six pays : sa mise en œuvre progresse en Éthiopie, au Pérou et au Sénégal, sa programmation est terminée au Maroc et elle se poursuit au Cambodge et au Kirghizistan.

En Éthiopie, des progrès considérables ont été faits dans la construction de quatre parcs agro-industriels intégrés, où plus de 300 entreprises nationales et étrangères ont demandé à s'implanter. Au Sénégal, les parcs industriels de Diamniadio et de Sandiara ont obtenu le statut de zone économique spéciale et plusieurs entreprises y ont démarré leur activité. Au Pérou, l'ONUDI aide

l'État, par des conseils pratiques, à élaborer une stratégie nationale en matière de parcs industriels.

Au Kirghizistan, une stratégie nationale de développement industriel est en cours d'élaboration, qui sera mise en œuvre avec l'appui du PCP. Au Cambodge, le PCP a commencé à prendre forme, avec la création d'une structure de gouvernance et le coup d'envoi d'opérations dans des domaines prioritaires. Au Maroc, dernier pays où le PCP a été mis en place (début 2018), un diagnostic du pays a été engagé afin de déterminer les domaines dans lesquels agir en priorité et d'élaborer le descriptif de programme, que le Conseil exécutif de l'ONUDI a approuvé en novembre 2018.

En février 2018, un document d'orientation a été publié pour présenter le PCP comme un nouveau service de programmation destiné aux États Membres, et il était assorti de principes directeurs énonçant les attributions et les responsabilités institutionnelles tout au long du cycle du PCP. D'autres mesures ont été prises pour faciliter l'expansion du PCP et donner suite aux recommandations issues de l'évaluation indépendante à mi-parcours établie en 2017. L'ONUDI a normalisé la présentation et l'examen des demandes officielles de PCP, et pris des mesures pour améliorer la coordination interne et la communication externe avec les États Membres et les partenaires.

Pour que l'expansion du PCP se déroule dans de bonnes conditions, l'Organisation a organisé, à l'intention de tous les départements techniques, plusieurs sessions de formation au nouveau document d'orientation et aux principes directeurs, qui ont attiré quelque 250 participants venus du siège et des bureaux extérieurs. L'ONUDI a également revu son modèle de cadre de programmation de pays pour contribuer davantage à la cohérence des programmes et à l'intégration des services de l'ONUDI, et pour améliorer les retombées des programmes sur le développement en y incorporant des composantes essentielles du PCP.



2

RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET DES INSTITUTIONS

Le cadre de programmation à moyen terme 2018–2021 définit le cadre logique des activités de l'ONUDI : il montre comment les interventions de l'Organisation aboutissent aux résultats escomptés en matière de développement industriel inclusif et durable et ont les retombées voulues au niveau du pays. Pour contribuer à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable, l'ONUDI mène des interventions taillées sur mesure pour des acteurs et des institutions clefs (des entreprises aux responsables politiques), afin de les aider à s'informer et à enrichir leurs connaissances et leurs compétences et de déclencher les changements nécessaires, par exemple dans leurs pratiques professionnelles, leurs orientations, leurs technologies et leurs investissements. Dans le cadre de programmation à moyen terme, c'est grâce au « renforcement des connaissances et des institutions » que le développement industriel inclusif et durable aura des retombées à un plus haut niveau. Pour concrétiser ce dessein, l'ONUDI a adopté, en 2018, un modèle de changement de comportement des acteurs concernés qui décrit sa contribution à un développement industriel inclusif et durable et aux objectifs de développement durable.

PORTÉE, RÉACTIONS, CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

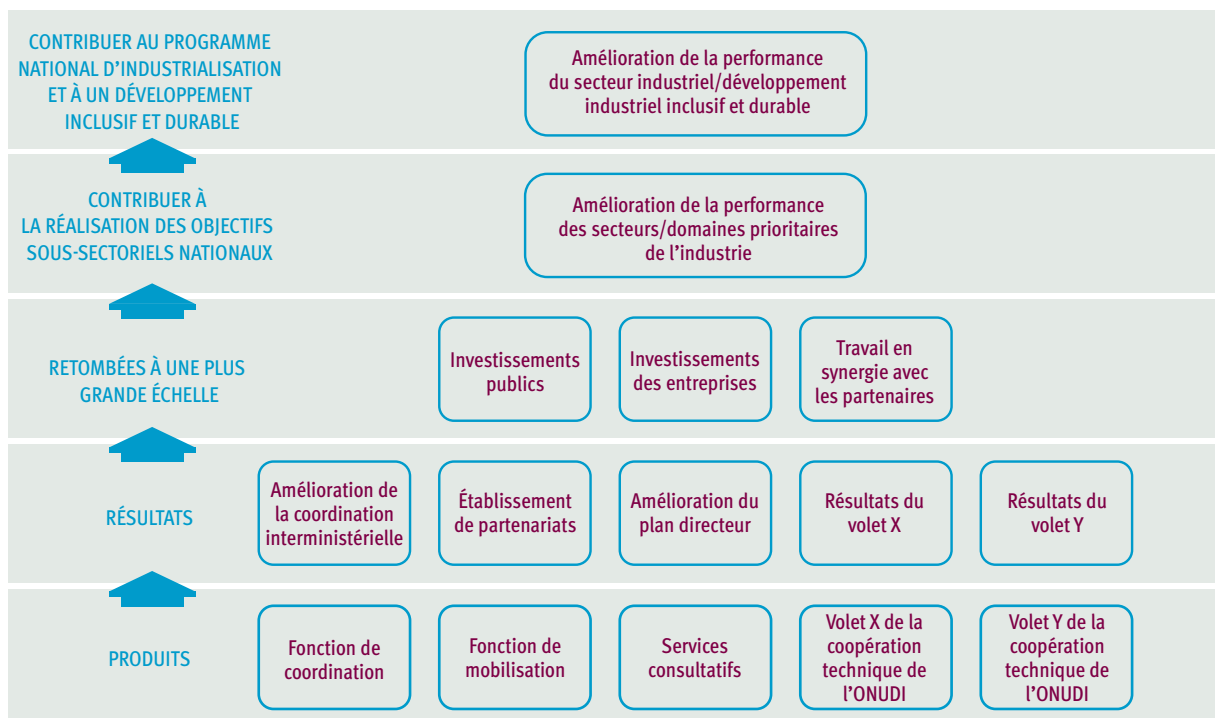
Pour transposer à plus grande échelle ses résultats en matière de développement, l'ONUDI fait systématiquement participer les acteurs dont les pratiques, les choix technologiques, les investissements et les orientations sont essentiels pour faire progresser l'industrialisation. Généralement, ces acteurs agissent à grande, à moyenne et à petite échelle. Les travaux de l'Organisation, comme l'examen thématique intitulé *Strengthening knowledge and institutions and policy advice* (renforcement des connaissances et des institutions et conseils pratiques), montrent que les interventions axées sur cet objectif sont plus susceptibles d'avoir des retombées importantes.

À une petite échelle, le secteur privé est un partenaire essentiel de l'ONUDI parce qu'il est non seulement une source de financement, mais aussi un agent actif de changement en matière d'industrialisation.

Les bénéficiaires et les partenaires de l'ONUDI sont donc principalement des entreprises et des entrepreneurs. Les interventions menées à l'échelle des entreprises représentent une large part des projets de coopération technique de l'ONUDI, qui comprennent notamment les projets environnementaux axés sur le remplacement des technologies inefficaces et polluantes. Plusieurs interventions contribuent à stimuler la compétitivité économique de leurs bénéficiaires en leur donnant les moyens d'améliorer leurs pratiques professionnelles liées à la productivité ou à la continuité de la chaîne de valeur. Ces interventions répondent aux besoins des PME et des grandes entreprises et peuvent être reproduites, à l'instar du programme de l'ONUDI sur les systèmes de gestion de l'énergie. Il est essentiel, pour créer une prospérité partagée, que l'ONUDI associe les entrepreneurs existants et ceux qui pourraient le devenir à des projets qui contribuent à renforcer les compétences des travailleurs et des entrepreneurs, pour des entreprises productives et une employabilité accrue.

Le plan stratégique de l'ONUDI a pour objectif fondamental de transposer les avantages des projets pilotes à une plus grande échelle. À cet égard,

CADRE DE RÉSULTATS D'UN PCP



les gouvernements et les institutions intermédiaires sont des partenaires et des bénéficiaires essentiels. D'après les évaluations, l'appui du gouvernement du pays hôte est un important facteur de succès des interventions de l'ONUDI. Cet appui est garanti par les bons résultats des projets pilotes et des essais, et par les bénéfices des politiques adoptées. Généralement, le projet de l'ONUDI est promis au succès si les parties prenantes y coopèrent dès le début de manière constructive à tous les niveaux. D'après une évaluation récente du programme décrit à la fin du chapitre « Protection de l'environnement » et au vu des débuts des PCP, la coordination entre les institutions et la coopération multipartite sont des conditions préalables essentielles pour parvenir à un développement industriel inclusif et durable systémique.

Les acteurs intermédiaires, de moyenne échelle, avec lesquels l'ONUDI est susceptible de collaborer sont aussi bien des entreprises organisées que des organismes d'innovation, des universités ou des groupes de femmes et de jeunes. Les gouvernements sont des interlocuteurs évidents car ils sont essentiels non seulement au bon déroulement de toutes les étapes du cycle d'élaboration des politiques, mais aussi à la mise en place d'espaces d'échanges bénéficiant du soutien de l'ONUDI et destinés à promouvoir l'adoption à grande échelle de technologies, de modèles d'activité et d'innovations ayant fait leurs preuves dans le cadre des projets de l'ONUDI. Dans le cadre des PCP pour l'Éthiopie et pour le Sénégal, des mécanismes interministériels ont été créés pour assurer la coordination nécessaire. L'ONUDI invite également les gouvernements, les institutions financières internationales et les donateurs à mobiliser des investissements et à faire bâtir des parcs industriels.

Dans le cadre d'une gestion évolutive, que pratique l'ONUDI, il importe de surveiller que ces institutions acceptent bien les interventions de l'Organisation, car cela garantit l'appui des décideurs et des principales parties prenantes tout au long de l'exécution des projets.

La sensibilisation, la production de connaissances et la création de capacités sont des résultats essentiels pour de nombreux projets de l'ONUDI. Les connaissances produites et les capacités créées concernent des domaines aussi variés que les normes, les compétences professionnelles, l'économie circulaire, l'égalité femmes-hommes, la sécurité sanitaire des aliments, le développement des chaînes de valeur, y compris



Partage du savoir à Genève : présentation de l'édition 2018 du *Rapport sur le développement industriel*.

la production locale de produits pharmaceutiques, la production propre et économe en ressources, l'entrepreneuriat et les statistiques industrielles. En 2018, la nouvelle priorité stratégique a donné lieu à une gestion interne des connaissances et à une amélioration de la communication avec les parties prenantes, ainsi qu'à un recensement plus systématique des enseignements tirés de l'expérience et des meilleures pratiques suivies, le but étant d'améliorer la conception des interventions et la diffusion des connaissances. C'est ainsi qu'une évaluation à mi-parcours du PCP a permis d'améliorer le cadre logique de ce programme.

SUSCITER UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT POUR PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE

La contribution de l'ONUDI à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable s'explique largement par le changement de pratiques et de comportement des acteurs et des institutions ayant bénéficié de ses interventions. D'une manière générale,

l'Organisation influence les comportements dans les domaines suivants :

Pratiques professionnelles

L'application des connaissances et des compétences, facilitée et appuyée par les produits de l'Organisation, entraîne des changements dans un grand nombre de pratiques professionnelles, liées notamment à une production propre et économe en ressources et aux systèmes de gestion de l'énergie. Dans certains cas, il apparaît que ces pratiques ont été reproduites au-delà du cadre des projets. Les travaux de l'ONUDI sur les parcs agro-industriels mènent à l'adoption de nouveaux plans d'activité. Il s'avère que l'appui que l'ONUDI apporte aux entrepreneurs mène aussi à la création de jeunes pousses.

Technologie

La mise au point, l'adoption et la diffusion de technologies sont des domaines essentiels où se manifeste le changement de comportement déclenché par les interventions de l'ONUDI. Dans certains cas, les projets de l'ONUDI amènent directement les entreprises à acquérir de nouvelles technologies, comme dans le cas des interventions menées au titre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Dans d'autres cas, les travaux de l'Organisation stimulent l'innovation dans le pays, qui aboutit à l'adoption de technologies plus efficaces. Le Programme mondial d'innovation dans les technologies propres est un exemple d'intervention menée pour mettre au point de nouvelles technologies.

Politiques et normes

L'adoption de politiques est l'aboutissement habituel des interventions menées par l'ONUDI pour donner aux décideurs les moyens d'élaborer des politiques de développement industriel en connaissance de cause. Dans certains cas, les retombées des interventions de l'ONUDI peuvent se ressentir plusieurs années après. Par exemple, l'évaluation du programme de pays mis en œuvre en Inde révèle que les pouvoirs publics ont adopté la pratique du regroupement d'entreprises plus de dix ans après la fin du projet. L'ONUDI soutient les infrastructures d'évaluation de la conformité dans les pays en développement, ce qui aboutit à une mise en conformité avec les normes de qualité nationales et

internationales, et permet d'éliminer les obstacles au commerce d'ordre technique ou réglementaire et de faciliter l'accès aux marchés. Dans certains cas, l'ONUDI influence directement l'élaboration des normes. Ainsi, les projets de l'Organisation relatifs à l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les applications industrielles ont ouvert la voie à l'élaboration de la norme ISO 50001.

Investissements

L'aide publique au développement (APD) ne suffit pas, à elle seule, à apporter les investissements nécessaires à la mise en œuvre du Programme 2030. Le dernier rapport en date du Comité d'aide au développement de l'OCDE montre qu'en 2016 le montant total de l'APD s'est élevé, à son plus haut niveau, à 144,9 milliards de dollars, ce qui est considérablement inférieur aux besoins estimés. Les travaux de l'ONUDI visent à amener les investisseurs publics, privés et étrangers à investir dans le développement industriel. Pour citer un exemple concret, le PCP pour le Sénégal a permis de mobiliser, à ce jour, 44 millions de dollars d'investissements publics et 60 millions de dollars d'investissements privés, sept entreprises étant déjà implantées dans le parc industriel de Diamniadio. Dans le cadre du PCP pour l'Éthiopie, la création du Modjo Leather City, qui bénéficie de l'appui de l'ONUDI, a attiré jusqu'à présent des investissements d'une centaine de millions de dollars provenant de sources mixtes. Depuis 2015, l'ONUDI a levé 854,5 millions de dollars d'investissements ou de cofinancement.

Coordination et partenariats

La mise en œuvre de la politique de partenariats énoncée dans la Déclaration de Lima a donné lieu à une longue série d'accords opérationnels entre l'ONUDI et ses partenaires, ainsi qu'à l'officialisation des accords conclus avec la Banque mondiale, l'OCDE et quelques entreprises du secteur privé. L'objectif de ces accords est d'amplifier les retombées possibles des opérations de l'ONUDI, d'attirer de nouveaux investissements, d'intégrer des conseils pratiques et d'aboutir à des résultats comparables en matière de développement. Comme on l'a montré plus haut, la coordination des parties prenantes est aussi essentielle. Dans les interventions de l'ONUDI, elle se traduit, par exemple,

par la création de mécanismes de coordination, de dialogues multipartites, de plateformes de la connaissance, comme le Partenariat pour l'action en matière d'économie verte (PAGE), de réseaux de conseils pratiques et techniques, comme le Centre et Réseau des technologies climatiques (CTCN), et de plateformes servant à relier les technologies et les investissements, comme le Réseau consultatif pour le financement privé.

Cadre de résultats renforcé

Les interventions menées par l'ONUDI au titre du cadre de programmation à moyen terme 2018–2021 s'axent

progressivement sur les résultats, face à la complexité des moyens à mettre en œuvre pour entraîner des retombées, et prennent en compte la nécessité de faire participer un large éventail d'acteurs au système industriel d'un pays. Ce mode de réflexion complexe, selon lequel les interventions de l'ONUDI s'inscrivent dans des programmes et intègrent et exploitent les complémentarités des différents projets et fonctions d'organisation, permettra petit à petit à l'Organisation de montrer sa contribution à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable.



3

CRÉATION D'UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Faute d'infrastructures et de ressources pour s'industrialiser, de nombreux pays en développement sont très dépendants de l'agriculture, qui constitue un pilier de leur économie. Dans ce secteur où les revenus sont faibles, les groupes vulnérables, comme les femmes et les enfants, exercent plus souvent des activités mal rémunérées, ou ne peuvent accéder à un emploi productif. La pauvreté affaiblit en outre la résilience des communautés vulnérables face aux catastrophes d'origine humaine et naturelle.

L'ONUDI aide de longue date les pays à promouvoir l'agro-industrie en développant les chaînes de valeur, en mettant particulièrement l'accent sur les PME et les groupes vulnérables, afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'un emploi productif. Elle contribue également aux efforts de relèvement dans les communautés après les crises, en réparant et en reconstruisant les capacités productives.



AGRIBUSINESS ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL



La population de la planète devrait atteindre 9,7 milliards d'habitants en 2050, l'Afrique représentant la moitié de la croissance démographique attendue. Pour nourrir une population mondiale en plein essor, les ressources alimentaires devront considérablement augmenter, accentuant la pression exercée sur des ressources foncières, hydriques et forestières déjà appauvries. Cette perspective fait naître un certain nombre de difficultés et de possibilités pour les pays en développement, où l'agriculture est souvent l'épine dorsale de l'économie.

Actuellement, 80 % des pauvres de la planète travaillent dans les zones rurales, gagnant péniblement leur vie sur de petites exploitations sans grandes capacités de développer une quelconque forme d'agribusiness. D'autant plus élevées avec l'éloignement et la piètre qualité des infrastructures, les pertes après récolte sont source d'insécurité de l'emploi, de précarité des revenus et d'insécurité alimentaire.

Pour faire reculer la pauvreté rurale, améliorer les moyens de subsistance et satisfaire une demande alimentaire croissante, il est essentiel d'aider les pays en développement à améliorer la productivité agricole et à diversifier davantage l'agriculture en renforçant les chaînes de valeur. Cet objectif suppose d'aider les petits producteurs à développer des PME qui soient capables d'accéder aux marchés et de créer des emplois, augmentant la résilience et la compétitivité du secteur agricole.

L'ONUDI renforce les capacités sur le terrain en dispensant des formations aux technologies et aux compétences professionnelles dans des domaines comme la transformation alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, qui contribuent à stimuler l'emploi non agricole, à atténuer les pertes après récolte, à réduire la pauvreté et à accroître la résilience.

Elle propose également des formations afin de créer des agro-industries non alimentaires potentiellement lucratives et fournit des informations et des conseils techniques sur les parcs agro-industriels intégrés pour permettre de lever des fonds, comme pour ceux qui sont en cours de développement en Éthiopie et au Sénégal dans le cadre de programmes de partenariat pays. Ces initiatives sont consolidées par des partenariats aux niveaux national, régional et international. Par exemple, en mars, l'ONUDI et le Gouvernement éthiopien ont organisé le deuxième Forum international de l'investissement agro-industriel à Addis-Abeba, afin de mobiliser l'investissement privé dans la transformation agricole et dans d'autres secteurs à fort potentiel.

Renforcement du savoir-faire du secteur public pour améliorer les chaînes de valeur en Colombie

L'économie colombienne a été l'une des plus dynamiques d'Amérique latine ces dernières années. Néanmoins, un certain nombre de faiblesses structurelles continuent de freiner les progrès. Pour s'élever de son statut de pays à revenu intermédiaire, la Colombie doit améliorer la productivité, parvenir à une croissance de plus forte valeur qui profite à un plus grand nombre de personnes et favoriser l'innovation.



Développement de la filière café

Pour susciter ce changement, le secteur public joue un rôle central, mais il doit renforcer sa capacité à diriger ce processus.

En 2015, l'ONUDI a lancé un projet de trois ans financé par la banque colombienne de développement afin de doter les institutions publiques des outils et capacités analytiques nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre le développement des chaînes de valeur, et de leur permettre de produire des informations stratégiques fiables qui alimentent directement les politiques.

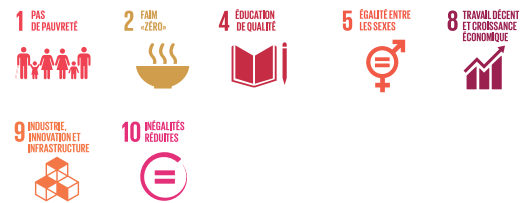
En collaboration avec le Ministère du commerce, de l'industrie et du tourisme, et en particulier avec son programme en faveur d'une transformation productive, trois initiatives pilotes de développement de chaînes de valeur ont été mises en place dans les secteurs importants du café, du cacao et du coton.

L'ONUDI a formé des fonctionnaires ministériels aux moyens de mieux concevoir et dresser des profils de chaînes de valeur. Ces agents ont ensuite pu transposer l'expérience à l'échelon régional, permettant aux institutions publiques locales de prendre des décisions plus éclairées sur les politiques de développement industriel et par conséquent de mieux guider le secteur privé. Pendant le projet, des sessions de formation ont été organisées dans six villes colombiennes.

Disposant d'une méthodologie claire, le Gouvernement a pu recenser de manière rigoureuse les secteurs et les chaînes de valeur stratégiques, et ainsi mieux coordonner l'action. L'ONUDI a en outre mis à disposition des experts internationaux, qui ont fait connaître les meilleures pratiques à suivre aux entreprises et proposé des mesures visant à améliorer la performance à toutes les étapes de la chaîne de valeur.

Les participants ont acquis les outils et les capacités nécessaires au développement de chaînes de valeur compétitives, et appris leur importance dans l'élaboration des politiques. Des consultations avec le secteur privé ont contribué à susciter chez les entrepreneurs un intérêt à adopter, lorsqu'on le leur propose, de nouvelles méthodes de production à la pointe de la technologie.

LES FEMMES ET LES JEUNES DANS LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES



Les femmes et les jeunes jouent un rôle essentiel dans la création d'emplois et dans l'élaboration de solutions novatrices pour parvenir à un développement durable, mais leur contribution n'est souvent pas reconnue. L'appui nécessaire pour favoriser l'entrepreneuriat, comme des services dotés de ressources suffisantes proposés par les associations de femmes entrepreneurs, fait défaut. Le faible accès aux financements, aux réseaux, aux informations sur les marchés et à l'éducation limite les perspectives des femmes et des jeunes.

L'ONUDI fournit à la fois des conseils pratiques pour le développement de l'entrepreneuriat et l'assistance technique nécessaire pour surmonter les obstacles. Les programmes de l'ONUDI concourant à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes sont présentés à la fin de ce chapitre et dans la section consacrée au développement de l'entrepreneuriat, au chapitre suivant.

La participation à des forums importants et le renforcement des partenariats stratégiques ont permis d'accroître sensiblement le soutien en faveur de l'autonomisation économique des femmes en 2018.

En collaboration avec ONU-Femmes et la FAO, l'ONUDI a pu mettre au point la deuxième phase d'un programme régional financé par l'Italie en faveur de l'autonomisation économique des femmes dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Pour la première fois, elle a pris part à la session annuelle de la Commission de la condition de la femme, en coorganisant une table ronde sur l'autonomisation économique des femmes dans cette région et en s'associant à l'Union pour la Méditerranée dans le dialogue régional sur les politiques en faveur de l'autonomisation des femmes.

Au niveau mondial, l'ONUDI a contribué à l'élaboration de la nouvelle Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse intitulée « Jeunesse 2030 » et au plan d'action connexe, lancés en septembre par le Secrétaire général.

Renforcement des communautés vulnérables au Mali pour consolider la paix

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres au monde : un peu plus de la moitié de ses 18 millions d'habitants vivent avec moins de 1,25 dollar par jour. Depuis 2012, le nord du pays est enlisé dans une crise politique et humanitaire, fruit d'un conflit interne et du terrorisme, qui a déplacé des milliers de personnes. Malgré un accord de paix conclu en 2015, les attaques et affrontements violents entre belligérants se poursuivent. La situation a aggravé l'insécurité alimentaire dans le pays et freiné la croissance économique, en particulier dans le secteur agricole, qui emploie plus de 80 % de la population et représente environ un tiers du produit intérieur brut (PIB).

Faute de débouchés économiques légitimes, les communautés vulnérables risquent de se tourner vers des activités illicites et de se trouver directement impliquées dans le conflit. En 2015, l'ONUDI a lancé un programme conjoint avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), financé par le Fonds pour la consolidation de la paix, afin de créer des débouchés économiques pour les femmes et les jeunes dans 10 zones touchées par le conflit dans les régions de Gao et de Tombouctou.

Les femmes représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole et produisent la plupart des denrées alimentaires du pays, mais jouissent de beaucoup moins de droit d'accès et de propriété que les hommes. Elles sont en outre moins à même d'obtenir des financements ou des formations.

Le projet récemment achevé a bénéficié à des femmes travaillant dans le secteur de la transformation alimentaire et agricole, ainsi qu'à des entrepreneurs et des jeunes touchés par le conflit. En prônant un dialogue ouvert et l'inclusion, il visait à restaurer la cohésion sociale et la paix au sein des communautés, et ainsi à jeter les bases d'une stabilité et d'un bien-être à plus long terme.

Dans ce cadre, des centres ont été construits et des ateliers de formation ont été organisés afin de doter les participants des compétences nécessaires à la création d'activités productives. Des financements ont été apportés pour aider les entreprises, et les jeunes ont eu l'occasion de faire des stages dont certains ont débouché sur des emplois au sein d'entreprises locales.

Les participants ont amélioré leurs compétences et sont mieux armés pour la création d'entreprises.

Au total, 27 groupes de femmes ont reçu des fonds pour créer des activités rémunératrices ayant eu des retombées directes sur 1 000 femmes, 19 ont été formés aux techniques de transformation agricole et à la gestion de la qualité et 12 ont suivi une formation sur les techniques agropastorales, la gestion financière et l'entrepreneuriat. Pour aider à commercialiser les produits transformés par les groupes de femmes, une foire commerciale a été organisée à Gao.

SÉCURITÉ HUMAINE ET RELÈVEMENT APRÈS LES CRISES



Les catastrophes d'origine humaine ou naturelle menaceront toujours les populations à travers le monde, mais les plus vulnérables d'entre elles sont les moins à même de s'y préparer ou de s'en relever. Au cours des dix dernières années, le conflit armé, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, le terrorisme, les changements climatiques et d'autres facteurs environnementaux ont entraîné un mouvement de population sans précédent : 1,7 milliard de personnes ont quitté le pays où elles sont nées. La plupart d'entre elles comptaient parmi les populations les plus pauvres au monde.

Pour assurer la prospérité de toutes les franges de la société et atténuer les risques futurs, l'ONUDI adopte une approche globale intégrée afin de renforcer la résilience face aux crises au sein des communautés les plus vulnérables. Elle concourt aux efforts de relèvement après les crises en reconstruisant les capacités productives. Dans le cadre de son action pour renforcer et développer les activités productives, elle aide à instaurer une équité et une cohésion sociales, permettant le développement de sociétés stables et la réalisation du Programme 2030.

L'ONUDI aide les réfugiés, les migrants, les demandeurs d'asile, les femmes et les jeunes, et les autres groupes vulnérables dans le cadre de ses travaux sur la formation et l'éducation, les chaînes de valeur, le transfert de



En Turquie, des réfugiées syriennes présentent, lors de défilés de mode, les compétences qu'elles ont acquises dans la confection de sous-vêtements

technologie et le renforcement des capacités institutionnelles. Grâce à ces initiatives, elle contribue à créer de nouvelles perspectives d'emploi et à accroître l'employabilité, améliorant la cohésion sociale entre les déplacés et les communautés hôtes.

Autonomisation des réfugiés syriens en Turquie dans le secteur de la mode

Le conflit en République arabe syrienne a déplacé des millions de personnes. La Turquie a accueilli environ 3,5 millions de réfugiés, soit le plus grand nombre de réfugiés syriens dans le monde. Environ 10 % d'entre eux vivent dans des centres de protection temporaire situés dans les provinces du sud et du sud-est du pays.

S'ils ne peuvent pas travailler ou améliorer leurs conditions de vie, les réfugiés, en particulier les groupes les plus vulnérables tels que les femmes et les jeunes, risquent de devenir moins stables et moins résilients et finalement de perdre espoir en l'avenir. La communauté de réfugiés a grand besoin de connaissances et de formations pour pouvoir apporter sa contribution à la société et assurer sa propre subsistance.

L'ONUDI s'est donc associée à des partenaires locaux pour doter les réfugiés des compétences précieuses qui leur sont nécessaires pour participer pleinement à la société, et ainsi les aider à renforcer leur résilience, et favoriser la stabilité sociale. Dans le cadre du projet financé par le Japon, des réfugiés ont été formés à l'utilisation de machines à coudre, à l'entretien du

matériel, à la réalisation de patrons et à la gestion de la production. Dispensée par des formateurs locaux ayant eux-mêmes suivi l'enseignement d'experts internationaux de l'habillement, ces cours se sont tenus dans les camps de Kahramanmaraş et d'İslihiye dans le centre sud de la Turquie, et s'adressaient principalement aux femmes et aux jeunes.

Au total, 1 153 personnes ont appris à utiliser une machine à coudre et à réaliser des patrons dans le cadre d'une formation en cours d'emploi, leur donnant la possibilité de participer à l'industrie de l'habillement du pays, qui génère 933 millions de dollars. Plus d'un tiers d'entre elles ont également participé à un séminaire sur la création d'entreprises et l'obtention d'un permis de travail. Tous les participants ont été inscrits sur la liste des demandeurs d'emploi tenue par l'agence du travail turque à Kahramanmaraş, étape importante pour trouver un travail. L'ONUDI a formé 12 personnes qui ont ensuite pu jouer le rôle de formateurs pour assurer la viabilité du projet.

Les défilés de mode tenus à Ankara et dans le camp de Kahramanmaraş ont permis aux participants de présenter leurs réalisations depuis la fuite forcée de leur pays, et ainsi de rétablir un sentiment de fierté et de dignité. Lors du défilé à Ankara, un participant, Mecid Abdulkrem, a déclaré : « Nous avons commencé à vivre dans des camps et les temps ont été durs. Cette formation a été très importante par sa contribution psychologique et professionnelle. Nous avons maintenant espoir en l'avenir. ».

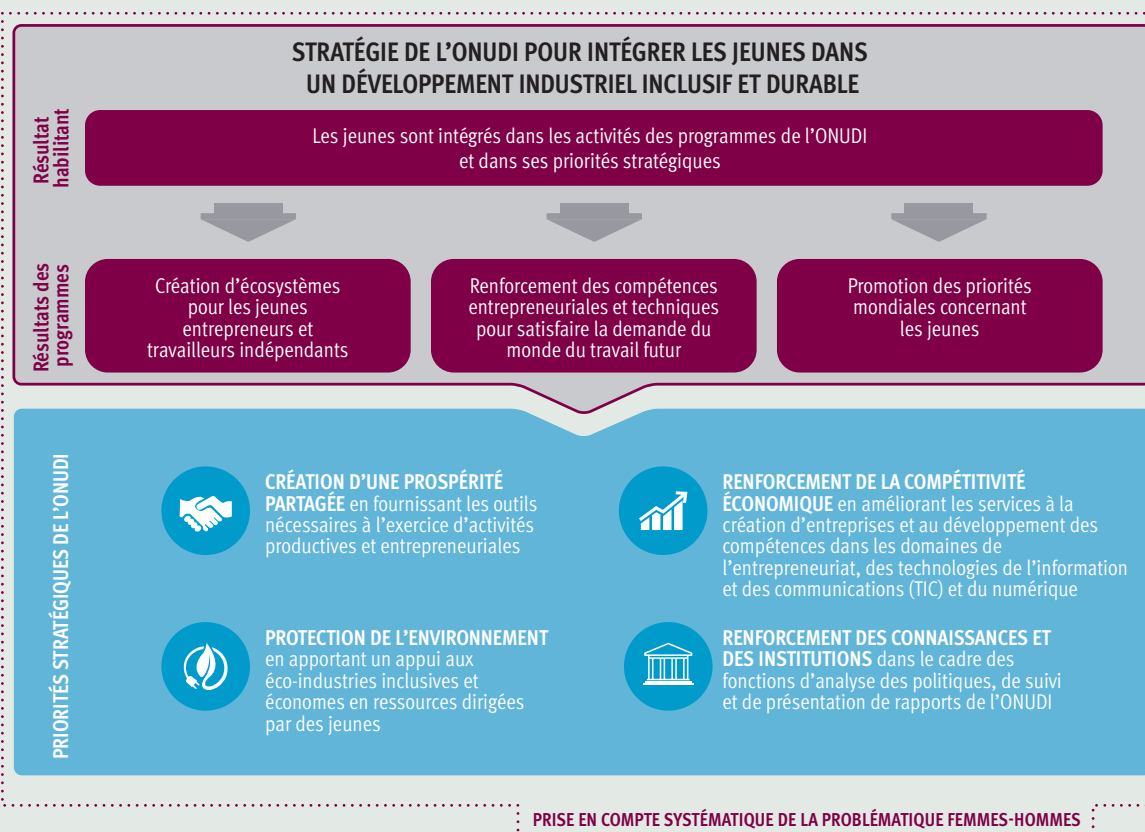
PROGRAMME DE L'ONUDI POUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES JEUNES FEMMES ET DES JEUNES HOMMES

Dans le monde, plus de 70 millions de jeunes sont sans emploi, et bien plus encore sont des travailleurs pauvres, n'ayant souvent pas de possibilités d'accéder à une formation ou à un enseignement complémentaire. Avec l'arrivée de 40 millions de jeunes par an sur le marché du travail, il est capital de créer des emplois décents pour les jeunes afin de lutter contre la pauvreté et d'assurer la prospérité future.

Dans le cadre de son mandat concernant la promotion d'un développement industriel inclusif et durable, l'ONUDI collabore de longue date avec les pays et les entreprises afin de mettre en place les conditions nécessaires à la création d'emplois décents. Elle s'attache à améliorer les perspectives d'emploi productif pour les jeunes en favorisant l'entrepreneuriat dans les secteurs stratégiques et les services associés, et aide ainsi les pays et leurs populations croissantes à donner la pleine mesure de leurs capacités économiques.

Pour faire suite à la demande de ses États Membres, l'ONUDI lance une Stratégie pour la jeunesse en 2019, plaçant ainsi les besoins économiques des jeunes femmes et des jeunes hommes au cœur de ses activités. À l'instar de la politique de l'ONUDI concernant la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes, cette stratégie garantira l'intégration des priorités des jeunes dans tous les domaines de l'Organisation, afin d'accroître les retombées des programmes et des projets sur l'emploi des jeunes.

L'ONUDI exécute actuellement des projets et des programmes pour les jeunes d'un montant de 34,3 millions de dollars dans 15 pays, qui appuient des politiques permettant aux jeunes femmes et aux jeunes hommes d'entrer dans le monde du travail par un emploi décent et l'entrepreneuriat. À ce jour, elle a dispensé des formations et des conseils à plus de 10 000 bénéficiaires, notamment à des jeunes femmes et des jeunes hommes en



formation, à des salariés d'institutions et d'établissements éducatifs et à des prestataires de services financiers et non financiers.

Elle envisage l'autonomisation économique des jeunes de manière novatrice et intégrée dans le cadre de programmes, tels que le Programme de promotion de l'esprit d'entreprise, introduit à ce jour dans 11 pays, l'outil de formation à l'entrepreneuriat « Start and Grow », mis en œuvre en Éthiopie et au Myanmar, la méthodologie d'un développement inclusif et de l'entrepreneuriat pour tous, appliquée au Nigéria et au Sénégal, et la coopération avec HP Life pour le développement des compétences, au Nigéria et en Tunisie. En Tunisie, le partenariat noué avec l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), l'Agence italienne de coopération pour le développement et HP Life a soutenu plus de 160 jeunes pousses depuis son lancement en 2013.

Grâce à une longue expérience dans le domaine du développement industriel et une solide présence sur le terrain, l'ONUDI collabore avec les parties prenantes et partenaires clés pour accroître les retombées et mener les initiatives actuelles et futures de manière coordonnée. C'est notamment le cas des partenariats stratégiques conclus avec d'autres entités des Nations Unies. Par exemple, dans le cadre de son PCP pour l'Éthiopie, l'ONUDI œuvre aux côtés de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) afin d'élaborer une stratégie nationale pour l'entrepreneuriat mettant particulièrement l'accent sur les jeunes et les femmes. De même, elle s'associe à la FAO afin de mettre en place un programme conjoint à grande échelle consacré à l'entrepreneuriat dans l'agribusiness en Afrique.

L'ONUDI collabore en outre avec des partenaires institutionnels tels que l'Union européenne (UE), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAFD), des organisations de jeunes comme AIESEC International et la Jeune chambre internationale,



des associations professionnelles de jeunes dans les pays d'intervention, des partenaires du secteur privé tels que Hewlett-Packard, Orange, Scania et Volvo, et des fondations comme la Fondazione Cassa di Risparmio di Torino.

Au niveau mondial, l'ONUDI se classe en bonne place parmi les chefs de file de l'entrepreneuriat et de l'emploi indépendant des jeunes, grâce à sa participation continue au Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, aux travaux sur l'emploi du Conseil économique et social et à l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes. Dans le cadre de cette initiative, l'ONUDI, qui est l'un des organismes chefs de file dans le domaine d'activité de l'entrepreneuriat et de l'emploi indépendant des jeunes, a coorganisé le premier Forum des jeunes entrepreneurs et travailleurs indépendants à Dakar en novembre.





4

RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les inégalités, l'incertitude politique croissante et les nouvelles tensions commerciales menacent de déstabiliser la reprise économique mondiale, dans un contexte où les investissements sont difficiles à mobiliser. Pour enrayer ces risques et ouvrir la voie à un développement industriel inclusif et durable, il est nécessaire de créer des conditions économiques permettant au plus grand nombre de profiter des avantages de la croissance. L'ONUDI s'attache à égaliser les chances des pays en développement, qui se heurtent à des difficultés particulières pour accéder aux chaînes de valeur mondiales.

Elle aide à renforcer les capacités commerciales dans le cadre de programmes qui concourent à augmenter la productivité des PME, à faciliter le transfert de technologie et à améliorer l'accès aux marchés mondiaux. Elle aide également les gouvernements à satisfaire aux normes afin d'accroître la compétitivité, tout en usant de sa capacité de mobilisation pour diffuser les meilleures pratiques, encourager l'innovation et attirer les investisseurs. L'ONUDI appuie en outre le développement de l'entrepreneuriat en renforçant les compétences commerciales et en favorisant l'instauration d'un environnement plus propice aux entrepreneurs.

INVESTISSEMENT, TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DES PME



Les PME sont des moteurs essentiels de la croissance dans les pays en développement, où elles représentent la majorité des créations d'emplois. Des PME florissantes, ouvertes et modernes sont donc essentielles à une croissance plus équitable et à un développement industriel inclusif et durable.

Mais, pour accéder aux chaînes de valeur mondiales, nombre de PME se heurtent à des difficultés, aux rangs desquelles : un piètre climat d'affaires ; des difficultés pour satisfaire aux normes de qualité des produits et aux normes environnementales ; et un manque de ressources, comme des réseaux de financement, de compétences et de connaissances. Leur succès dépend en outre de leur capacité à innover et à investir, ce qu'un cadre réglementaire pénalisant peut compromettre.

L'ONUDI s'attache à proposer des programmes de formation adaptés afin d'accroître la productivité et l'efficacité des PME en fonction de leurs besoins particuliers, et de mettre en place les normes et les compétences qu'il leur faut pour prospérer au sein de chaînes de valeur compétitives. Ces PME peuvent ainsi accéder aux financements et aux technologies nécessaires pour créer des économies résilientes et améliorer les moyens de subsistance.

L'ONUDI renforce également les capacités au moyen des « regroupements d'entreprises », qui réunissent des PME intervenant dans des industries complémentaires. Ces PME bénéficient de la mise en commun des connaissances et des installations, qui permet de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité de la gestion. Les consultations permanentes avec les parties prenantes sont aussi l'occasion de mettre en commun les connaissances et de consolider ainsi les meilleures pratiques.

L'ONUDI aide en outre les PME à s'adapter aux nouvelles technologies qui régissent les domaines tels que le commerce électronique, lequel devrait représenter près de 15 % du commerce de détail d'ici à 2020, soit deux fois plus qu'en 2015. Cette évolution rapide transforme profondément les réseaux de production mondiale et les activités de distribution, offrant aux PME la possibilité de s'internationaliser.

Au sein des économies émergentes, ce sont les pays du groupe BRICS qui tirent le développement du commerce électronique. Néanmoins, les pays se heurtent à des difficultés, telles que l'hétérogénéité des règles encadrant le commerce électronique et le développement insuffisant des infrastructures logistiques et informatiques. En 2016, l'ONUDI a lancé un projet de deux ans afin de remédier à certains de ces problèmes. Destiné à renforcer le développement des PME grâce au commerce électronique, ce projet s'adressait aux PME, aux décideurs, aux groupes de réflexion et aux plateformes de commerce électronique.

L'ONUDI a élaboré un programme de formation au commerce électronique pour donner aux PME de solides connaissances sur les concepts liés à cette activité et les doter des compétences nécessaires à leur intégration dans des chaînes de valeur mondiales établies, promouvoir le partage des connaissances, intensifier le transfert de technologie et souligner l'importance des infrastructures du contrôle de la qualité et des normes afférentes dans ce secteur. Elle a également établi un cadre de bonne gouvernance et une alliance sectorielle afin de promouvoir les partenariats transfrontières dans le domaine du commerce électronique.

L'intervention de facilitateurs impartiaux qui favorisent et soutiennent des possibilités d'investissement et de transfert de technologie mutuellement avantageuses est profitable à la coopération industrielle entre entreprises des pays développés et des pays en développement. Par l'intermédiaire de ses Bureaux de promotion des investissements et de la technologie (BPIT) implantés dans neuf villes de huit pays (Allemagne, Bahreïn, Chine (Beijing et Shanghai), Fédération de Russie, Italie, Japon, Nigéria et République de Corée), l'ONUDI comble les lacunes dans les domaines de l'investissement mondial et de la technologie.



Amélioration de l'efficacité dans le secteur des composants automobiles en Inde

La croissance rapide de l'économie indienne est bénéfique pour le secteur des composants automobiles du pays, où la classe moyenne continue de tirer les ventes de véhicules. Mais beaucoup des très nombreuses PME qui constituent ce secteur ne satisfont pas aux normes de qualité des équipementiers et des fabricants de composants automobiles de rang 1, qui interviennent plus en aval de la chaîne de production.

Dans l'avenir, les conditions deviendront sans doute plus difficiles, car les préoccupations liées à l'environnement et à la sécurité imposent un durcissement des réglementations et les technologies de rupture exigent davantage d'innovation et d'investissement.

Pour saisir les occasions de croissance et rivaliser efficacement dans un marché en évolution rapide, les PME intervenant comme fabricants de rang 2 doivent améliorer leurs compétences et leurs connaissances techniques.

À cette fin, l'ONUDI a lancé un projet de quatre ans avec l'Automotive Component Manufacturers Association of India, dans le cadre d'un partenariat visant à aider le secteur.

Ce projet a atteint son point d'orgue en 2018, année où des experts internationaux ont été recrutés pour former des formateurs, qui ont ensuite été déployés au sein de certaines PME afin de définir de nouvelles méthodes de production en collaboration avec les cadres et les salariés.

Au total, 16 experts nationaux ont dispensé des formations pratiques sur les techniques de production à flux tendus, qui limitent les déchets, et sur les principes d'organisation.

Les salariés des PME ont appris des techniques permettant d'améliorer la qualité et de gérer les problèmes de réglage à leur propre poste de travail, et ils ont ainsi pu acquérir davantage de maîtrise et une meilleure compréhension des liens existants entre les processus.

Des tables rondes régulières ont permis d'approfondir les connaissances et de diffuser les meilleures pratiques et les idées d'innovation. Le succès du projet a incité d'autres PME à demander à adhérer au programme de cours, tandis que les participants à la première session suivront une formation plus poussée en 2019.

Au total, 152 PME ont bénéficié de la formation, qui a favorisé un accroissement de la productivité et de la qualité de 46 % en moyenne au sein du groupe d'entreprises visé. La sécurité a également nettement progressé, l'espace de travail étant amélioré, plus propre et mieux organisé, selon les salariés. Grâce au développement de leurs compétences, les salariés sont plus fiers de leur travail et s'impliquent davantage, et l'absentéisme a également reculé.

Techniques de fabrication intelligentes pour les PME

En Chine, les PME évoluent dans un environnement de plus en plus difficile, caractérisé par une augmentation des coûts et une intensification de la concurrence. L'adoption de nouvelles technologies intelligentes associées à la Quatrième révolution industrielle est l'une des manières dont elles peuvent accroître leur compétitivité. L'intégration de procédés de fabrication intelligents tout au long de la chaîne améliorera l'utilisation rationnelle de l'énergie, diminuera les coûts de production et créera un environnement de travail plus sain.

En collaboration avec le Centre international chinois de coopération économique et technique (CICETE), l'ONUDI exécute un projet pilote de trois ans à Shanghai (Chine) visant à améliorer les infrastructures de l'information et de la communication dans les PME locales afin de leur permettre de tirer parti de la fabrication intelligente.

Elle forme des formateurs qui tiendront ensuite des ateliers et des séminaires sur la fabrication intelligente dans quelques associations professionnelles et sous-secteurs. Les participants suivront des cours sur les nouvelles technologies et pratiques qui les aideront à modifier les procédés de fabrication et à accéder aux réseaux internationaux, leur permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des clients.

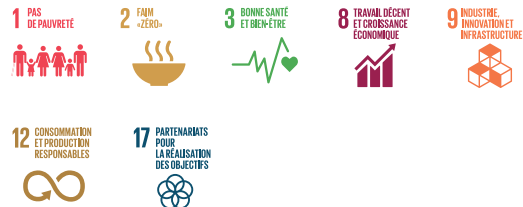
Ce projet de démonstration, qui devrait être transposé à une plus grande échelle, sensibilisera les PME de Shanghai à la fabrication intelligente, avec l'aide de la Conférence internationale sur la fabrication intelligente de l'ONUDI, qui sera l'occasion d'échanges de vues.

Parallèlement, l'ONUDI collabore également avec le CICETE, organisme coordonnateur du Gouvernement chinois pour les projets de l'ONUDI, afin de renforcer les réseaux d'innovation mondiaux. Elle a répondu à une sollicitation du CICETE lui demandant d'établir le Centre pour l'innovation scientifique et technologique mondiale de Shanghai afin d'assurer la mise à niveau technologique continue des microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) dans les secteurs prioritaires de la fabrication.

L'ONUDI a également aidé à mettre en place une conférence annuelle sur l'innovation scientifique et technique mondiale, qui joue le rôle d'instance permettant aux décideurs d'échanger des connaissances sur les technologies les plus récentes.

Tenue à Shanghai en novembre, la deuxième « Conférence sur l'innovation scientifique et technique mondiale » a offert une tribune précieuse aux décideurs pour exposer les toutes dernières évolutions technologiques et souligner les perspectives futures. Elle a réuni environ 500 participants issus du monde des entreprises, du milieu universitaire et du secteur public.

CAPACITÉS DE RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ÉCHANGES ET RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES



Les avantages du commerce international sont bien connus. Il offre davantage de débouchés commerciaux et de perspectives d'investissement, aidant ainsi à doper l'emploi et à enrayer la pauvreté. Il peut améliorer la compétitivité en diminuant le coût des intrants et en accroissant la valeur ajoutée des produits, permettant aux entreprises de progresser dans la chaîne de valeur mondiale. Il peut également multiplier les choix et encourager l'innovation et la diversification.

Mais la détérioration de la stabilité de l'environnement international et la possibilité de guerres commerciales mondiales menacent de ralentir les flux commerciaux. Les pays en développement pourraient être les plus touchés, les investisseurs réagissant à l'incertitude du climat.

Dans ce contexte pour le moins défavorable, les pays en développement continuent également de se heurter à des obstacles considérables pour pénétrer les marchés à l'exportation en raison du durcissement constant des barrières non tarifaires, telles que les réglementations applicables aux produits et les règles d'origine. C'est particulièrement vrai pour les pays les moins avancés (PMA), compte tenu des obstacles non tarifaires plus élevés pesant sur les produits agricoles, qui représentent une plus grande part de leurs exportations, et de leur incapacité à faire face aux coûts associés au respect des normes.

L'ONUDI aide de longue date les pays à surmonter ces difficultés dans le cadre de programmes de renforcement des capacités techniques visant à leur permettre de satisfaire aux normes touchant à la qualité, à la sécurité sanitaire, à la sécurité et à l'environnement de plus en



plus strictes qui s'appliquent aux produits. À cette fin, l'ONUDI aide les organismes nationaux de normalisation, les laboratoires d'essais et les organismes d'agrément afin qu'ils interviennent de manière efficace, par exemple, en formant le personnel des PME, des associations professionnelles et des institutions nationales, ainsi qu'en transférant les technologies voulues.

L'ONUDI propose en outre une large gamme de services aux entreprises des pays en développement afin qu'elles progressent dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Ces services englobent notamment l'établissement de plateformes de RSE visant à promouvoir les partenariats entre les secteurs public et privé ; l'appui aux entreprises afin d'élaborer des règles sectorielles de déontologie et de transparence fondées sur les normes internationales ; la formation sur place d'experts locaux qui peuvent ensuite aider les entreprises et les institutions ; la mise en œuvre de mesures pilotes pour renforcer les capacités sur le terrain ; et la création de centres et de réseaux d'excellence dans le domaine de la RSE.

Appui aux programmes de qualité nationaux au Soudan

Le Soudan ne dispose actuellement pas d'infrastructures adéquates pour mesurer le respect des normes et la qualité de ses produits, ce qui nuit à la compétitivité et empêche l'industrie de maximiser son potentiel commercial à l'international comme à l'échelle nationale.

Il est donc essentiel d'aider les entreprises à satisfaire aux normes nationales et internationales et à se mettre en conformité avec les règlements techniques afin de favoriser une croissance durable et de préserver la santé et la sécurité de la population soudanaise.

Dans le cadre d'un projet de deux ans, achevé en décembre 2018, qui était financé par la Société internationale islamique de financement du commerce, l'ONUDI a fourni une assistance technique au Soudan afin qu'il surmonte les obstacles techniques au commerce (OTC) en renforçant l'infrastructure nationale du contrôle de la qualité et les capacités d'agrément.

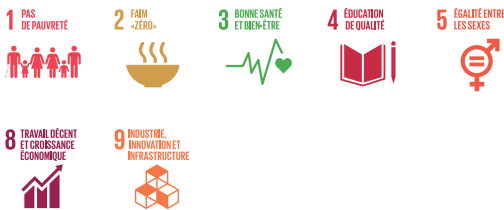
Mis en œuvre au titre de l'initiative Aide pour le commerce pour les pays arabes, le premier volet du projet était axé sur l'élaboration d'une politique nationale de contrôle de la qualité. L'ONUDI a aidé le Comité de la politique nationale de contrôle de la qualité

à mettre au point et à adopter une stratégie qui soit conforme à l'Accord sur les OTC de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette stratégie permettra au Gouvernement de développer ses activités de normalisation, de métrologie, d'agrément et d'évaluation de la conformité.

Le deuxième volet du projet portait sur le renforcement de l'infrastructure d'agrément dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Compte tenu de sa grande expérience dans ce domaine, la Tunisie a été choisie pour l'exécution d'activités de renforcement des capacités visant à aider le Soudan à fournir des services d'agrément reconnus au niveau international aux laboratoires d'essais et d'étalonnage.

Au total, 15 évaluateurs principaux et évaluateurs techniques du Conseil soudanais de l'agrément ont été formés par des experts tunisiens, un système de gestion a été mis en place et trois laboratoires soudanais sont en train d'obtenir des certificats d'agrément reconnus au niveau international.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT



Facteur essentiel d'emploi et de croissance, l'entrepreneuriat joue un rôle important dans la réalisation d'un développement durable et l'élimination de la pauvreté. Il offre aux individus la possibilité de mettre en pratique leurs compétences et leurs connaissances. À une plus grande échelle, il peut aider les groupes défavorisés, tels que les femmes et les jeunes, à accéder à un emploi productif.

Dans les pays en développement, l'entrepreneuriat est en progression. L'Afrique en particulier a enregistré une forte croissance dans ce domaine ces dernières années, où plus d'un cinquième de la population en âge de travailler a créé de jeunes entreprises. Des pays comme l'Afrique du Sud, le Kenya, le Rwanda et le Sénégal comptent parmi ceux où les jeunes pousses prolifèrent. Celles-ci sont un vecteur d'innovation important. Mais,

dans de nombreux pays, la faiblesse du développement des compétences et de l'éducation, le manque d'accès aux ressources et le climat d'affaires restrictif empêchent les entrepreneurs de réaliser leur potentiel.

Le programme de promotion de l'esprit d'entreprise cité ci-dessus est une initiative phare de l'ONUDI en faveur des jeunes femmes et des jeunes hommes. En renforçant les capacités nationales d'appui aux entrepreneurs et de développement des compétences, il ouvre des perspectives d'emploi, en particulier aux jeunes. Il propose des programmes d'enseignement pratique dans les établissements secondaires et les lycées professionnels afin de renforcer les compétences professionnelles des jeunes. Les filles et les garçons des zones urbaines et rurales apprennent comment traduire des idées en actions par la créativité, l'innovation et la prise de risques, tout en se familiarisant avec la planification et la gestion.

Outre la mise en place de ce programme, l'ONUDI collabore avec les gouvernements afin de les aider à établir leurs propres programmes, qui correspondent à leurs propres besoins et priorités, et de faciliter la diffusion de l'information pour que des enseignements puissent être tirés. À ce jour, 11 pays ont créé un programme de promotion de l'esprit d'entreprise, touchant plus de 2 millions d'étudiants.

Voici des exemples de ce qui s'est fait en 2018 : l'ONUDI a tenu un atelier de sensibilisation à l'entrepreneuriat en Afghanistan, qui a réuni 90 participants des Ministères de l'éducation, de l'industrie et de l'agriculture, suivi de deux jours d'ateliers de planification conceptuelle à l'intention d'experts des programmes d'enseignement, dans le cadre d'une réforme des programmes prévue et pour honorer l'engagement du Gouvernement à élaborer un programme national ; 69 enseignants formateurs issus de huit établissements industriels, commerciaux et agricoles d'Égypte ont appris à définir les compétences entrepreneuriales et à les intégrer dans leurs cours, qui ont bénéficié à quelque 800 étudiants ; et des enseignants et des agents du Ministère de l'éducation, au Nigéria, ont suivi une formation consacrée aux nouveaux programmes sur les corps de métier et l'esprit d'entreprise et à un nouvel enseignement centré sur l'apprenant, qui a permis à 720 étudiants d'acquérir de nouvelles compétences dans six établissements secondaires pilotes.

APPUI À L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

On a désormais largement conscience que le développement d'une industrie pharmaceutique locale de grande qualité constitue un élément important pour améliorer l'accès à des médicaments sûrs et d'un coût abordable dans les pays en développement et dans les PMA. Il peut également contribuer à instaurer des économies fondées sur la connaissance et à créer des emplois de grande valeur, directement et en soutenant les industries.

Depuis 2006, l'ONUDI exécute un programme sur ce sujet avec l'appui de l'Allemagne. Elle a concentré l'essentiel de son action sur des pays et des régions d'Afrique, et ce secteur fait désormais partie des priorités de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. Son importance a été soulignée en 2018, où la Journée de l'industrialisation de l'Afrique a mis l'accent sur l'industrie pharmaceutique.

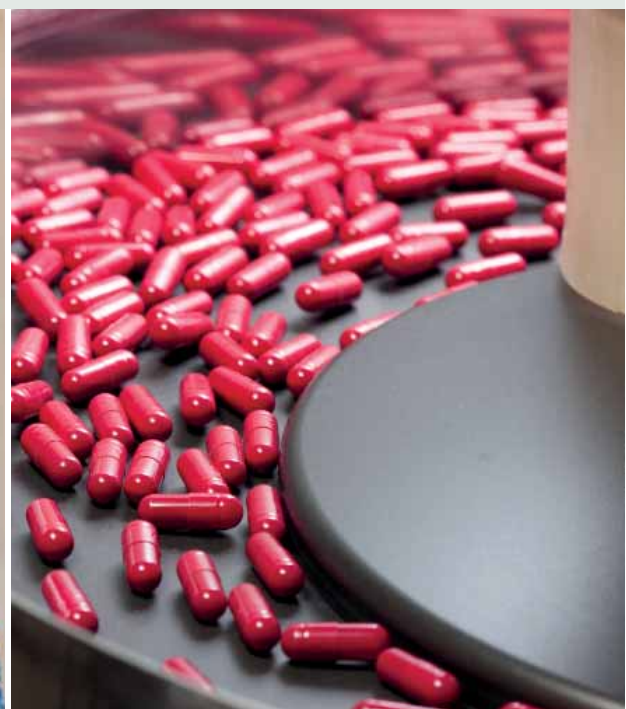
Pour procurer des avantages sanitaires et industriels, l'industrie locale doit fournir des produits de grande qualité et d'un coût abordable. L'ONUDI adopte une approche globale pour l'aider, en prodiguant des conseils sur la création d'un environnement propice à la réalisation de ces objectifs.

Elle collabore étroitement avec de nombreux partenaires, dont la Commission de l'Union

africaine, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la Santé. Elle est en outre très active aux côtés du secteur privé en aidant les associations professionnelles, et collabore avec 120 entreprises pour évaluer leur degré de respect des normes de qualité et les conseiller.

Au titre d'un partenariat avec l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), un cadre régissant la modernisation cohérente du secteur de la fabrication dans les 15 États membres de la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été validé en 2018. Une demande d'accord de relations formulée par l'OOAS en vue de mettre en œuvre ce cadre dans l'ensemble de la région a été approuvée par le Conseil du développement industriel en novembre.

Compte tenu de l'ampleur des avantages procurés par ce projet, l'ONUDI entend le mettre en œuvre dans le cadre de programmes, qui lui permettront de transposer les activités à une plus grande échelle, d'exploiter sa capacité de mobilisation et de réaliser des progrès durables pour contribuer notamment aux objectifs de développement durable 3 et 9.



L'ONUDI À LA POINTE DE L'INFRASTRUCTURE DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Dans un environnement commercial moderne concurrentiel, il est important que les entreprises accèdent aux nouveaux marchés et y rivalisent. Pour cela, il est notamment essentiel de pouvoir montrer que les biens et services respectent les normes internationales de qualité et de sécurité. Les gouvernements ont un rôle clef à jouer pour mettre en place le cadre de qualité voulu afin d'aider les entreprises à satisfaire à un ensemble de plus en plus complexe de règles et de règlements sur la qualité, la normalisation, l'agrément, la métrologie et la conformité. Dans de nombreux pays en développement, ces moyens d'intervention font souvent défaut.

L'ONUDI est le premier acteur multilatéral dans le domaine du développement de l'infrastructure du contrôle de la qualité. Depuis plus de 40 ans, elle aide les pays partenaires à accroître leur compétitivité en développant la qualité et le respect des normes.

Grâce à des mesures ciblées destinées à renforcer les capacités nationales dans les domaines de la normalisation, de la métrologie, de l'évaluation de la conformité, de l'agrément et de la surveillance des marchés, l'ONUDI aide les pays à bâtir les infrastructures de la bonne gouvernance et du contrôle de la qualité nécessaires pour développer leur capacité productive et élargir leur base d'exportation.

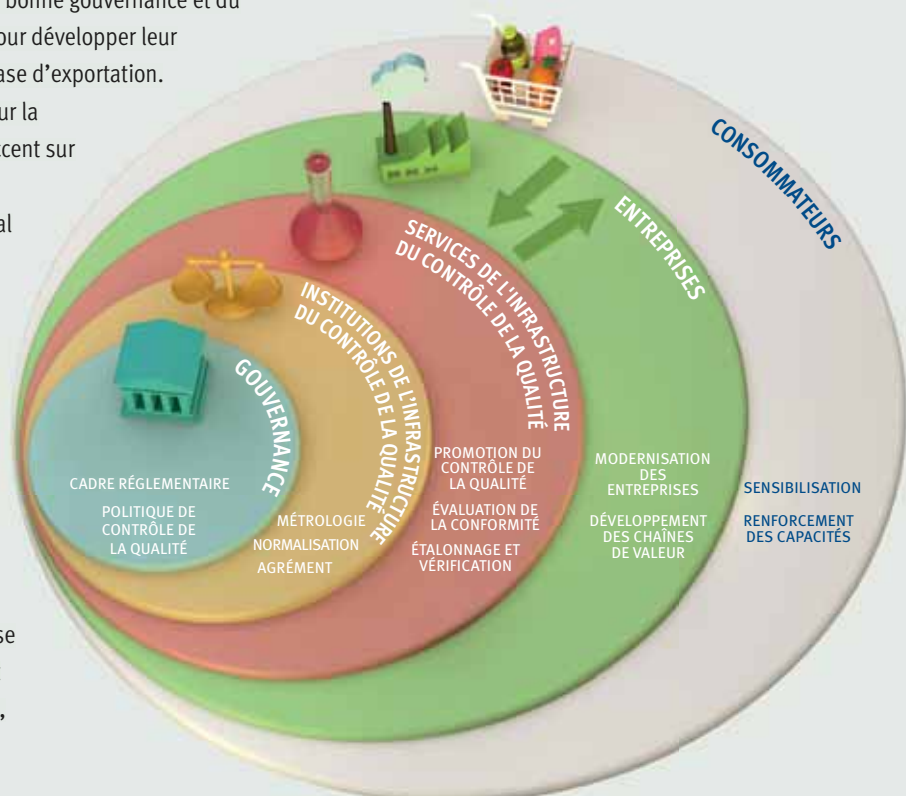
Elle adopte une approche axée sur la demande, en mettant fortement l'accent sur les besoins du secteur privé et des consommateurs aux niveaux national et régional. Cette stratégie lui permet de s'adapter aux besoins propres aux diverses chaînes de valeur, telles que les fruits et légumes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, le café en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, et les cosmétiques en Colombie.

En s'assurant que la politique de contrôle de la qualité est en phase avec l'environnement commercial et satisfait aux exigences des marchés,

on améliore l'accès des entreprises aux marchés, on crée de nouvelles perspectives d'investissement et on aide en définitive les entreprises à accroître leur compétitivité.

Par exemple, un programme concluant lancé en 2001 avec l'UE visait à instaurer une culture de la qualité dans la région de la CEDEAO. Il est entré dans sa troisième phase depuis 2014 sous le nom de « Programme système qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO) ». Un volet important de ce programme porte sur des mesures visant à améliorer les laboratoires d'essais dans la région afin de vérifier que les produits respectent les normes internationales.

Dans ce cadre, le laboratoire ENVAL (Environnement et Agroalimentaire), en Côte d'Ivoire, s'est développé depuis ses modestes débuts en 1999, passant de 50 m² de locaux et de 1 700 dollars de capital à une activité d'envergure réunissant certains des plus importants laboratoires d'analyses physico-chimiques et microbiologiques d'Afrique de l'Ouest, et il est aujourd'hui doté d'un capital supérieur à 608 000 dollars et occupe deux bâtiments.





En Côte d'Ivoire, l'ONUDI soutient les laboratoires ENVAL pour l'environnement et l'agribusiness

ENVAL a étendu sa couverture au niveau national et créé le premier laboratoire d'analyse de textiles dans la sous-région. Il a également élargi ses activités à l'analyse des sols, des feuillages et des huiles, ainsi qu'aux mesures du bruit et de la qualité de l'air, et noué un certain nombre de partenariats avec des entreprises du secteur privé. Selon Matenin Cissé, le responsable qualité de Carrefour, « la fiabilité des analyses du laboratoire ENVAL, la compétitivité de ses tarifs d'analyse, ses délais d'exécution optimaux et la bonne gestion de sa relation avec Carrefour sont les raisons pour lesquelles nous avons choisi ce groupe depuis 2015 pour analyser nos produits ».

Malgré cet exemple de réussite et d'autres, l'un des facteurs entravant le développement d'une meilleure infrastructure du contrôle de la qualité a été l'absence de consensus sur la manière de la définir. Pour combler ces lacunes et aider les pays à mieux aller de l'avant, l'ONUDI a lancé, en 2017,

un projet de renforcement des capacités et de sensibilisation à l'importance de la conception et de la mise en œuvre de politiques de contrôle de la qualité efficaces. Des connaissances normalisées sur les infrastructures du contrôle de la qualité ont été diffusées auprès des pays en développement, qui ont pu améliorer les leurs, et leurs réglementations techniques, pour mieux accéder aux marchés.

En collaboration avec des partenaires du Réseau international de l'infrastructure du contrôle de la qualité INetQI, le projet financé par le Gouvernement finlandais a donné lieu à une série de recommandations à l'intention des pays en développement, après un examen complet de toutes les données relatives à leurs infrastructures du contrôle de la qualité, qui met en avant les meilleures pratiques et des études de cas.

Les principales dimensions d'une politique de contrôle de la qualité (cohérence, optimisation, gouvernance, inclusion et viabilité) ont été arrêtées, puis un ensemble de principes directeurs régissant la conception et la mise en œuvre de cette politique a été défini. Des principes directeurs, un guide technique et un guide pratique ont été rendus publics lors d'une manifestation organisée conjointement avec le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) suisse en marge de la réunion du Comité des obstacles techniques au commerce, à Genève, en juin 2018.

L'ensemble de principes directeurs permet à chaque pays d'adapter ces orientations à ses propres besoins. Il les aide en outre à mettre en place une politique de contrôle de la qualité et l'infrastructure correspondante qui répondent au mieux à leurs besoins à un stade donné de leur développement et facilitent leur accès aux marchés mondiaux.



Un portefeuille d'activités relatives à l'infrastructure du contrôle de la qualité et au commerce est actuellement mis en œuvre pour un montant supérieur à **150 millions d'euros**



Plus de **100 pays** ont reçu une aide pour mettre en place une infrastructure du contrôle de la qualité



Plus de **600 laboratoires** ont été aidés ces dernières années pour obtenir un agrément international



Plus de **2 000 entreprises** ont été guidées pour obtenir une certification de leurs systèmes de gestion

L'ONUDI À GENÈVE

Avec une forte concentration d'entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales, Genève est un haut lieu de réunions intergouvernementales et un centre opérationnel des Nations Unies pour la mise en œuvre du Programme 2030. Le Bureau de Genève joue donc un rôle essentiel dans le renforcement du positionnement stratégique de l'Organisation dans cette ville, en entretenant des liens étroits avec les missions permanentes auprès de l'ONUDI qui y sont sises et en encourageant la coopération avec d'autres organisations internationales présentes sur place.

En moyenne, l'ONUDI à Genève participe à 100 à 200 conférences, réunions et ateliers par an, et entretient des liens étroits de partenariat et de coopération avec les entités des Nations Unies, en particulier dans les

domaines du commerce, de l'investissement et de la technologie.

Parmi les faits marquants de l'année 2018, on peut citer la table ronde de haut niveau pour la mobilisation de l'investissement en faveur d'un développement industriel inclusif et durable en Afrique, organisée dans le cadre du Forum mondial de l'investissement de la CNUCED, la conférence internationale sur l'accès à des médicaments de qualité en Afrique et à d'autres produits thérapeutiques en Afrique francophone, organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et une session extraordinaire sur le Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation, organisée en coopération avec l'Union internationale des télécommunications.

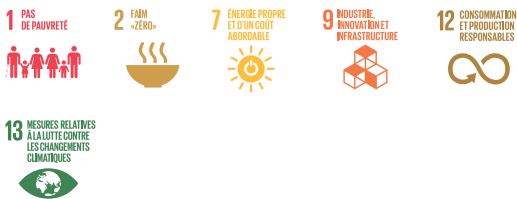
Aerial view of a river with white water rapids, showing turbulent, frothy water cascading over rocks. The water is a vibrant turquoise color, and the surrounding rocks are dark and jagged.

5

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les écosystèmes mondiaux sont de plus en plus menacés face à l'accroissement démographique, l'augmentation de la consommation et l'urbanisation, qui risquent d'épuiser des ressources déjà appauvries et exacerbent les effets des changements climatiques. L'ONUDI s'attache à bâtir des systèmes qui assurent croissance et prospérité tout en protégeant l'environnement. Elle aide les pays en développement et les économies émergentes à construire des systèmes de production propres intégrés, qui limitent les dégâts que l'industrialisation cause sur l'environnement tout en ouvrant la voie à une économie circulaire, en prodiguant des conseils techniques et stratégiques aux gouvernements et aux entreprises sur la manière d'adopter des systèmes énergétiques plus efficaces et propres. L'ONUDI joue également un rôle clef en aidant les États Membres à limiter pour finalement éliminer l'utilisation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone et d'autres polluants toxiques, contribuant ainsi à améliorer la biodiversité, le climat et la santé à l'avenir.

PRODUCTION INDUSTRIELLE ÉCONOME EN RESSOURCES ET À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE



L'épuisement irréversible des ressources, l'accroissement démographique, l'urbanisation rapide, la progression de la consommation de la classe moyenne, la pollution et les changements climatiques anthropiques pèsent énormément sur les systèmes économiques et écologiques de la planète. L'ONUDI s'attache à inverser ces tendances en aidant les États Membres à adopter une production industrielle économe en ressources et à faible émission de carbone qui soit intégrée. Cette démarche permettra d'alléger la pression pesant sur les ressources et sur l'environnement et contribuera à la réalisation du Programme 2030.

Pour y parvenir, l'ONUDI encourage l'écoconception, la réparation, le recyclage et le traitement en fin de vie des produits. Elle fournit également une assistance technique aux entreprises et aux gouvernements sur les techniques de production propres et économes en ressources. Ces techniques permettent d'augmenter l'efficacité et de limiter l'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement dans les procédés industriels, et d'améliorer ainsi les résultats économiques, environnementaux et sociaux de milliers d'industries manufacturières.

La plus importante des activités de l'ONUDI dans ce domaine a été le Programme de production propre et économe en ressources, mené conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Pendant ce programme, l'ONUDI a approuvé 16 projets d'un montant total de 22,9 millions de dollars et 8 projets dérivés d'un montant total de 60 millions de dollars. En 2017, 12 nouveaux projets, en cours ou en voie de lancement, intégraient des composantes ayant

trait à une production propre et économe en ressources ou avaient des liens avec cette thématique. À la fin de 2017, la valeur totale du portefeuille de projets liés à ce domaine atteignait un peu plus de 580 millions de dollars.

L'atelier final consacré à une production propre et économe en ressources a été organisé à Bangkok en octobre 2018. Il a été l'occasion de se pencher sur les succès et les difficultés du programme, dans le cadre duquel l'ONUDI a directement fourni à des centaines d'entreprises et aux gouvernements de 13 pays des conseils techniques et stratégiques sur les procédés respectueux de l'environnement qui ont eu des retombées indirectes sur des milliers d'autres bénéficiaires.

Les travaux menés dans le domaine d'une production propre et économe en ressources se poursuivront dans le cadre du Programme mondial sur les parcs éco-industriels. Ce programme vise à transposer les principes d'une production propre et économe en ressources à l'échelle des parcs éco-industriels, qui réunissent des entreprises sous un système de gestion commun, leur permettant de partager et d'échanger des



Au Kenya, pour une production propre et économe en ressources, on remplace les camions diesel par des bennes suspendues pour transporter les feuilles de thé

ressources et de générer de nouveaux gains d'efficacité. Un cadre international pour les écoparcs industriels et le manuel connexe à l'intention des praticiens ont été publiés conjointement en décembre 2017 par l'ONUDI, la Banque mondiale et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ).

En 2018, l'ONUDI a également reconduit deux programmes environnementaux phares financés par l'UE : SwitchMed, qui est entré dans sa deuxième phase et comprend une composante MED TEST III ; et le programme en faveur de l'établissement d'économies plus écologiques dans les pays du Partenariat oriental de l'Union européenne (EaP Green), qui se poursuivra sous le nom d'EU4Environment.

Promotion d'une transition vers une économie circulaire

Déterminée à favoriser un développement industriel inclusif et durable et à réaliser les objectifs de développement durable, l'ONUDI souscrit de longue date aux idées qui sous-tendent le concept d'économie circulaire. Elle inscrit désormais de plus en plus ces objectifs au cœur de ses programmes, tant au sein de son Département de l'environnement que dans d'autres de ses domaines d'intervention.

Le concept d'économie circulaire repose sur une idée de base : la régénération, selon laquelle les étapes — extraction des matières premières, fabrication, distribution et utilisation des produits, gestion et élimination finale des déchets — se succèdent selon un processus cyclique continu. Ce changement de paradigme par rapport à nos systèmes de production linéaires actuels — chers, inefficaces et très pernicieux pour les écosystèmes mondiaux — exigera un système mondial dans lequel les biens sont fabriqués, utilisés, réutilisés, réparés puis retransformés en nouvelles matières premières. La transition vers une économie circulaire nécessitera une évolution fondamentale dans la manière dont nous pensons la production et la consommation. Toutefois, on observe des signes montrant que cette dynamique est déjà en cours chez les décideurs, les entrepreneurs et les économistes.

Pour réaliser ce changement, il est important de prendre en compte les besoins différents des pays en développement et des pays développés. Une baisse de la demande de produits primaires de la part des pays

LA CINQUIÈME CONFÉRENCE SUR L'INDUSTRIE VERTE



Cinquième Conférence sur l'industrie verte (Bangkok, octobre 2018)

Première conférence mondiale consacrée aux tendances et aux pratiques de l'industrie verte, la Conférence sur l'industrie verte est organisée tous les deux ans, depuis 2009, par l'ONUDI et les organisations partenaires. Sa cinquième édition, qui s'est tenue à Bangkok en octobre, visait à aider les gouvernements, les dirigeants de l'industrie et les autres parties prenantes à concevoir des solutions pour promouvoir un développement durable en établissant une industrie plus écologique, conformément au Programme 2030.

Réunissant près de 600 dirigeants des gouvernements, de l'industrie et des institutions de recherche de 51 pays, elle a donné lieu à des présentations liminaires et à des sessions consacrées à la gestion des ressources et à l'économie circulaire, aux parcs éco-industriels, à la gestion des déchets, à l'établissement d'entreprises et de chaînes d'approvisionnement plus écologiques et au financement d'un développement industriel vert. Les débats et les enquêtes interactives en ligne qui ont eu lieu dans le cadre de la Conférence ont mis en lumière qu'un soutien solide à l'industrie verte était essentiel pour parvenir à mettre en place une économie circulaire.

La Conférence a atteint son point d'orgue avec l'adoption de la déclaration finale, qui éclairera les engagements internationaux qui seront pris dans le domaine de l'industrie verte et donnera un nouvel élan à la promotion de politiques industrielles, de pratiques et de produits respectueux de l'environnement dans les industries des pays en développement et en transition économique à travers le monde.



développés pourrait avoir une incidence négative sur les nations plus pauvres, en particulier sur les PMA, qui dépendent fortement des exportations. Dans le même temps, les PMA et les autres pays en développement ne disposeront peut-être pas des compétences et des technologies nécessaires à l'avènement d'une économie circulaire. L'ONUDI s'attache donc à faire en sorte que l'économie circulaire bénéficie au système économique mondial, y compris aux pays en développement. Forte des dizaines d'années où elle a aidé les pays en développement à adopter des produits, des procédés et des normes industrielles propres et plus économes en ressources, elle se positionne comme un prestataire clef

de services de coopération technique pour assurer une transition en douceur vers une économie circulaire.

L'ONUDI offre un cadre d'action intégré, compte tenu des synergies qui se créent entre les travaux qu'elle mène dans le domaine de l'environnement et d'autres, tels que l'agribusiness et le commerce, l'investissement et l'innovation. Elle produit également des publications et des directives destinées à aider les pays à se doter du savoir-faire technique dont ils ont besoin pour transformer leurs économies, et facilite les échanges sur les mesures prises en faveur d'une économie circulaire au niveau mondial.

En 2018, l'ONUDI a participé à des consultations sur l'économie circulaire avec plus de 30 États Membres. Elle a également pris part à un certain nombre de manifestations sur cette thématique organisées à travers le monde, telles qu'une conférence sur l'économie circulaire dans le secteur du tourisme en Europe du Sud-Est, en mai, un forum international sur l'économie circulaire, qui s'est tenu au Pérou en septembre, et la session de clôture du deuxième Forum mondial de l'économie circulaire, qui a eu lieu à Yokohama (Japon) en octobre. En outre, en décembre, l'ONUDI a organisé, à Bahreïn, la deuxième session de cours sur le développement industriel vert et les moyens de parvenir à une économie circulaire, à l'intention des responsables politiques de la région de l'Asie et du Pacifique et des pays arabes.

Établissement d'économies plus écologiques dans les pays du Partenariat oriental de l'Union européenne

Au cours des vingt dernières années, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine, ainsi que d'autres États postsoviétiques, sont passés d'une économie planifiée à une économie de marché intégrée au niveau mondial. Ces pays se sont relevés de la forte progression de la pauvreté et des inégalités qui a suivi l'effondrement de l'Union soviétique, mais n'ont à ce jour pas atteint la qualité de croissance et de confiance dans les institutions qui devrait accompagner le développement économique.

Un certain nombre de pays ont pris acte du développement vert dans leurs stratégies nationales et sont en train d'adopter des pratiques de consommation et de production durables. Pour accélérer les progrès vers

une économie plus respectueuse de l'environnement dans les six pays du Partenariat oriental de l'Union européenne, l'ONU, le PNUE, la Commission économique pour l'Europe et l'OCDE ont lancé le projet EaP Green, financé par l'UE et d'autres donateurs.

Achévé mi-2018, ce projet a aidé les pays à tourner leurs secteurs vers une économie verte en adaptant et en adoptant des pratiques et des techniques de consommation et de production durables, en particulier dans l'alimentation, les matériaux de construction et les produits chimiques.

Grâce à des activités de démonstration et un apprentissage par les pairs au sein de clubs de production propre et économe en ressources, les entreprises ont pu recenser et déployer les meilleures méthodes et technologies permettant une utilisation toujours plus rationnelle des ressources. Au total, environ 250 industries manufacturières ont été ciblées, et 2 à 10 clubs ont été créés dans chaque pays.

Le projet a été déterminant pour changer les attitudes à l'égard de l'utilisation des ressources. Les démonstrations faites par les groupes de pairs ont joué un rôle important pour aider les entreprises à évoluer. Des prestataires locaux de services de production propre et économe en ressources, formés par des experts étrangers, ont donné aux entreprises des outils pour faire évoluer leurs pratiques, en leur montrant les avantages du changement. Fort de ce succès, le projet a été prolongé sous le nom d'EU4Environment, qui sera mis en œuvre par tous les partenaires initiaux, et par la Banque mondiale.

ACCÈS AUX ÉNERGIES PROPRES À DES FINS PRODUCTIVES



Première menace pesant sur la réalisation d'un développement durable au niveau mondial, les changements climatiques touchent plus durement les pauvres et les plus vulnérables. L'urgence à y faire face engendre des changements sans précédent dans la

manière dont nous produisons et consommons l'énergie, caractérisée par un abandon grandissant des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables et la croissance des marchés décentralisés et dématérialisés.

Pour réaliser les objectifs climatiques fixés dans l'Accord de Paris, il faut agir plus en profondeur et plus rapidement pour déployer des sources d'énergie à faible émission de carbone et investir davantage dans l'efficacité énergétique.

Les pays en développement qui peinent face à l'accroissement démographique rapide, à la piètre qualité des infrastructures et à l'urbanisation croissante, en particulier dans certaines parties de l'Afrique et dans les PMA, ont besoin d'un appui particulier pour établir des économies décentralisées, dématérialisées et décarbonées.

L'ONU aide les pays à créer des écosystèmes fondés sur des énergies propres, qui transformeront l'industrie et les entreprises, en prodiguant des conseils techniques et stratégiques aux gouvernements et aux entreprises sur la manière de déployer des systèmes énergétiques intelligents afin d'améliorer l'accès à l'énergie et son utilisation rationnelle.

L'approche globale de l'ONU consiste à : sensibiliser en réunissant les parties prenantes ; aider les gouvernements à créer des environnements réglementaires plus solides pour appuyer l'adoption d'énergies propres ; et faire la démonstration de nouvelles technologies.

Par exemple, au titre de son Programme mondial d'innovation par les technologies propres, l'ONU collabore directement avec les gouvernements et les PME des pays en développement afin qu'ils soutiennent et adoptent des modèles d'activité novateurs fondés sur les technologies propres. Il sera essentiel de développer l'innovation nationale pour permettre aux pays d'accéder à une part équitable des 6 400 milliards de dollars qui seront investis dans les technologies utilisant des énergies propres dans les pays en développement au cours des dix prochaines années, dont 1 400 milliards de dollars pour les PME.

L'ONU intervient également dans la mobilisation des financements et collabore avec des partenaires afin d'accroître encore les investissements dans le cadre du réseau consultatif pour le financement privé.

Réseau consultatif pour le financement privé

Se tourner vers des technologies à faible intensité de carbone qui soient résistantes face aux changements climatiques pose un certain nombre de difficultés aux pays en développement et aux économies émergentes. La première d'entre elles est l'accès aux financements. Le faible nombre de projets prêts à être présentés aux investisseurs freine également l'adoption de ces technologies.

Le réseau consultatif pour le financement privé est un partenariat public-privé visant à accélérer l'investissement privé dans les énergies propres, en particulier dans les PME des pays en développement. Il mobilise les compétences spécialisées du secteur privé dans le financement de projets et de technologies ne portant pas atteinte au climat, en aidant les entreprises à sélectionner des projets qui soient économiquement et environnementalement viables. Il construit ainsi une passerelle entre les investisseurs, les entrepreneurs de l'énergie propre et les concepteurs de projets.

Cohébergeurs du partenariat, mis en place par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'ONUDI et le Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont chargés de transposer l'action du réseau consultatif pour le financement privé à une plus grande échelle en fournissant une assistance technique et en facilitant l'accès des concepteurs de projets aux financements, en aidant les investisseurs publics et privés à trouver des projets susceptibles de recevoir le soutien des banques et en développant l'activité des membres consultants dans les pays en développement. Ces éléments permettront de créer de nouveaux marchés pour les technologies climatiques, de développer des écosystèmes de services financiers et d'introduire les meilleures pratiques qui pourront ensuite être reproduites.

Entre autres choses, l'initiative a contribué à accélérer les flux financiers vers les PME des pays en développement, à améliorer les capacités des concepteurs de projets locaux et à soutenir la croissance du secteur privé. À ce jour, elle a permis de lever 1,4 milliard de dollars pour 113 projets, représentant une diminution de 3,5 millions de tonnes de CO₂ et plus de 890 mégawatts de capacité d'énergie propre installée.

En 2018, cinq forums de financement ont été tenus, 145 projets ont été évalués, 45 ont été présentés et

14 ont bouclé leur financement, pour un total de 175 millions de dollars. Le portefeuille de projets du réseau consultatif pour le financement privé contient 146 projets d'une valeur de 7 milliards de dollars, représentant une diminution de 40 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

En outre, l'ONUDI a créé des synergies entre d'autres programmes de l'Organisation et le réseau, qui ont élargi la portée de ce dernier et lui ont permis de fournir des services plus intégrés en faveur des technologies climatiques.

Par exemple, en mai, grâce à une initiative pilote entre le Programme mondial d'innovation par les technologies propres et le réseau consultatif pour le financement privé, cinq jeunes pousses prêtes à entrer sur le marché avec l'appui du programme ont pu recevoir des conseils financiers d'experts du réseau et entrer en contact avec son réseau d'investisseurs.

Premier programme d'accélération des technologies propres au niveau mondial par son envergure, le programme affiche un solide palmarès : il a aidé des centaines d'entreprises à accélérer l'adoption de solutions technologiques novatrices en les formant au développement d'entreprises et de produits, et il a facilité l'accès d'entreprises possédant des technologies climatiques novatrices aux financements. Il devrait toucher 25 pays en 2025, année où il entrera dans sa phase 2.0, en soutenant la commercialisation dans des entreprises à fortes retombées triées sur le volet.



Le réseau mondial à la Conférence de haut niveau sur l'énergie et le développement durables (octobre 2018)

Réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables

Un autre obstacle freine l'adoption d'une énergie durable et de technologies à faible émission de carbone dans les pays en développement : le fait qu'il s'agit d'un petit marché fragmenté, obstacle auquel s'ajoute la lenteur des progrès accomplis dans le renforcement de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Pour surmonter ces difficultés, il faudrait dégager de plus grandes économies d'échelle et se concentrer davantage sur les solutions du côté de l'offre. Un moyen efficace d'y parvenir consiste à intensifier la coopération régionale intégrée entre les pays, le secteur privé et la société civile.

La création de marchés régionaux qui appliquent des normes et un cadre communs diminuerait le risque d'investissement et favoriserait les échanges de biens et services durables à faible émission de carbone. L'amélioration de la coordination régionale réduirait également les doubles emplois et la fragmentation qui conduisent souvent à une utilisation inefficace des financements internationaux, et faciliterait la mise en œuvre des accords internationaux sur le climat.

Toutefois, dans de nombreux pays en développement, les institutions de promotion de la coopération régionale dans le domaine de l'énergie durable manquent de moyens, les gouvernements n'ayant souvent pas les ressources nécessaires pour superviser des procédés techniques complexes.

L'ONUDI a lancé le réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables pour contribuer à accélérer le développement de marchés de l'énergie durable qui soient intégrés et inclusifs dans les pays en développement. Dans le cadre de ce programme, elle aide les organisations régionales à créer des centres pour l'énergie durable, fournit des services techniques dans la première phase opérationnelle des centres et joue un rôle facilitateur pour améliorer le dialogue entre les États Membres et les organisations régionales.

Depuis son lancement en 2010, le réseau est devenu un partenariat multipartite comprenant un réseau de sous-centres pour l'Afrique et les pays arabes, et s'étend maintenant en Amérique centrale, en Asie centrale et dans la région du Kutch hindou et de l'Himalaya. Les centres servent de pôles de connaissance et de plateformes pour l'échange d'idées, qui complètent et



accélèrent les mesures déployées au niveau national pour promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique à des fins productives dans les secteurs clefs et pour renforcer l'entrepreneuriat et l'innovation dans le domaine de l'énergie, à l'échelle nationale.

Les villes durables, clefs d'un développement industriel inclusif et durable

Plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes, et cette proportion devrait atteindre deux tiers d'ici à 2050. Synonyme de perspectives de croissance et de bien-être humain, l'urbanisation pèse cependant sur les ressources et sur la capacité de l'environnement à absorber les déchets et les émissions. Les villes représentent aujourd'hui 70 % des émissions de CO₂ liées à l'énergie et consomment 70 % des ressources de la planète.

Il sera essentiel de faire en sorte que la croissance urbaine soit viable pour garantir la prospérité future et notre capacité à lutter contre les changements climatiques. Cela n'est possible que si les villes adoptent des technologies, des infrastructures et des innovations à faible émission de carbone, devenant des centres verts pour l'action climatique.

Au titre de son engagement à assurer un développement industriel inclusif et durable, l'ONUDI aide donc la transition vers des villes durables à faible

émission de carbone qui soient résilientes. Si l'on ne met pas en place les infrastructures et les services durables qui s'imposent dans un monde de plus en plus urbanisé, il sera difficile de développer le secteur industriel durable compétitif qui est nécessaire aux emplois et à la prospérité futurs. Il sera également impossible d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et les objectifs de développement durable, à moins d'intégrer les technologies à faible émission de carbone et l'économie circulaire dans l'urbanisation.

Les projets de l'ONUDI concernant les villes durables aident les pays à faire face à des enjeux à la fois urbains et industriels, en fournissant une assistance technique en matière de politiques, de planification et de cadres réglementaires, et en menant des activités pilotes de démonstration sur les nouvelles technologies.

L'ONUDI œuvre aux côtés des parties prenantes pour exécuter des projets de démonstration dans des domaines comme les transports et la gestion des déchets. Ces projets prouvent la valeur et la rentabilité des technologies à faible émission de carbone, et les résultats positifs concourent à mieux sensibiliser les investisseurs locaux et internationaux et à encourager de nouveaux financements dans les entreprises de technologies propres.

En 2018, l'ONUDI a appuyé des solutions durables utilisant des énergies propres dans un certain nombre de villes à travers le monde, dont : la fabrication de solutions de mobilité économes en énergie et à faible émission de carbone et l'expérimentation de technologies de réseau intelligent en Malaisie ; l'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain dans le cadre d'une politique et de partenariats en Côte d'Ivoire ; l'expérimentation de l'intégration et de la fabrication de véhicules électriques alimentés par des sources d'énergie renouvelable en Chine ; et l'accroissement du détournement et de la valorisation des déchets, ainsi que le développement de la valorisation énergétique des déchets, en Inde.

Développement de villes durables en Malaisie

Les trois quarts environ de la population malaisienne vivent dans les villes, et cette part devrait s'élever à 82 % d'ici à 2030. En raison de la pression de l'urbanisation rapide sur l'environnement, il est plus difficile pour le pays de lutter contre les changements climatiques et de parvenir à un développement durable.



En Malaisie, des bus électriques contribuent à l'amélioration des transports publics et à la protection de l'environnement et du climat

La dépendance persistante vis-à-vis des combustibles fossiles, notamment du charbon, la piètre qualité des transports publics et la demande croissante d'automobiles, la pollution de l'air élevée, le manque d'espaces verts et les bâtiments, sources de gaspillage : tous ces facteurs contribuent à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

En coopération avec le Gouvernement malaisien, l'ONUDI met en œuvre un nouveau projet de démonstration qui appuie un aménagement et une gestion durables des villes et facilite l'adaptation des technologies, aidant à atténuer les risques climatiques.

Au titre du programme intégré pilote sur les villes durables financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le projet est expérimenté, à l'échelon local, dans la ville de Malacca, au sud-ouest du pays. Au niveau national, il promeut un cadre réglementaire et un modèle d'activité qui encourageront l'investissement durable et l'adoption de technologies vertes dans d'autres villes. Un cadre national de développement de villes durables devrait fournir des directives pour la transposition du projet à une plus grande échelle.

Pour les villes jouissant de ressources renouvelables solaires, des technologies telles que les réseaux intelligents, le rechargement intelligent, la réutilisation des batteries de véhicules électriques pour le stockage d'énergie et le refroidissement solaire seront

FORUM DE L'ÉNERGIE DE VIENNE

Depuis son lancement en 2009, le Forum de l'énergie de Vienne, manifestation biennale, est devenu l'une des tribunes internationales les plus grandes et importantes pour l'examen des solutions mondiales d'énergie durable.

Exceptionnellement, il a tenu une session extraordinaire en mai 2018, en amont de l'examen de l'objectif de développement durable 7 par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Sur le thème « Alimenter l'innovation pour la prospérité », les délégués se sont penchés sur la transition entre les combustibles fossiles et les énergies renouvelables, étape capitale qu'il importe d'accélérer pour réaliser le Programme 2030 et les objectifs de l'Accord de Paris.

Les sessions étaient axées sur la transformation des systèmes énergétiques, les technologies climatiques novatrices, les partenariats et l'entrepreneuriat comme moyens d'améliorer l'accès à l'énergie. Les moyens de favoriser la croissance économique et la prospérité en réalisant l'objectif de développement durable 7 ont été abordés. Le vaste potentiel de marché qu'offrent les

technologies utilisant des énergies propres pour une industrialisation durable a également été mis en avant.

Réunissant plus de 350 dirigeants des gouvernements, des organisations internationales, de la société civile et du secteur privé, le forum s'est clôturé sur le message selon lequel une approche systématique, englobant l'ensemble du cycle de vie technologique, y compris la recherche-développement, la démonstration, le déploiement et la commercialisation, était nécessaire pour adopter à une plus grande échelle des énergies propres ne portant pas atteinte au climat.

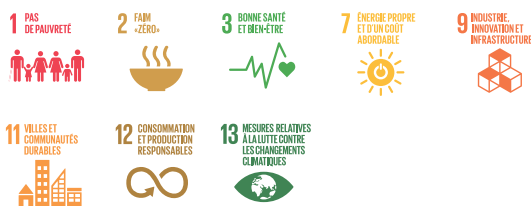


Le Ministre autrichien des affaires étrangères et le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales à la session extraordinaire du Forum de l'énergie de Vienne, en 2018

expérimentées afin d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les bâtiments et l'utilisation des énergies renouvelables pour le rechargement des véhicules électriques.

Ces mesures aideront la Malaisie à élaborer une politique intégrée et des règlements techniques qui élimineront les obstacles à l'intégration des véhicules électriques et des énergies renouvelables.

MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS MULTILATÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT



Dans son rapport sur les changements climatiques paru récemment, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a lancé un sévère avertissement,

rappelant la nécessité d'agir de toute urgence au niveau mondial pour contenir la dégradation anthropique de l'environnement. Les travaux menés par l'ONUDI pour aider les pays en développement à mettre en œuvre les accords multilatéraux sur l'environnement, en particulier le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, illustrent à point nommé ce que l'on peut faire pour lutter contre les changements climatiques.

Entre 1990 et 2018, l'ONUDI a contribué à éviter l'utilisation et l'émission potentielle de plus de 340 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an. L'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal prévoit l'élimination des hydrofluorocarbones (HFC), qui devaient remplacer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, mais sont eux-mêmes de puissants gaz à effet de serre. Les activités menées à ce titre contribueront encore davantage à l'atténuation des changements climatiques, en évitant jusqu'à 0,5 °C de réchauffement climatique imputable aux émissions directes d'ici à la fin du siècle. Les retombées pourraient s'avérer encore plus importantes, car les pays sont tenus de maintenir le niveau d'efficacité énergétique des produits visés par l'Amendement de Kigali ou de l'améliorer.

En sa qualité d'organisme d'exécution de premier plan des accords multilatéraux sur l'environnement, dont le Protocole de Montréal, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et la Convention de Minamata sur le mercure, l'ONUDI œuvre aux côtés des États Membres pour limiter les effets néfastes de la production industrielle sur l'environnement et sur la santé humaine en encourageant la production de biens et services verts. Ces accords sont cruciaux pour les pays en développement, où se déroule l'essentiel de la production industrielle mondiale, et qui subissent également les pires conséquences de la dégradation de l'environnement.

Sur le plan technique, au titre du Protocole de Montréal, l'ONUDI aide les industries à convertir les procédés de fabrication et les produits afin d'utiliser des substances ne portant pas atteinte à la couche d'ozone. Elle aide également à renforcer les compétences et les connaissances sur les moyens d'assurer une gestion durable des gaz industriels en les valorisant et en les réutilisant, et en mettant en place les méthodes voulues pour l'installation et la maintenance des appareils de réfrigération et de climatisation. L'ONUDI met en œuvre des plans d'élimination des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) dans 86 pays.

S'agissant de la Convention de Minamata sur le mercure, l'ONUDI mène des évaluations initiales dans 24 pays et dirige des plans d'action afin de réduire autant que possible et finalement d'éliminer l'utilisation du mercure dans le secteur de l'extraction d'or artisanale et à petite échelle.

Dans le cadre de ces activités, elle transforme des secteurs industriels entiers en éliminant les substances qui dégradent l'environnement, et concourt ainsi à améliorer les indicateurs de la biodiversité, du climat et de la santé à l'avenir et à favoriser des industries plus compétitives et durables.

En 2018, l'ONUDI a intensifié son action dans les domaines de ces trois accords multilatéraux sur l'environnement. Depuis l'adoption de l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal en 2016, entré en vigueur en janvier 2019, l'ONUDI harmonise de plus en plus ses activités pour y englober des mesures d'efficacité énergétique, outre l'introduction de nouvelles technologies sans danger pour la couche d'ozone.

Au titre de la Convention de Stockholm, une approche plus cohérente a été mise au point pour que les projets soient davantage en phase avec les objectifs de l'économie circulaire. Un pas important dans cette direction a été franchi en novembre avec la tenue d'une réunion rassemblant environ 50 pays partenaires de l'ONUDI à Vienne sur le thème « Économie circulaire : développement des industries du recyclage ».

En septembre, l'ONUDI a également accueilli une réunion de groupe d'experts internationaux sur la gestion durable des déchets du mercure, afin de commencer à définir une feuille de route pour une approche intégrée de la gestion de ces déchets. Cette thématique a été approfondie lors de la deuxième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure en novembre à Genève.

TRANSFORMATION DE LA GESTION DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS EN CHINE

Au cours des quarante dernières années, l'économie chinoise s'est développée à un rythme sans précédent, mais le coût environnemental de cette croissance rapide a été élevé, avec une augmentation des niveaux de pollution. L'utilisation massive de pesticides dans le vaste secteur agricole du pays constitue une importante source de pollution.

En 2004, année où ces substances ont été interdites en application de la Convention de Stockholm, 574 000 tonnes de pesticides contenant des polluants organiques persistants (POP) avaient été produites dans le pays. Il a été prouvé que ces substances occasionnent une série de problèmes de santé, allant d'allergies à des cancers, des troubles de la procréation et des dommages touchant les systèmes immunitaires et nerveux.

Par méconnaissance du problème chez les exploitants d'usines et en raison de la faiblesse des infrastructures ou des réglementations nationales permettant d'y faire face, les pesticides contenant des POP n'ont pas été stockés de manière sûre, et les déchets ont souvent été laissés dans des conteneurs ouverts entreposés dans des locaux vacants ou autres espaces vides situés dans des agglomérations. Des produits chimiques toxiques se sont ainsi infiltrés dans les sols et l'eau souterraine, tandis que des produits en poudre se sont diffusés au fil du temps dans l'air, posant un problème sanitaire. Des solutions comme le brûlage des pesticides ont ajouté à la pollution sous la forme de cendres volantes.

Déterminé à s'acquitter de ses obligations de réglementer strictement ou d'éliminer la production de POP au titre de la Convention de Stockholm, le Gouvernement chinois a pris conscience qu'il était important de s'attaquer à ce problème. Toutefois, lancé en 2007, son plan d'action ne contenait pas de détails techniques, et son application a été compromise par les savoir-faire limités des institutions.



Réduction des risques sanitaires sur **103** sites, comptant chacun **3 000** à **730 000** habitants



Réduction du risque élevé de contamination de l'eau potable pour **4 millions** de personnes (ville de Changsha)



Élimination de **6 352** tonnes de pesticides contenant des POP et de **42 000** tonnes de sols contaminés



Élimination de **50 000** tonnes et traitement de **30 000** tonnes de cendres volantes riches en dioxines



Réduction du risque pour la santé humaine à Beijing (**20 millions** d'habitants) et Tianjin (**1 million** d'habitants)



Élimination supplémentaire de POP dans **13** provinces ou villes



Appropriation et cofinancement (**80 millions de dollars**)

TRANSFORMATION DE LA GESTION DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS EN CHINE *(suite)*

Pour donner suite à une demande émanant de la Chine, l'ONUDI a lancé un projet de cinq ans financé par le FEM afin de fournir un appui technique et politique. L'objectif du projet était d'éliminer 10 000 tonnes du stock de déchets de pesticides contenant des POP et 1 000 tonnes de cendres volantes riches en dioxines provenant d'incinérateurs, conformément à la Convention de Stockholm. Pour cela, il fallait renforcer le cadre juridique et réglementaire régissant la gestion écologiquement rationnelle des déchets contenant des POP et leur élimination, améliorer les capacités institutionnelles, et enlever les déchets de pesticides contenant des POP et les cendres volantes riches en dioxines provenant d'incinérateurs qui se trouvaient sur les sites contaminés visés et les éliminer sans danger.

Au total, le projet a permis l'élimination rationnelle de 6 354 tonnes de pesticides contenant des POP (DDT/HCT) et 42 000 tonnes de sols contaminés par le DDT/HCH, soit bien plus que l'objectif initial. Le but était d'éliminer 8,97 grammes équivalent toxique (gTEQ) de POP contenus dans les pesticides, mais le chiffre final s'élevait à 43 gTEQ, soit cinq fois l'objectif. Environ 106,9 gTEQ de cendres volantes ont également été détruites, soit trois fois plus que prévu.

Mais le succès du projet ne se mesure pas seulement en chiffres. C'est l'un des rares projets du FEM à avoir réellement transformé le système en le rendant durable à long terme. Prolongé trois fois avant son achèvement en décembre 2018, le projet a été concluant à tous les niveaux mesurables, obtenant des résultats élevés sur les critères de l'efficacité, de l'utilité et de l'efficience. Il a présenté un avantage concret pour la santé des populations touchées, estimée entre 4 à 15 millions de personnes, et pour l'environnement. Par exemple, dans la seule province du Hunan, l'enlèvement des pesticides contenant des POP sur le site de l'usine chimique de Natian a considérablement diminué le risque de contamination du Xiangjiang, qui alimente en eau



potable la ville de Changsha, peuplée de 4 millions d'habitants.

Au début du projet, 17 obstacles à la gestion rationnelle et à l'élimination des POP ont été soulignés. Le projet les a tous surmontés et il a recensé 30 moyens d'action pour améliorer les réglementations et les normes aux niveaux national, régional et municipal.

Un réel changement a été possible grâce à l'adoption d'une approche très intégrée, qui a mis l'accent sur une bonne communication entre toutes les parties prenantes dans les 13 provinces ou villes, en montrant les avantages du projet à chaque étape. Si cette approche a initialement ralenti les progrès, elle visait à inciter les administrateurs publics, les communautés locales et les entreprises à s'approprier le projet, ce qui a été un facteur clef de son succès. Elle a également rapidement élevé le niveau des connaissances, ce qui a aidé à surmonter les obstacles. Un avantage inattendu a été le niveau important de cofinancement, qui a atteint 80 millions de dollars, soit le double du montant prévu à l'origine.

Sur le plan technique, une politique a été élaborée afin de lever les obstacles à l'adoption des meilleures technologies disponibles et des meilleures pratiques environnementales pour la gestion et l'élimination des POP, ce qui a permis de renforcer la viabilité du projet. Le fait que la plupart des technologies aient pu être adaptées en milieu industriel a facilité la participation des entreprises et l'adoption des technologies.

Des projets pilotes ont été exécutés pour démontrer aux décideurs la pertinence des normes internationales dans le contexte chinois, s'ils n'en étaient pas convaincus initialement. Ils ont également aidé à promouvoir l'adoption de nouvelles technologies. Des entreprises, comme les cimenteries, qui ont adopté de nouvelles technologies ont obtenu une nouvelle source de revenus alors que nombre d'entre elles risquaient la fermeture pour cause de surcapacité. Grâce au projet, le processus autrefois long et coûteux régissant l'obtention d'une autorisation de traitement des déchets dangereux a été simplifié, et 50 entreprises peuvent désormais prendre en charge des déchets toxiques, contre seulement deux auparavant.

Le projet a également fourni aux 13 provinces ou villes la principale directive sur la réglementation de la gestion des POP et des déchets dangereux, actuellement en cours d'adoption avec l'appui du Bureau de coopération économique avec l'étranger. Ces réglementations, lorsqu'elles ont été adoptées et intégrées systématiquement, ont été essentielles pour inciter les villes et les entreprises à adopter de nouvelles technologies, agissant comme un catalyseur du changement à long terme.

An aerial photograph of a river network in a landscape with a red color palette. The rivers are shown in shades of cyan and white, contrasting with the surrounding red and orange terrain. The network is dense and branching, covering most of the visible area.

6

PERSPECTIVES RÉGIONALES

À l'ère de la mondialisation, l'interconnectivité est essentielle pour résoudre la pléthore de problèmes de développement existants. Dans ce contexte, l'ONUDI exécute son mandat aux niveaux national, régional et international, selon les divers besoins de chaque État Membre. Elle appuie l'intensification de la coopération entre les régions, qui doit contribuer pour une part essentielle à stimuler l'investissement, la croissance et la prospérité, et à faire face à un large éventail de problèmes transfrontières, tels que l'adaptation aux changements climatiques.

L'ONUDI prête une attention particulière aux PMA, qui connaissent certaines des plus grandes difficultés de développement, tout en aidant les pays à revenu intermédiaire et les économies en transition dans des domaines comme la compétitivité industrielle, le commerce et le développement des PME. Elle attache de plus en plus d'importance aux partenariats avec les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé, entre autres, pour atteindre ses objectifs et assurer un développement industriel inclusif et durable.



États Membres de l'ONUDI 45

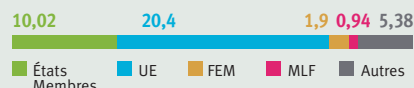
29 PMA 6 PEID 19 PRI

Présence locale de l'ONUDI dans 19 pays, dont des centres régionaux et un bureau régional en Afrique du Sud, en Éthiopie et au Nigéria

14 programmes de pays (2018)

PCP pour l'Éthiopie et le Sénégal

Coopération technique (2018) 38,6 millions de dollars



Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement actuels (total) : 28

Nouveaux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement signés (2018) : Burkina Faso (2018–2022), Ghana (2018–2022), Malawi (2019–2023), Mauritanie (2018–2022), Namibie (2019–2023)

AFRIQUE

Après une croissance freinée par la sécheresse et l'effondrement des prix des produits de base en 2016, les économies africaines se sont relevées en 2017 et ont continué de croître sensiblement en 2018, grâce à des politiques macroéconomiques saines et aux progrès des réformes structurelles.

Néanmoins, l'amélioration des chiffres de la croissance masque des niveaux de pauvreté toujours élevés, les pauvres des villes, les femmes et les jeunes étant plus susceptibles d'être marginalisés. Les changements structurels doivent aller plus loin afin de créer des économies plus diversifiées qui permettent d'accroître la productivité et d'offrir des emplois et des compétences à une population en croissance rapide. Il faudra pour cela des politiques qui stimulent l'investissement intérieur, y compris l'investissement dans les infrastructures, la science, la technologie et l'innovation, et qui aident à diversifier les exportations, à approfondir les liens entre milieu rural et milieu urbain, renforcent les institutions dans le cadre d'une véritable intégration régionale et encouragent l'industrie verte.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Afrique

Par sa position unique de principal organisme d'exécution pour la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, l'ONUDI joue un rôle central pour guider les économies sur cette

trajectoire. Elle participe à un certain nombre de programmes pratiques pour atteindre les objectifs de la décennie, notamment au Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique, qui vise à mobiliser des ressources financières et non financières pour assurer un développement industriel inclusif et durable.

L'Organisation intervient sur le terrain, notamment dans le cadre de ses PCP et programmes de pays. On dénombre 14 programmes de pays en cours, et 7 sont sur le point d'être lancés, dont 5 avec des PMA. Le continent africain est également celui où l'ONUDI a commencé à expérimenter ses PCP, initialement en Éthiopie et au Sénégal. Cette nouvelle approche monte en puissance : 9 pays africains ont demandé à bénéficier d'un PCP en 2018.

Au Sénégal, l'ONUDI a aidé le Ministère de la promotion des investissements et des partenariats à réformer les cadres juridique, réglementaire et institutionnel régissant l'organisation et le fonctionnement des zones économiques spéciales en apportant des contributions techniques au projet de loi qui prévoit des incitations plus fortes pour les investisseurs étrangers.

La mobilisation des partenaires s'est poursuivie sur la base des études de préfaisabilité achevées concernant la création de trois agropoles dans le nord, le centre et

le sud du pays. Le Gouvernement sénégalais et la BAFD, ainsi que d'autres partenaires coordonnés dans le cadre du groupe de travail national sur les agropoles, ont débloqué les ressources annoncées pour financer les études de faisabilité de ces trois agropoles. Ces centres permettront d'attirer des investissements supplémentaires dans des chaînes de valeur à fort potentiel en générant des revenus, en créant des emplois, en augmentant les volumes de production et en contribuant au développement. En novembre 2018, le parc industriel intégré de Diamniadio a été inauguré par le Président Macky Sall, un défenseur de la cause de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. Dans le cadre du PCP, l'ONUDI a joué un rôle important dans la création du parc en aidant, par ses compétences techniques, à définir le modèle d'activité et les aides à l'investissement, et à régler les aspects juridiques, réglementaires et institutionnels liés à la gestion et à l'administration du parc.

En Éthiopie, la société régionale d'aménagement des parcs industriels a reçu plus de 300 demandes pour un emplacement dans l'un des quatre parcs agro-industriels intégrés prévus. Sept entreprises ont été approuvées à ce stade, dont cinq sociétés internationales de Chine, des Pays-Bas, de République de Corée et du Soudan.

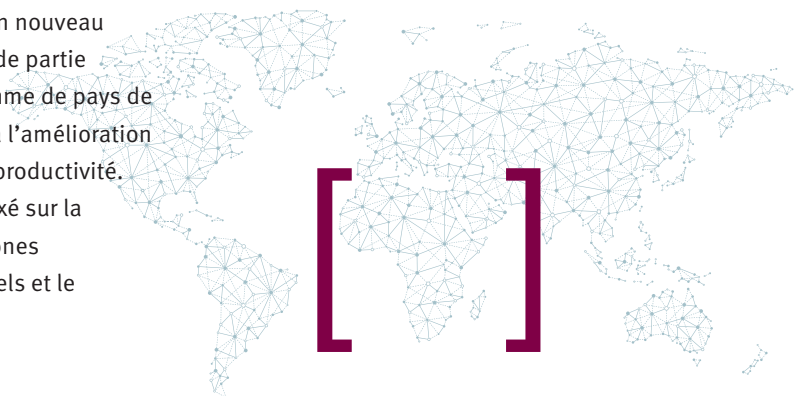
À ce jour, le PCP a mobilisé 300 millions de dollars de financements publics pour des projets d'infrastructures industrielles à grande échelle. Dans ce cadre, l'ONUDI aidera le Gouvernement à promouvoir l'investissement en mobilisant des financements supplémentaires auprès des partenaires, en préparant des portefeuilles d'investissement et en organisant des salons de l'investissement, telles que le deuxième Forum international de l'investissement agro-industriel, tenu à Addis-Abeba en mars.

Au niveau des pays, le Nigéria a lancé un nouveau programme de pays (2018–2022) en grande partie autofinancé, inspiré du précédent programme de pays de six ans (2012–2018), qui avait contribué à l'amélioration du commerce, de la compétitivité et de la productivité. Le nouveau programme sera notamment axé sur la gouvernance industrielle, les MPME, les zones économiques spéciales, les parcs industriels et le développement du secteur privé.

L'année a été marquée par un approfondissement et un élargissement des partenariats. L'ONUDI a invité les gouvernements à soutenir les stratégies de ses PCP. Elle a également organisé un certain nombre de manifestations afin de générer davantage de ressources financières et d'améliorer la collaboration avec les principaux donateurs. Par exemple, une table ronde des donateurs s'est tenue en Mauritanie en juillet 2018, après le lancement d'un nouveau programme de pays sur place.

En mai 2018, un nouveau mémorandum d'accord a été signé avec la BAFD afin de coordonner davantage l'action menée pour mettre en œuvre les activités de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique.

En mars 2018, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a été lancée à Kigali (Rwanda). Signé par 49 des 55 membres de l'Union africaine, l'accord qui en porte création est un jalon important vers l'approfondissement de l'intégration commerciale dans la région. S'il est mis en œuvre avec succès, il donnera naissance à l'un des plus grands marchés uniques au monde, qui représente une population de 1,3 milliard d'habitants et un PIB combiné de 3 000 milliards de dollars. L'ONUDI appuie activement l'initiative, qui constitue un moyen essentiel d'aider les pays à assurer un développement durable. L'intégration régionale est déterminante pour l'industrialisation, la diversification économique et la création d'emplois. L'intensification du commerce et de l'investissement étranger contribuera également à renforcer les chaînes de valeur régionales, permettant ainsi aux PME de devenir compétitives plus facilement.





AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

En 2017, grâce à l'amélioration de la demande intérieure et des résultats à l'exportation, la région a renoué avec une croissance positive pour la première fois depuis 2014. Toutefois, le ralentissement des échanges internationaux, les tensions politiques croissantes et la perspective qu'une hausse des taux d'intérêts aux États-Unis pénalise les investissements pourraient tempérer les progrès récents.

Nombre de pays à revenu intermédiaire de la région restent dépendants des produits de base, très endettés, dotés d'infrastructures insuffisantes et affligés de faibles taux de productivité et d'innovation.

Pour surmonter ces problèmes structurels, la région est déterminée à réaliser le Programme 2030. De nombreux pays ont souligné la nécessité d'améliorer l'intégration, de faire reculer la pauvreté et les inégalités, d'assurer une mise en valeur durable de l'environnement et de stimuler l'innovation technologique. Pour surmonter les obstacles au développement, il sera également essentiel d'intensifier les flux financiers vers les pays à revenu intermédiaire, de développer de nouvelles capacités et d'élargir le champ d'action du secteur privé.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes

En 2018, les activités de l'ONUDI dans la région étaient principalement axées sur l'industrie et l'environnement, et

la majorité des initiatives visaient à aider les gouvernements à s'acquitter de leurs obligations au titre des accords multilatéraux sur l'environnement. Une attention particulière a été portée au Protocole de Montréal et aux changements climatiques.

Plusieurs pays de la région sont parvenus à produire une grande partie de leur énergie à partir de sources renouvelables. L'ONUDI a continué d'aider les pays à stimuler le développement des applications de l'énergie solaire, de la bioénergie et de la valorisation énergétique des déchets, et l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie est également demeurée un programme central de l'Organisation dans la région.

Pour donner suite aux recommandations formulées par des membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, elle a redoublé d'efforts pour promouvoir l'agro-industrie, la biopharmaceutique et les technologies de pointe. La région représente environ 13 % des échanges agricoles mondiaux et possède un tiers des ressources en eau douce de la planète. Des programmes de développement des filières agricoles, axés sur la promotion de l'entrepreneuriat et de l'infrastructure du contrôle de la qualité, ont été exécutés cette année.

En 2018, l'ONUDI a élargi l'éventail des sources de financement, parvenant ainsi à accroître le nombre et la valeur des programmes autofinancés par les gouvernements, les partenariats et la coopération Sud-Sud et triangulaire.

En pratique, une de ces sources de financement a été le fonds d'affectation spéciale pour l'Amérique latine et

les Caraïbes de l'ONUDI, abondé par des contributions volontaires, qui vise à intensifier la coopération régionale en faveur d'un développement industriel inclusif et durable, au titre de laquelle quatre projets régionaux ont été exécutés, bénéficiant à la plupart des pays de la région.

En octobre 2018, l'ONUDI a tenu une conférence internationale au Panama sur les difficultés et les possibilités liées à la réalisation de l'objectif de développement durable 9 dans la région. La conférence a abouti à l'établissement du programme d'accélération de la réalisation de l'objectif 9 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui réunit des représentants régionaux dans le cadre de partenariats public-privé, de la coopération Sud-Sud, de réseaux et d'alliances.

En septembre, le Directeur général de l'ONUDI s'est rendu dans l'État plurinational de Bolivie, en Équateur et au Mexique pour y promouvoir les programmes menés par l'Organisation dans la région. Lors de sa visite, un nouveau programme de pays a été signé avec l'État plurinational de Bolivie afin de mettre en œuvre des projets de parcs éco-industriels, de systèmes de production propre et de développement de l'industrie pharmaceutique fortement axés sur l'inclusion sociale, la création d'emplois, les compétences et la formation.

Le nouveau programme de pays bénéficiera également aux trois autres programmes de pays menés par l'ONUDI dans la région : à Cuba, en El Salvador et en République bolivarienne du Venezuela.

Par ailleurs, en janvier, la phase de mise en œuvre du PCP pour le Pérou a été lancée avec le démarrage de cinq projets de coopération technique dans différents domaines, notamment la qualité des exportations dans les secteurs du café et du cacao, le développement d'une chaîne de valeur intégrée dans l'aquaculture et le développement de zones industrielles durables.

l'énergie, le Chili s'est officiellement engagé à accroître la part des énergies renouvelables dans son bouquet énergétique global. Le pays a obtenu un certain succès dans la réalisation de cet objectif en déployant, à grande échelle, des projets d'électricité solaire photovoltaïque et éolienne. Toutefois, les projets menés à plus petite échelle ont été moins concluants, comme ceux qui ont été développés pour promouvoir l'autoconsommation, c'est-à-dire une configuration où les utilisateurs produisent et consomment leur propre énergie et peuvent vendre l'excédent au réseau.

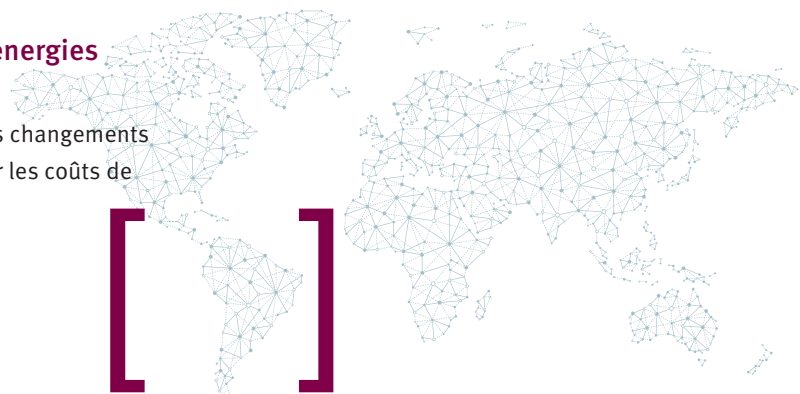
L'ONUDI exécute un projet visant à aider les PME du secteur du lait à développer l'autoconsommation en utilisant le biogaz. Ce projet aide les agriculteurs à surmonter certains des obstacles considérables auxquels ils se heurtent, notamment des coûts de démarrage élevés, un accès limité aux financements, un manque de connaissances et le faible nombre de fournisseurs locaux.

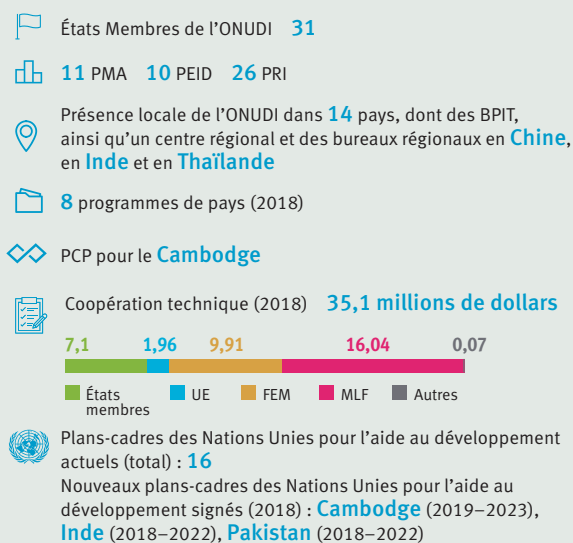
En collaboration avec le Gouvernement, l'ONUDI forme les agriculteurs des régions de Los Lagos et Los Rios à l'exploitation et au déploiement de systèmes de biogaz dans le cadre d'une série d'ateliers, de réunions et de visites sur le terrain. Pour assurer un développement à long terme, elle partage également des connaissances avec les institutions publiques, les entreprises d'ingénierie du biogaz, les universités et les centres de recherche.

Le projet en cours a contribué à mieux sensibiliser les PME aux avantages et aux écueils du biogaz comme source d'énergie renouvelable et devrait aboutir à la mise en place, dans le secteur, d'une technologie pilote fonctionnant au biogaz.

Financement de petits projets d'énergies renouvelables au Chili

Compte tenu des engagements pris sur les changements climatiques et de la nécessité de diminuer les coûts de





ASIE ET PACIFIQUE

La région de l'Asie et du Pacifique concentre les économies affichant la croissance la plus rapide de la planète. Elle continuera de tirer la croissance mondiale, avec une croissance du PIB estimée à 5,6% en 2018 comme en 2019. Malgré ce dynamisme, de nombreux pays font toutefois face à toutes sortes de difficultés qui pourraient menacer la prospérité à long terme. Il s'agit principalement de l'accroissement démographique rapide, de l'accélération de l'urbanisation, des changements climatiques, des effets des technologies de rupture, de l'appauvrissement des ressources naturelles, d'un accès insuffisant à l'énergie, de la faible compétitivité et du risque de ralentissement des échanges.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Asie et dans le Pacifique

Les activités de l'ONUDI visent à s'attaquer à ces grands défis. L'Organisation exécute actuellement 91 projets de coopération technique dans la région, soit un tiers de son portefeuille mondial. Ces projets traduisent la grande diversité économique de la région, qui accueille 60% de la population mondiale. L'amélioration de la compétitivité, l'accroissement de la prospérité, le développement de l'industrie verte et l'appui aux PME

comptent parmi les domaines ciblés par l'ONUDI avec l'aide de ses nombreux partenaires.

Par exemple, en mai 2018, l'ONUDI a conclu un accord avec l'Organisation de coopération économique, organisme intergouvernemental eurasiatique, afin de promouvoir le tourisme et la création d'emplois en mettant l'accent sur les projets de conservation. Plus tôt dans l'année, elle s'était associée à l'Alliance solaire internationale, plateforme intergouvernementale de connaissances, afin de réunir les parties prenantes au niveau mondial pour promouvoir l'énergie solaire, sensibiliser et renforcer les capacités techniques du réseau mondial de centres pour les énergies renouvelables.

L'ONUDI coopère en outre avec l'initiative de coopération économique du bassin du Mékong — réunissant le Cambodge, la Chine, le Myanmar, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam — dans le cadre d'un certain nombre de projets, notamment d'un projet sur les chaînes de valeur, au Viet Nam, visant à moderniser le système d'exportation de mangues du pays.

Elle poursuit également sa participation à l'initiative « Une Ceinture et une Route », programme

d'infrastructures et d'investissements de 1 000 milliards de dollars financé par la Chine qui vise à améliorer la coopération et la connectivité régionales et à établir une nouvelle ceinture économique de la Route de la soie sur terre et sur mer. Elle s'attache à stimuler l'investissement transfrontière dans les pays participants, à nouer des partenariats, à améliorer les échanges et à promouvoir des villes durables. L'ONUDI a organisé un certain nombre de manifestations à l'appui de l'initiative en 2018, notamment la manifestation annuelle « Bridge for Cities », qui s'est tenue à Vienne en octobre, et où ont été présentés des exemples de solutions urbaines et industrielles durables adoptées à Chengdu et à Shanghai (Chine), à Trieste (Italie) et à Vienne.

Elle a achevé avec succès le projet en faveur d'un développement inclusif et durable dans la nouvelle ceinture économique de la Route de la soie, qui a contribué au développement de couloirs industriels, de technologies et de parcs industriels en Azerbaïdjan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan, dans le cadre des mesures prises pour renforcer la coopération transfrontière et l'intégration régionale.

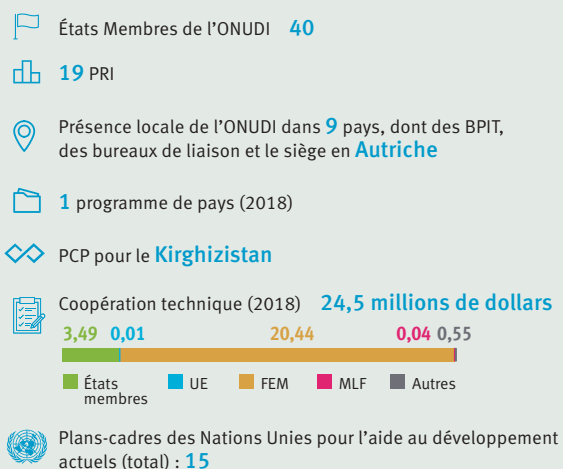
Parallèlement, le nouveau PCP pour le Cambodge a été lancé en 2018, et un groupe de travail a été établi pour coordonner les activités du programme. Le programme a suscité l'intérêt du secteur privé : le prestataire de solutions logistiques Worldbridge International s'est associé à l'ONUDI et au PNUD pour construire des infrastructures résilientes et favoriser l'innovation dans le cadre du PCP. Worldbridge International mettra l'accent sur la logistique verte et les PME, en aidant à faire tomber les obstacles au développement et à ouvrir de nouvelles perspectives pour l'investissement étranger et les jeunes pousses locales.

Pour favoriser la coopération interrégionale, l'ONUDI a contribué au Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, tenu en septembre. Des sous-forums s'y sont tenus dans les domaines de la promotion de l'investissement, du développement du secteur privé et de la production pharmaceutique locale en Afrique.

L'aide aux PME et le soutien à l'innovation étaient également les thèmes de nombreuses manifestations organisées par l'ONUDI en 2018, dont le premier salon international des produits d'importation en Chine, à Shanghai en novembre, qui visait à stimuler les flux d'importations vers la Chine en provenance des pays en développement. L'ONUDI a démontré les avantages et les retombées de ses projets dans des domaines comme le commerce électronique, l'infrastructure du contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, en montrant comment le développement d'une infrastructure de contrôle de la qualité, le renforcement des capacités commerciales et l'innovation pouvaient aider à promouvoir un développement industriel inclusif et durable dans les pays en développement en permettant à leurs PME d'accéder au marché chinois.

En coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'ONUDI a organisé à Bangkok, en octobre 2018, la cinquième Conférence sur l'industrie verte, sur le thème d'une industrie verte pour un développement durable. Plus de 400 décideurs et représentants de la société civile, de l'industrie et du milieu universitaire se sont réunis pour examiner les moyens à mettre en œuvre pour mettre au point des solutions qui intègrent la viabilité dans l'industrie, et ils ont mis en évidence les possibilités de croissance verte dans les pays en transition et les économies émergentes.





EUROPE ET ASIE CENTRALE

L'Europe et l'Asie centrale affichent un taux de développement relativement élevé et des taux de croissance économique stables bien que peu notables. Malgré tout, il y a beaucoup d'inégalités dans la région. Le chômage des jeunes demeure élevé, et certaines régions sont touchées par une forte exclusion sociale et un manque d'accès aux services sociaux et aux financements. L'absence d'accès à la formation, à l'éducation ou à l'emploi concerne plus souvent les femmes, nettement moins présentes que les hommes dans la population active.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Europe et en Asie centrale

L'ONUDI coopère avec les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé pour favoriser un changement catalyseur et porteur de transformation dans les économies de la région, qui aboutisse à un développement industriel inclusif et durable, et pour créer les conditions nécessaires à la réalisation de l'objectif de développement durable 9 et d'autres objectifs de développement durable connexes.

En 2018, elle a consolidé sa relation avec de nouveaux donateurs afin d'élargir sa gamme de projets, et la contribution nette totale aux activités qu'elle mène dans

la région a augmenté, passant à 500 000 euros. Nouveau pays donateur, la Pologne a financé l'énergie durable en Géorgie, la Tchéquie a alloué des fonds à un projet sur les produits du terroir dans ce même pays, la Slovénie a cofinancé un projet sur le développement de la filière de la tomate en Égypte, et un appui supplémentaire a été apporté par la Fédération de Russie pour un projet interrégional sur l'autonomisation économique et l'entrepreneuriat des femmes.

Les activités de l'ONUDI dans la région consistent essentiellement à aider les industries, par la coopération technique et la formation, à améliorer leur résilience face aux changements climatiques et environnementaux. Pour cela, l'ONUDI aide l'industrie à adopter de nouvelles pratiques de production et de consommation qui tiennent compte des effets produits à l'échelle du système, le but étant d'améliorer leurs stratégies. Sur cette base, elle coopère de plus en plus étroitement avec les gouvernements et les institutions pour élaborer les politiques voulues afin de mettre en place un cadre écologiquement viable qui fonctionne.

Le PCP pour le Kirghizistan, qui a joué un rôle clef dans l'élaboration d'une stratégie industrielle pour le pays, en est une illustration. Après des réunions concluantes tenues à Bichkek en mars, en collaboration avec le

Comité national kirghize de l'industrie, de l'énergie et de l'exploitation du sous-sol, l'ONUDI a rédigé un projet de stratégie d'industrialisation, qui propose un plan d'action pour faire de l'industrie un secteur moderne, compétitif, inclusif et durable entre 2018 et 2022 et analyse les perspectives à l'horizon 2040.

De nouvelles plateformes pour stimuler l'autonomisation, le rôle actif et l'entrepreneuriat des femmes

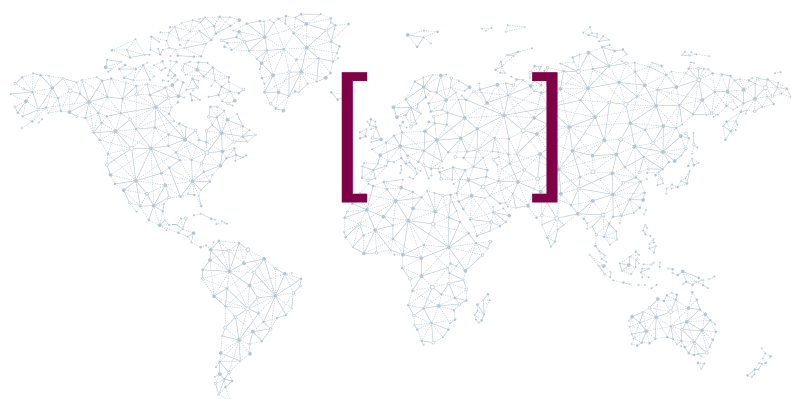
L'autonomisation des femmes constitue une composante capitale du Programme 2030, parce qu'elle y figure comme un objectif en soi (objectif de développement durable 5) et en raison de ses retombées sur tous les autres objectifs.

En 2018, dans le cadre de son rôle de plateforme mondiale de coopération, l'ONUDI a organisé deux manifestations fructueuses qui ont relayé le message sur l'autonomisation économique, le rôle actif et l'entrepreneuriat des femmes auprès d'un large public et offert une vaste tribune qui a permis à toutes les parties prenantes de se rencontrer et d'échanger des idées. En marge du prestigieux Forum économique international de Saint-Petersbourg, en mai, elle a organisé une manifestation sur le thème « Accroître la contribution des femmes à la croissance économique et à la prospérité : créer un environnement propice », qui a donné aux milieux d'affaires internationaux et aux décideurs russes de nombreuses occasions de coopération.

Plus tard dans l'année, l'ONUDI a diffusé des informations à l'occasion d'un forum sur l'entrepreneuriat des femmes organisé lors du Forum féminin eurasiatique, qui a également eu lieu à Saint-Petersbourg. Plus de 2,000 participants se sont réunis pour réfléchir, à partir de leurs expériences, à la manière de transposer à une plus grande échelle des pratiques qui ont permis d'accroître le nombre de femmes chefs d'entreprise dans le monde.

À l'issue des débats, des recommandations pratiques ont été formulées sur les moyens d'exploiter l'immense potentiel que représentent les femmes dans le développement économique, tout en obtenant de la Fédération de Russie qu'elle s'engage à l'avenir sur des mesures visant à appuyer le développement de l'entrepreneuriat et l'autonomisation économique des femmes dans la région.

Les manifestations ont également débouché sur la planification d'une initiative visant à concevoir et à mettre au point un module de formation en présentiel consacré aux tout derniers outils numériques, pour aider les femmes entrepreneurs issues principalement des pays de la Communauté d'États indépendants à développer leurs entreprises et à les rendre plus efficaces et durables. Des services de formation seront élaborés en tenant compte de la législation, des conditions et de la qualité des services, de la disponibilité des outils numériques et d'autres facteurs qui caractérisent les pays concernés de la région.





États Membres de l'ONUDI 20

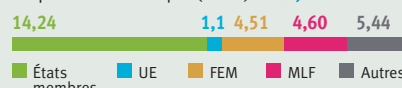
4 PMA 1 PEID 12 PRI

Présence locale de l'ONUDI dans 8 pays, dont un BPIT et un centre régional en **Égypte**

2 programmes de pays (2018)

PCP pour le **Maroc**

Coopération technique (2018) **29,9 millions de dollars**



Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement actuels (total) : **11**

Nouveaux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement signés (2018) : **Égypte** (2018–2022)

PAYS ARABES

Les pays arabes se heurtent à un grand nombre de difficultés d'ordre politique et économique. L'instabilité politique, l'absence de coopération régionale, des problèmes de gouvernance et la désertification rampante menacent de freiner les perspectives de croissance. Le PIB s'est modestement relevé en 2018, mais il faut une croissance soutenue et plus forte pour stimuler la création d'emplois afin de régler le problème du chômage des jeunes, qui touche plus d'un quart des 15-24 ans, selon les estimations. Il sera essentiel d'exploiter leur potentiel productif pour assurer la prospérité dans la région.

L'ONUDI à pied d'œuvre dans les pays arabes

L'ONUDI œuvre aux côtés de partenaires régionaux tels que la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique et l'Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières afin d'attirer les investissements, d'appuyer les plans de développement industriel et d'apporter une assistance technique. Elle collabore en outre étroitement avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les autres entités des Nations Unies.

Par exemple, en mars 2018, un nouveau plan-cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement a été signé avec l'Égypte. Courant jusqu'en 2022, il porte sur la réalisation d'un développement économique inclusif et durable et sur la création d'emplois. En sa qualité de partenaire contributeur, l'ONUDI mettra l'accent sur la fourniture d'une assistance technique et la formation afin de favoriser la participation des femmes et des jeunes aux activités productives et aux mesures visant à stimuler la croissance dans les zones rurales, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et la diversification énergétique.

Le premier PCP de la région a également été lancé cette année. Pour donner suite à une demande du Gouvernement marocain, il aidera le pays à réaliser les objectifs de développement à long terme définis dans le plan national d'accélération industrielle. Parallèlement, à la fin de 2018, l'ONUDI et le Gouvernement égyptien se sont engagés à concrétiser un PCP dans le pays en 2019.

L'ONUDI mène deux programmes de pays dans la région. Au Liban, elle s'attache à renforcer l'autonomisation économique des femmes et à accroître la compétitivité des producteurs d'huile d'olive et de savon, tandis qu'au Soudan, dans le volet du programme de pays consacré à la production, entre mai et novembre,

730 petits exploitants agricoles ont adopté des techniques approuvées dans la production pluviale de sésame.

L'ONUDI collabore avec le secteur privé en Égypte pour accroître la compétitivité globale et ouvrir de nouveaux marchés. Elle aide à trouver des perspectives d'emploi pour les jeunes, à promouvoir l'économie circulaire et les technologies vertes et à développer les MPME. Elle insiste également sur le développement des agro-industries, la promotion des chaînes de valeur et l'investissement durable dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

En Jordanie, la crise qui touche la République arabe syrienne, la lente reprise de la coopération économique avec l'Iraq et un ralentissement des activités du Conseil de coopération du Golfe ont pesé lourdement sur l'économie. Face à la crise syrienne, l'ONUDI exécute des projets portant sur certaines chaînes de valeur dans les industries créatives. Elle fournit également une aide au développement aux PME et aux institutions du pays afin de promouvoir l'autonomisation des femmes pour assurer un développement industriel inclusif et durable, d'accroître le commerce régional de denrées alimentaires en aidant l'industrie à harmoniser les normes, et de favoriser le développement d'une industrie verte et de pratiques de production durables dans le cadre du projet MED TEST II sur le transfert de technologies écologiquement rationnelles dans la région sud de la Méditerranée.

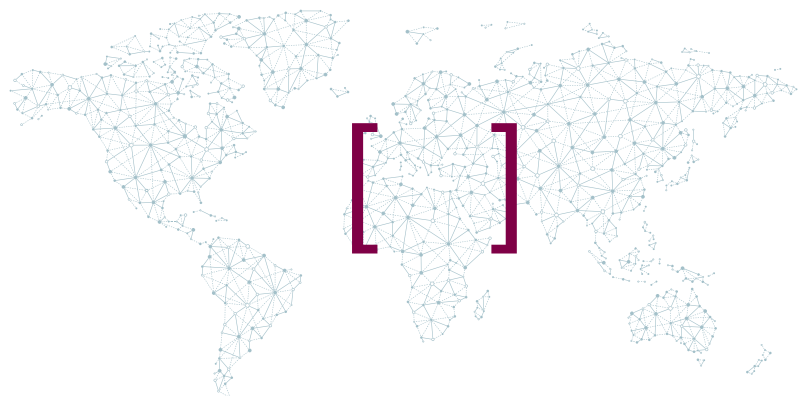
Transformation des difficultés en possibilités dans le sud de la Méditerranée

Face à des difficultés d'ordre démographique, social et économique, les pays du sud de la Méditerranée

enregistrent une croissance rapide de la demande de ressources naturelles. Pour l'industrie, elle se traduit par une hausse des coûts de production et une offre d'intrants de plus en plus incertaine, le cours des matières premières importées continuant d'augmenter, en particulier celui de l'énergie.

Dans le cadre du programme SwitchMed financé par l'UE, l'ONUDI exécute le projet MED TEST II pour montrer comment l'adoption de pratiques de production propres et économes en ressources peut aider les entreprises à devenir plus efficaces, moins polluantes et plus compétitives.

Grâce au transfert d'écotechnologies, l'ONUDI et ses partenaires publics et privés présentent à l'industrie, aux entrepreneurs et aux prestataires de services les pratiques qui permettront à ces acteurs de se tourner vers des modes de consommation et de production plus durables. L'ONUDI œuvre aux côtés des gouvernements afin de les aider à concevoir des plans d'action nationaux pour passer à une consommation et une production durables. Elle aide également les entreprises du secteur privé à adopter ces pratiques et aide les entrepreneurs à créer des entreprises vertes. À ce stade, 1 830 mesures ont été recensées pour diminuer la demande de matières premières, d'énergie et d'eau. Elles permettraient d'économiser 3,6 millions de mètres cubes d'eau, 701,3 GWh d'énergie et 33 623 tonnes de matières premières, qui équivaldraient à un montant de 41,3 millions d'euros. À ce jour, l'ONUDI a mené plus de 120 démonstrations des perspectives offertes par une production propre et économe en ressources et des moyens pratiques à mettre en œuvre pour renforcer les compétences et les connaissances des parties prenantes.



LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

De taille, revenu et population hétérogènes, les pays à revenu intermédiaire concentrent 5 milliards d'habitants, dont 73 % des pauvres de la planète. Mais ils représentent également un tiers du PIB mondial et sont donc d'importants moteurs de la croissance.

Au total, 97 États Membres de l'ONUDI se trouvent dans cette catégorie. Les programmes de l'ONUDI tiennent compte des points faibles de ces pays, comme la compétitivité industrielle, les capacités institutionnelles et la circulation des connaissances.

Dans le cadre d'une vaste consultation, l'ONUDI a proposé de consolider son engagement et ses partenariats avec les pays à revenu intermédiaire, et en a débattu avec eux. Le document vise à définir les domaines dans lesquels coopérer en priorité pour parvenir à un développement industriel inclusif et durable et à surmonter les difficultés communes auxquelles se heurtent les pays. En 2019, l'ONUDI consultera à nouveau ses États Membres au sujet de cette proposition.



7

PRIORITÉS TRANSVERSALES

L'ONUDI propose divers services qui recourent ses trois domaines d'activité prioritaires et contribuent à améliorer les programmes et les politiques menés en faveur d'un développement industriel inclusif et durable. L'un des plus importants concerne les relations que l'ONUDI entretient avec ses partenaires, de la société civile aux institutions financières, qui apportent des connaissances et des savoir-faire nouveaux et renforcent ses moyens d'agir sur le terrain. L'exécution pratique des programmes est également consolidée par l'approche du Programme de partenariat pays.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est un autre domaine qui concerne tous les aspects de l'Organisation et s'avère capital pour promouvoir l'inclusion. L'ONUDI déploie une stratégie de prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes dans ses programmes, ses politiques et ses projets en s'appuyant sur un groupe de l'égalité des sexes.



ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISATION DES FEMMES

Pour l'ONUDI, le renforcement de la place des femmes dans l'action menée en faveur d'un développement industriel inclusif et durable est une condition préalable capitale pour la réalisation du Programme 2030. La Stratégie 2016–2019 concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes indique la marche à suivre pour intégrer la problématique femmes-hommes dans l'ensemble des programmes, politiques et pratiques de l'ONUDI. Un système de présélection et d'examen systématiques garantit la prise en compte de cette problématique dès les premiers stades de l'élaboration des projets, tandis que le système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes de l'ONUDI permet de suivre et de contrôler les ressources financières qui sont affectées à des projets qui prévoient des activités dans ce domaine. D'après une évaluation à mi-parcours participative de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, l'un des domaines où l'Organisation avait le plus

progressé par rapport à l'année antérieure était la qualité de la conception des projets tenant compte de la problématique femmes-hommes, grâce aux efforts continus déployés pour mieux sensibiliser aux liens existant entre le rôle des femmes et l'industrialisation, et pour mieux faire connaître les moyens de prendre en compte ce rôle lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets.

Conformément aux recommandations formulées à cette occasion, et à l'engagement pris par le Directeur général d'assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des effectifs de l'Organisation, l'ONUDI a élaboré un plan d'action pour la parité des sexes à mettre en œuvre en 2019, qui s'aligne sur la Stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies du Secrétaire général. Un prix de la mobilisation en faveur de l'égalité des sexes a été créé pour distinguer les projets, les programmes et les pratiques de l'Organisation qui promeuvent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Plusieurs nominations ont été reçues pour un large éventail de mesures prises par des fonctionnaires et des équipes de l'ONUDI, ce qui met en lumière le travail exceptionnel accompli en faveur de l'égalité des sexes à tous les niveaux de l'Organisation.



FAVORISER UNE INDUSTRIALISATION DURABLE EN AFRIQUE

Conformément à un accord international sur l'importance de l'industrialisation pour le développement futur de l'Afrique, les Nations Unies ont proclamé la période 2016–2025 troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. L'ONUDI est chargée de diriger l'action menée à l'échelle mondiale pour favoriser une industrialisation durable sur le continent et s'y emploie en nouant de solides partenariats public-privé et une coopération étroite avec un large éventail de parties prenantes.

Elle a coorganisé une manifestation en marge de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, en septembre, afin d'examiner les synergies entre la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) récemment lancée. À la réunion de haut niveau, les participants ont été invités à nouer des partenariats stratégiques avec les institutions financières et le secteur privé afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour les infrastructures, l'innovation et l'industrie. L'initiative des défenseurs de la cause de la troisième Décennie a été lancée lors de cette manifestation, et sept chefs d'État—d'Afrique du Sud, de Côte d'Ivoire, du Kenya, de Malte, du Niger, du Sénégal, et de Zambie—ont endossé ce rôle. En décembre, le chef d'État égyptien a rejoint leurs rangs.

Pour passer à l'action, l'ONUDI a élaboré un programme-cadre en 2017, qui a défini les objectifs et les piliers de la troisième Décennie. Rédigée en 2018, la feuille de route de l'ONUDI pour la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique sert de base à la feuille de route conjointe qui sera mise au point par les partenaires de la troisième Décennie en 2019. La feuille de route de l'ONUDI s'articule autour de six piliers : concertation et forums mondiaux ; renforcement de l'appui aux instruments de politique industrielle ; programmes

de coopération technique cadrant avec les domaines visés dans la résolution relative à la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique ; intensification de la coopération avec la Commission de l'Union africaine et les communautés régionales africaines ; et partenariats et mobilisation de ressources.

Organisée en étroite coopération avec l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique, la Journée de l'industrialisation de l'Afrique est l'occasion d'échanges sur l'industrialisation panafricaine. Elle souligne que l'industrie reste un puissant moteur de développement durable et d'élimination de la pauvreté. Les manifestations organisées à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique contribuent à renforcer les partenariats établis pour la mise en œuvre des activités de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique.

Celle qui s'est tenue au siège de l'ONUDI le 20 novembre 2018 a mis l'accent sur les succès et les difficultés liés à la fabrication locale de produits pharmaceutiques. L'ONUDI a également célébré cette journée dans une vingtaine de bureaux extérieurs, en étroite coopération avec les pays hôtes concernés. À Madagascar, le Premier Ministre, le Ministre de l'industrie et le Ministre de l'économie, des représentants de l'Union africaine et des partenaires de développement y ont participé.

La Banque européenne d'investissement (BEI) et l'ONUDI ont coorganisé la Journée de l'Afrique 2018 à Addis-Abeba. Le Directeur général de l'ONUDI et le Président de la BEI ont dirigé un débat de haut niveau, aux côtés du Président éthiopien. S'inscrivant dans le cadre de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique organisée par l'Union africaine, la manifestation, qui était axée sur l'industrialisation durable de l'Afrique, a mobilisé les partenaires et amélioré la visibilité de l'ONUDI.



La Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, à la manifestation de haut niveau sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (septembre 2018)



Le Directeur général de l'ONUDI à la tribune, à l'occasion de l'édition 2018 de la Journée de l'Afrique, à Addis-Abeba

Parmi les activités notables figurait la première d'une série de sessions de formations régionales, mise au point en coopération avec ONU-Femmes et la Commission économique pour l'Afrique, et visant à doter les statisticiens nationaux de la région de l'Afrique de l'Est des compétences techniques nécessaires pour recueillir et analyser les indicateurs de l'écart entre les sexes dans les statistiques industrielles. L'ONUDI a présenté ses travaux en faveur de l'autonomisation économique des femmes lors d'une manifestation coorganisée par ONU-Femmes et la FAO en marge de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme ; à l'occasion d'une manifestation organisée par le Centre et Réseau des technologies climatiques et Women and Gender Constituency en marge de la 24^e Conférence des Parties ; au cours du vingt-deuxième Forum économique international de Saint-Petersbourg, en coopération avec l'ONG OPORA ; et au Forum féminin eurasiatique.

Au siège de l'ONUDI, une série d'ateliers de sensibilisation ont été tenus sur le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination. Ces ateliers ont bénéficié à plus de 600 fonctionnaires, consultants et stagiaires à ce jour, suscitant des débats éclairants entre les salariés de l'ONUDI sur la conduite à tenir lorsqu'on a connaissance

d'un tel comportement et sur la manière d'instaurer un climat de travail favorable où le harcèlement n'a pas sa place.

Dans le contexte de la Journée internationale de la fille en 2018, une session d'échange d'informations a mis en avant l'action de l'ONUDI dans les domaines du développement des compétences et de l'enseignement de l'entrepreneuriat chez les adolescentes et les jeunes femmes. Lors d'une manifestation tenue le jour de la fête des pères, les organisations ayant des bureaux à Vienne se sont associées pour sensibiliser au rôle des pères dans la résolution du problème de la répartition inégale du travail domestique non rémunéré entre les femmes et les hommes.

L'ONUDI a achevé la mise en œuvre de la première phase du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le plan 1.0 définissait un cadre de normes de performance sur les activités concernant la problématique femmes-hommes, que toutes les entités des Nations Unies sont tenues de respecter. L'ONUDI a été reconnue comme l'une des meilleures entités techniques dans ce domaine en 2017 et comme l'entité ayant le plus progressé sur la période 2012–2017.



PARTENARIATS ET COOPÉRATION SUD-SUD

En 2018, l'ONUDI a continué d'élargir ses partenariats avec les institutions financières internationales, le secteur privé, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds vert pour le climat, entre autres.

S'agissant de la coopération avec les institutions financières internationales, elle a tenu des consultations techniques visant à accélérer l'établissement de partenariats avec la Banque mondiale, la BAfD et la Banque asiatique de développement tout au long de l'année 2018. L'ONUDI et la BAfD ont également signé un mémorandum d'accord, ainsi qu'un accord sur les principes fiduciaires. Par ailleurs, l'ONUDI a étudié des perspectives de partenariats avec Exim Bank of China et la Banque islamique de développement et s'est associée à la Banque européenne d'investissements (BEI) pour organiser, sous l'égide de la BEI, la Journée de l'Afrique à Addis-Abeba.

Concernant le secteur privé, l'ONUDI a collaboré avec des partenaires dans le cadre de projets, de PCP et de plateformes multipartites, comme le réseau consultatif pour le financement privé. Elle compte de nouveaux

partenaires, dont Alibaba Group Holding Limited, le Bureau international de la récupération et du recyclage et l'Organisation mondiale de l'emballage. L'ONUDI a également contribué aux travaux sur le secteur privé menés dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, et elle a resserré sa collaboration avec le Pacte mondial dans les domaines d'intérêt mutuel.


Avec plus de 60 projets financés au titre du sixième cycle de reconstitution des ressources de la Caisse du FEM en cours d'exécution en 2018, le portefeuille de projets ONUDI/FEM demeure solide. Le septième cycle de reconstitution des ressources a commencé en juillet 2018. Il a été marqué par la sixième Assemblée du FEM à Da Nang (Viet Nam), à laquelle l'ONUDI a participé activement. À cette occasion, elle a organisé des manifestations parallèles sur les thématiques prioritaires des projets ONUDI/FEM, posant les bases d'un partenariat fructueux au titre du septième cycle de reconstitution des ressources. L'ONUDI a également coopéré avec le Fonds vert pour le climat en signant un accord-cadre pour devenir un partenaire d'exécution des projets financés par le programme d'appui à la préparation du Fonds.



8

GESTION DES SERVICES DE L'ONUDI

L'ONUDI s'appuie sur un large éventail de services d'appui et de services administratifs, qui sont essentiels à son bon fonctionnement : ressources humaines, évaluation et contrôle, achats, gestion des bâtiments, conseil juridique et appui technologique. L'ONUDI procède régulièrement à l'examen et à l'évaluation de ces services pour veiller à ce qu'ils assurent le meilleur appui possible, afin que les services techniques qu'elle fournit aux États Membres soient rapides et efficaces. Ces améliorations constantes portent leurs fruits, à en juger par la forte demande dont font l'objet les programmes de coopération technique de l'ONUDI.



FINANCEMENT ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Financement des activités de coopération technique

L'année 2018 a de nouveau été remarquable pour l'ONUDI, témoignant de l'importance accrue de son mandat et de l'efficacité de son action. Le montant total des fonds mobilisés pour financer ses services a atteint un record de 273 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 38,3 % par rapport à 2017. En conséquence, la valeur du portefeuille des projets et programmes à mettre en œuvre a également connu une hausse sans précédent, passant à 579,5 millions de dollars (sauf indication contraire, tous les chiffres sont indiqués hors dépenses d'appui aux programmes).

Le montant des contributions volontaires versées pour les activités de coopération technique de l'ONUDI est resté élevé, à 204,2 millions de dollars, tout comme la valeur de ses activités, qui a atteint 189,7 millions de dollars.

Sur le plan géographique, les partenaires financiers ont alloué un montant de 38,7 millions de dollars aux programmes et projets de la région Amérique latine et Caraïbes, un record après sept années de hausse consécutives. Le montant alloué à la région Afrique a été de 38,2 millions de dollars, aux initiatives mondiales et interrégionales de 37,4 millions de dollars, à la région Asie et Pacifique de 35,1 millions de dollars, aux pays arabes de 29,9 millions de dollars et à la région Europe et Asie centrale de 24,5 millions de dollars.

Sur le plan thématique, les partenaires financiers ont privilégié, comme les années précédentes, la protection de l'environnement (130 millions de dollars), la création d'une prospérité partagée (41,7 millions de dollars) et le renforcement de la compétitivité économique (34,3 millions de dollars).

Pour une répartition thématique et géographique des montants approuvés provenant de gouvernements et de l'UE, veuillez vous reporter à l'appendice B du présent rapport.

Les montants versés par des gouvernements et par l'UE ont atteint un record de 107,4 millions de dollars, auquel l'UE a contribué à hauteur de 34,7 millions de dollars. Les principaux partenaires financiers — dont le montant net approuvé des contributions dépasse 1 million de dollars — ont été : l'Italie et le Japon (9,6 millions de dollars chacun), la Suisse (9,1 millions de dollars), la Suède (4,7 millions de dollars), la Chine (4,5 millions de dollars), les États-Unis d'Amérique (4,3 millions de dollars), la Fédération de Russie (4,2 millions de dollars), la République de Corée (3,8 millions de dollars), l'Autriche (3 millions de dollars), la Finlande (2,2 millions de dollars), l'Allemagne, le Maroc et la Norvège (1,5 million de dollars chacun) et Bahreïn (1,3 million de dollars). Par ailleurs, la Chine a versé un montant de 2,5 millions de dollars (dépenses d'appui aux programmes incluses) à allouer ultérieurement.

Fonds pour l'environnement mondial et Fonds vert pour le climat

Après des contributions records en 2017, le montant des fonds en provenance du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est tombé à 57,2 millions de dollars en 2018, ce qui reflète le caractère cyclique du fonctionnement de sa Caisse. En 2018, les partenaires financiers du FEM ont annoncé une contribution collective de 4,1 milliards de dollars pour le septième cycle quadriennal de reconstitution des ressources de la Caisse. Les services fournis par l'ONUDI dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, des produits chimiques et des déchets, de la dégradation des sols et de la biodiversité, ainsi que dans le cadre des programmes du FEM sur les systèmes alimentaires et les villes durables, bénéficieront du même financement dans le nouveau cycle d'investissements que dans le précédent.

En décembre 2018, l'ONUDI et le Fonds vert pour le climat ont signé un accord-cadre pour permettre aux pays en développement de mener, en partenariat avec l'ONUDI, des activités destinées à améliorer leur accès au Fonds.



Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal

Le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal est resté un important partenaire financier de l'ONU DI, ses contributions atteignant en 2018 un montant net de 31,5 millions de dollars, soit 40 % supérieur à celui de 2017. Tout en poursuivant sa collaboration fructueuse avec le Fonds, l'ONU DI a collaboré avec le programme de Kigali pour une climatisation responsable, dans le cadre de nouvelles initiatives axées sur l'adoption de nouvelles technologies sans incidence sur le climat et sur la couche d'ozone car plus économes en énergie.

Contributions provenant des Nations Unies et de fonds d'affectation spéciale multipartenaires

Le montant net approuvé des contributions provenant d'entités du système des Nations Unies pour le développement et de fonds d'affectation spéciale multipartenaires est resté modeste, à 3,9 millions de dollars, dont 2,5 millions de dollars provenaient du PNUD. La réforme du système des Nations Unies pour le

développement devrait donner une importance accrue aux fonds d'affectation spéciale multipartenaires.

Fonds d'affectation spéciale gérés par l'ONU DI

Conformément à la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet, l'ONU DI a continué à promouvoir un financement plus prévisible et plus souple fondé sur des contributions volontaires qui cessent progressivement d'être préaffectées. À cet égard, il reste d'une importance cruciale que les fonds d'affectation spéciale thématique augmentent leurs contributions pour permettre à l'ONU DI de répondre rapidement aux demandes de ses États Membres et de contribuer efficacement à la réalisation du Programme 2030.

En 2018, les contributions les plus importantes (dépenses d'appui aux programmes incluses) versées aux fonds d'affectation spéciale thématique de l'ONU DI provenaient de la Chine (2,5 millions de dollars versés au Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats), de la Finlande (0,9 million de dollars versés au Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité alimentaire et au Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des

capacités commerciales), ainsi que de Malte et du Pérou (fonds versés au Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats).

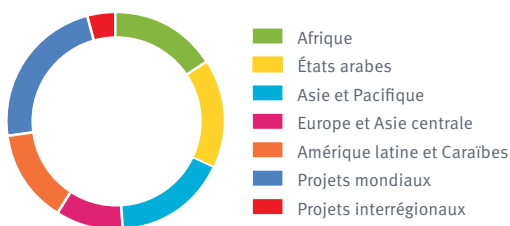
Les montants provenant de fonds d'affectation spéciale thématique et servant à financer des activités de coopération technique se sont élevés à 2,6 millions de dollars (hors dépenses d'appui aux programmes).

GESTION DES EFFECTIFS

Au cours de l'année, l'ONUDI a continué à contribuer au perfectionnement du personnel en place et au recrutement de nouveaux talents. Près de 130 postes destinés à des fonctionnaires ou à du personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire ayant fait l'objet d'un avis de vacance ont été pourvus ou sont sur le point de l'être. L'ONUDI a également signé deux accords de partenariat avec des établissements universitaires du Japon et de la République de Corée pour le recrutement de stagiaires et trois autres accords pour le recrutement d'experts partenaires.

Pour renforcer encore les capacités du personnel, l'ONUDI a inauguré un programme de perfectionnement des cadres aux fonctions de direction et de gestion, elle s'est inscrite sur Lynda.com, plateforme d'apprentissage en ligne réputée, et elle a mis en place un programme de mentorat. Soucieuse de créer un environnement de travail favorable et ouvert, elle a organisé, tout au long de l'année, une série d'ateliers sur l'application de sa politique de tolérance zéro sur le harcèlement au travail.

Parallèlement, l'Organisation a continué d'harmoniser le Statut et le Règlement de son personnel et d'y transposer les dernières résolutions de l'Assemblée générale et décisions de la Commission de la fonction publique internationale.



Répartition régionale des programmes et projets récemment approuvés

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET APPROBATION DES PROGRAMMES

Le contrôle de la qualité est une fonction continue qui repose sur des données factuelles et qui est objective et impartiale. Il se fonde sur la collecte et l'analyse systématiques des données relatives à la qualité des initiatives de l'ONUDI (aussi bien avant que celles-ci ne soient intégrées à son portefeuille de projets que pendant qu'elles sont mises en œuvre), et il donne lieu à des conseils destinés à faire respecter des critères de qualité donnés, comme l'utilité, l'efficacité, l'efficacé, les retombées et la viabilité. Il étaye la prise de décisions stratégiques, qui relève du niveau 3 du cadre intégré de résultats et de performance, relatif à l'efficacité de la gestion des programmes, et livre des données sur les indicateurs 3.1, 3.3 et 3.9 du cadre intégré, qui relèvent du thème « Gestion du portefeuille, gestion axée sur les résultats, et suivi et évaluation ».

Six examens à mi-parcours ont été effectués en 2018 pour évaluer la qualité de projets bénéficiant d'un financement supérieur à 2 millions de dollars. Ils font office d'outils de contrôle, en ce qu'ils permettent de recenser les difficultés et les risques rencontrés, les mesures prises pour y remédier et les bonnes pratiques adoptées.

En 2018, 203 demandes ont fait l'objet d'un examen interne. Le Conseil exécutif a examiné 123 nouveaux programmes et projets et en a approuvé 95 %, dont 63 % à condition qu'ils soient améliorés de manière à mieux respecter les principes d'une gestion axée sur les résultats, les critères officiels de l'assurance qualité en vigueur à l'ONUDI et les conditions requises par le progiciel de gestion intégré (PGI).

Ventilés par axes thématiques, les projets présentés portant sur la création d'une prospérité partagée représentaient 37 % du total, sur la protection de l'environnement, 34 %, sur le renforcement de la compétitivité économique, 16 %, et sur les questions transversales, 13 %.

ÉVALUATION ET CONTRÔLE INTERNE

À l'ONUDI, l'évaluation indépendante et le contrôle interne sont essentiels pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'Organisation. Ces fonctions distinctes

mais étroitement liées contribuent au renforcement du principe de responsabilité, aident à analyser l'efficacité des mécanismes de gestion des risques ainsi que les résultats d'ensemble et les retombées des services, et favorisent un apprentissage et un perfectionnement constants.

L'ONUDI a mis en place, en janvier 2018, un nouveau Bureau de l'évaluation et du contrôle interne qui regroupe ces deux domaines indépendants mais complémentaires. La fonction d'évaluation permet d'obtenir des données factuelles et chiffrées essentielles sur les résultats et les pratiques qui étayent la prise de décisions relatives aux programmes et aux stratégies à adopter dans l'Organisation. Tout au long de l'année, l'ONUDI a procédé à plus de 30 évaluations de projets et à des évaluations dans des pays (la Colombie et l'Inde). Elle a aussi examiné le perfectionnement des compétences du personnel dans le cadre d'une évaluation thématique, et évalué les retombées de ses programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie.

Des changements ont été apportés aux modalités du contrôle interne pour améliorer la qualité globale et l'exécution des services. Le Comité consultatif pour les questions d'audit, mis en place début 2018, a déjà fourni des avis précieux pour l'amélioration de la gouvernance et du contrôle. Sur ses conseils, le programme de travail d'audit interne prend progressivement en compte les objectifs, les stratégies et les risques de l'ONUDI.

D'une manière générale, le Bureau s'efforce de collaborer plus étroitement avec les programmes et les départements organiques pour apporter, grâce aux conclusions de ses activités, une valeur ajoutée aux opérations. À cet effet, les audits comprennent, depuis 2018, des plans d'action concertés en matière de gestion pour donner suite aux recommandations.

En 2018, cinq rapports d'audit ont été établis : deux d'états financiers, deux de bureaux de pays et un du siège.

SERVICES JURIDIQUES

Le Bureau des affaires juridiques fournit des services consultatifs et juridiques à tous les grands programmes et organes de l'ONUDI, il défend les intérêts de l'Organisation en cas de contentieux et protège

L'ONUDI À BRUXELLES

Le Bureau de Bruxelles fournit des services consultatifs stratégiques et promeut les politiques à adopter pour affirmer l'ambition et les objectifs de l'ONUDI dans les institutions de l'UE— Conseil européen, Commission européenne, Parlement européen et Banque européenne d'investissement (BEI)— et auprès du secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, des grands groupes de réflexion européens et de l'OIF, en Belgique et au Luxembourg.

En 2018, l'ONUDI a participé à un certain nombre de grandes manifestations, comme le premier Forum économique de l'OIF, à Erevan, et le dix-septième Sommet de la Francophonie, également dans la capitale arménienne, qui a marqué le renouvellement du partenariat avec l'OIF et ses États membres.

La BEI a coorganisé, avec l'ONUDI, la Journée de l'Afrique, et rendu publique une contribution conjointe sur le financement de l'industrialisation de l'Afrique. L'ONUDI a également pris part aux Journées européennes du développement organisées par la Commission européenne, aux réunions d'examen de haut niveau UE-ONUDI, à la conférence UE-ONUDI sur l'économie circulaire, à la Semaine mondiale de la diaspora organisée au Parlement européen et à la Journée de l'industrialisation de l'Afrique.

Le nombre d'activités de coopération technique financées par l'UE a considérablement augmenté en 2018. Sur le plan géographique, ces activités continuent de porter, pour l'essentiel, sur l'Afrique subsaharienne et sur le bassin de la Méditerranée. Sur le plan thématique, les activités de coopération se sont encore diversifiées.

Enfin, en 2018, l'ONUDI s'est rapprochée des autres organismes des Nations Unies sis à Bruxelles, tous leurs bureaux étant désormais regroupés sous le même toit.

activement son statut juridique et ses privilèges et immunités. En 2018, il a encore reçu des centaines de demandes d'assistance et de conseil et examiné les versions préliminaires de nombreux instruments et autres documents juridiques. Il a continué à prêter son appui dans le cadre des activités de coopération technique, y compris du PCP, et aidé à conclure plusieurs accords de coopération stratégiques, comme l'« Accord concernant les principes fiduciaires » avec la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement, le « Cadre de coopération stratégique (2018–2022) » avec le Gouvernement chinois, et le mémorandum d'accord sur les relations de travail avec l'Union africaine. Par ailleurs, il donne régulièrement des conseils pour les préparatifs de la reprise de la dix-septième session et de la troisième session extraordinaire de la Conférence générale.

SERVICES INFORMATIQUES

L'ONUDI a mis en place une Division des services informatiques chargée de mettre en œuvre des stratégies informatiques, de définir et de faire appliquer des normes informatiques communes et des pratiques de référence, et de gérer les services informatiques internes. La nouvelle équipe a concentré ses efforts sur les services et le souci du client, notamment en mettant en place un service d'assistance informatique simplifié et unifié.

En ce qui concerne la gouvernance, l'ONUDI a créé un groupe de travail sur les technologies de l'information et des communications (TIC) chargé, à l'échelle de l'Organisation, de gérer les stratégies et les politiques dans ce domaine de manière à prendre en compte les priorités dans les activités menées, de maximiser la valeur, d'améliorer les services et de réduire les risques.

L'ONUDI est en rapport avec les organismes des Nations Unies pour mettre en commun des connaissances et collaborer, en particulier dans le cadre du réseau consacré au numérique et aux technologies (ex-Réseau Informatique et communications) du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Par ailleurs, l'Organisation a signé un mémorandum d'accord avec le Centre international de calcul des Nations Unies, devenant ainsi

membre de son Comité de gestion et bénéficiant, au prix coûtant, d'un éventail de services informatiques adaptés aux organismes des Nations Unies.

L'ONUDI a poursuivi son action en faveur de la transparence au moyen de sa plateforme de données ouvertes et dans le cadre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). À partir d'octobre 2018, l'Organisation a commencé à publier chaque mois des informations conformes à la norme de l'IITA.

L'ONUDI a apporté de nombreuses améliorations à son progiciel de gestion intégré (PGI), à son système de gestion des connaissances et de collaboration et à ses systèmes Web. Elle a mis à niveau son PGI pour réduire les risques et activer de nouvelles fonctionnalités, notamment un tableau de bord permettant une prise de décision fondée sur l'analyse et l'interprétation des données, et des applications mobiles d'entreprise.

En 2018, l'ONUDI a également remporté un prix OpenText Elite dans la catégorie « Making a Difference » (Changer les choses), pour ce qu'elle avait accompli à l'aide de son système de gestion des connaissances et de collaboration, une solution OpenText.

ACHATS

Le volume total des achats a dépassé 156 millions de dollars en 2018, avec plus de 8 200 commandes, ce qui montre son importance pour l'exécution des activités de coopération technique de l'ONUDI. Pour faire durer ces progrès, l'ONUDI a publié, en juillet 2018, une nouvelle édition de son *Manuel des achats*, dans lequel les instructions relatives à l'utilisation du système de gestion des relations avec les fournisseurs ont été améliorées en fonction des enseignements tirés de la mise en œuvre du PGI. Le nouveau manuel présente également des pratiques de référence sur l'égalité femmes-hommes, les achats durables, la gestion des risques et les modalités d'exécution des projets.

En 2018, la Division des services d'achat a conclu un certain nombre d'accords à long terme régissant l'achat de biens et de services qui font l'objet de besoins réguliers, afin d'aider l'Organisation à gérer plus efficacement ses ressources et à faire des économies d'échelle dans des domaines tels que la conception de

projets pour le Web, le matériel informatique normalisé, les services liés au PCP et au Réseau consultatif pour le financement privé, le mobilier de bureau et divers services de gérance informatique.

GESTION DES BÂTIMENTS

La Division des bâtiments est chargée de veiller à ce que l'ensemble des installations et services techniques du Centre international de Vienne (CIV) fonctionnent bien, de manière fiable et en toute sécurité. Elle réfléchit sans cesse à de nouveaux moyens d'améliorer la rentabilité, de fournir du matériel neuf et de créer un environnement de travail accueillant et sain pour les employés et les visiteurs.

En 2018, les portes 4 et 5 du CIV ont été réaménagées pour faciliter l'accès des visiteurs et du personnel, et les sanitaires de la porte 1 ont été rénovés et agrandis.

L'accès au Wi-Fi et la couverture réseau ont été améliorés au CIV, avec l'ajout d'environ 170 points d'accès dans des zones des bâtiments D et E réservées à cette fin.

Le système autonome de chauffage et de refroidissement de la United Nations Federal Credit Union, archaïque, a été remplacé par un ventilo-convecteur dernier cri relié au système de chauffage, de ventilation et de refroidissement du CIV, ce qui permet de limiter la consommation d'énergie. Dans le même temps, les pompes surpresseurs de quarante ans d'âge qui fournissaient l'eau potable et le système de distribution à basse tension du bâtiment D ont été remplacés.

Grâce à sa détermination sans faille, la Division avait fait du CIV le premier complexe de l'ONU climatiquement neutre en 2015, et elle avait obtenu, pour 2016, la certification émise par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La neutralité climatique a de nouveau été atteinte pour 2017.

Annexe

CADRE INTÉGRÉ DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

AXE I. RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Niveau 1. Résultats mondiaux en matière de développement

Le niveau 1 rend compte du contexte général du développement industriel dans lequel l'ONUDI intervient. Il analyse les progrès accomplis sur la voie d'un développement industriel inclusif et durable et l'utilité des interventions menées par l'ONUDI pour réaliser l'objectif de développement durable 9 et d'autres objectifs relatifs à l'industrie.

Les indicateurs relatifs à l'industrialisation ont montré que les progrès ont été lents depuis l'année dernière. Bien que la plupart des indicateurs aient montré une légère amélioration, il faudra en faire beaucoup plus pour atteindre les objectifs de développement durable.

Les indicateurs relatifs à la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (VAM) (**INDICATEUR CIRP 1.1/INDICATEUR ODD 9.2.1**) montrent une relative stabilité, sinon une légère baisse, de la VAM en part du PIB et de la VAM par habitant. En 2018, l'activité manufacturière mondiale a ralenti, tant dans les régions développées que dans les régions en développement, en raison de l'apparition d'obstacles au commerce. Néanmoins, la part de la VAM dans le PIB mondial a augmenté, passant de 15,1 % en 2009 à 16,5 % en 2018. Cette hausse s'explique par la reprise généralisée qui a suivi la récession récente, et par la délocalisation de la production des pays industrialisés dans les pays en développement. Bien que la part de la VAM dans le PIB des pays les moins avancés (PMA) ait continué à croître, pour atteindre 13,2 % en 2018, la VAM par habitant dans les PMA ne représentait que 109 dollars, soit nettement moins que dans les pays industrialisés (5 880 dollars). La croissance de la part de l'activité manufacturière dans les PMA a été tirée, en particulier, par les économies d'Asie et les exportations de biens manufacturés. Toutefois, à l'aune de l'objectif fixé pour 2030, elle a relativement peu évolué.

À l'échelle mondiale, la part, dans l'emploi total, de l'emploi dans l'industrie manufacturière (**INDICATEUR CIRP 1.2/INDICATEUR ODD 9.2.2**) a diminué, passant de

15,3 % en 2000 à 14,2 % en 2018, les pays réaffectant progressivement les facteurs de production de l'agriculture et d'une industrie manufacturière à faible valeur ajoutée vers une industrie à plus forte valeur ajoutée et les services. Dans les PMA, cette part a augmenté, passant de 5,7 % en 2000 à 7,95 % en 2018.

Grâce aux progrès de la technologie et des pratiques de gestion, on observe que l'empreinte écologique des activités manufacturières diminue de manière régulière à l'échelle mondiale. Le taux de croissance annuel moyen des émissions de carbone (**INDICATEUR CIRP 1.5/INDICATEUR ODD 9.4.1**) est tombé à près de 3 % entre 2010 et 2016. Toutefois, en 2016, 91 % des citoyens respiraient encore un air dont la concentration en matières particulaires ne correspondait pas aux normes de qualité de l'air fixées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et plus de la moitié étaient exposés à des taux de pollution atmosphérique au moins 2,5 fois trop élevés.

En 2016, les produits de moyenne et haute technologie (**INDICATEUR CIRP 1.6/INDICATEUR ODD 9.B.1**) ont représenté 44,7 % de la VAM mondiale. La demande pour ces produits augmente proportionnellement aux revenus. Par ailleurs, la production est largement concentrée dans les régions développées (de 49,8 % en 2016, contre 10,4 % dans les PMA).

La pauvreté (**INDICATEUR CIRP 1.7/INDICATEUR ODD 1.1.1**) a reculé rapidement depuis quelques décennies. La dernière estimation mondiale montre qu'en 2013 10 % de la population mondiale (736 millions de personnes) étaient pauvres, soit trois fois moins qu'en 1990. La grande majorité des populations vivant dans une extrême pauvreté se trouve en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. La proportion des travailleurs pauvres dans le monde (**INDICATEUR CIRP 1.7/INDICATEUR ODD 1.1.1**) a, elle aussi, fortement diminué depuis une vingtaine d'années, passant de 26,9 % en 2000 à 9,2 % en 2017, toutes régions confondues. Néanmoins, les jeunes travailleurs restent les plus touchés par la pauvreté, leur proportion à l'échelle mondiale dépassant invariablement celle des adultes de plus de 5 points de pourcentage.

Même s'il faut en faire encore davantage, on s'est rapproché un peu plus de l'objectif consistant à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes à un coût abordable, grâce à l'amélioration récente de l'accès à l'électricité, en particulier dans les PMA, et aux progrès accomplis dans l'utilisation rationnelle

de l'énergie dans l'industrie. De 2000 à 2016, la proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité (**INDICATEUR CIRP 1.8/INDICATEUR ODD 7.1.1**) a augmenté, passant de 78 % à 87 %, le nombre de personnes privées d'accès à l'électricité étant passé juste sous la barre du milliard. Il est essentiel de réduire l'intensité énergétique (**INDICATEUR CIRP 1.9/INDICATEUR ODD 7.3.1**) pour compenser les émissions de CO₂ et faire baisser le coût de l'énergie. À l'échelle mondiale, l'intensité énergétique a diminué de 2,8 % entre 2014 et 2015, soit deux fois plus vite qu'entre 1990 et 2010. Ce résultat est conforme au critère d'un taux annuel estimatif de 2,7 % entre 2016 et 2030, requis pour atteindre la cible fixée.

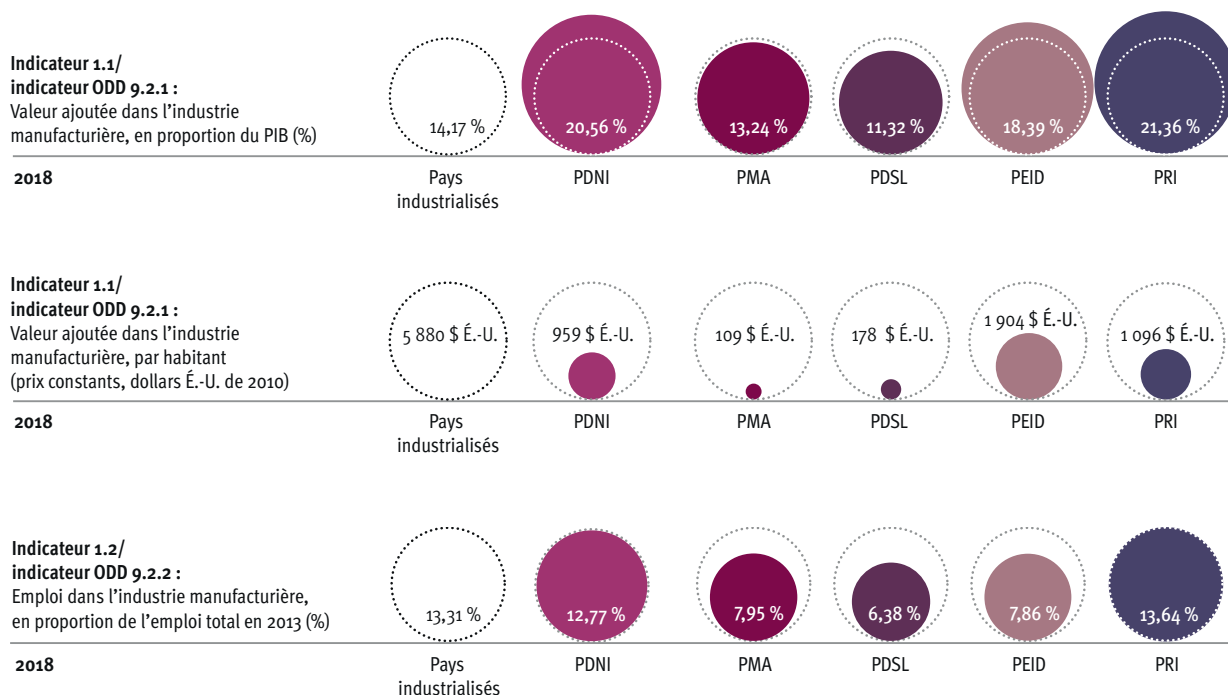
Il faudra progresser considérablement sur la voie d'une croissance économique équilibrée pour atteindre les objectifs de développement durable, et un développement industriel inclusif et durable y contribuera. À l'échelle mondiale, le PIB réel par habitant (**INDICATEUR CIRP 1.10/INDICATEUR ODD 8.1.1**) a augmenté en 2016, passant à 1,3 %, ce qui est toutefois inférieur à la moyenne de 1,7 %

enregistrée entre 2010 et 2016. Pour les PMA, ce taux a diminué brutalement, passant de 5,7 % entre 2005 et 2009 à 2,3 % entre 2010 et 2016. Établi à 5,6 % en 2017, le taux de chômage mondial (**INDICATEUR CIRP 1.11/INDICATEUR ODD 8.5.2**) avait diminué par rapport à 2000 (6,4 %), et plus légèrement depuis 2009 (5,9 %). Le risque de chômage est trois fois plus élevé pour un jeune que pour un adulte, le taux mondial de chômage des jeunes s'établissant à 13 % en 2017. Les indicateurs du commerce (**INDICATEUR CIRP 1.15/INDICATEUR ODD 17.11.1**) montrent également une régression depuis quelques années.

Dans ces conditions, il est d'autant plus nécessaire que la communauté internationale redouble d'efforts pour contribuer à un développement industriel inclusif et durable. Certaines solutions sont apportées par l'approche intégrée adoptée par l'Organisation : un aperçu des résultats actuels figure ci-dessous (niveaux 2 à 4 du cadre intégré de résultats et de performance).

> INDICATEURS 1.1 et 1.2/CIBLE ODD 9.2

Cible ODD : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.



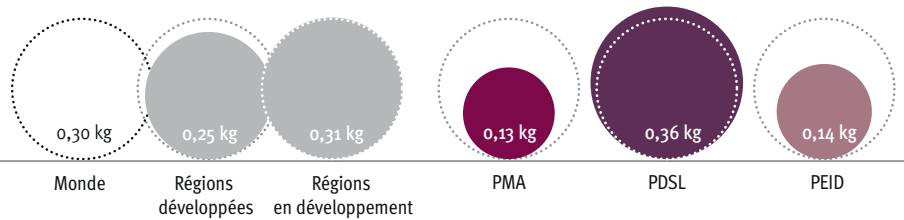
Niveau 1. Résultats mondiaux en matière de développement (suite)

> INDICATEUR 1.5/CIBLE ODD 9.4.1

Cible ODD : D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

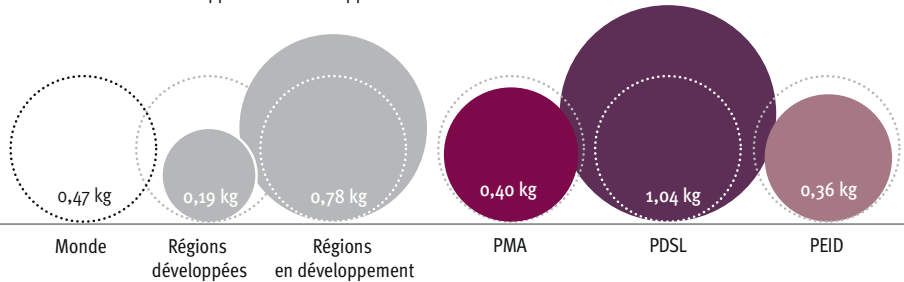
**Indicateur 1.5/
indicateur ODD 9.4.1 :**
Émissions de CO₂ par unité
de valeur ajoutée [kg d'équivalent CO₂
pour 1 dollar É.-U. de PIB
(PPA, dollars constants de 2010)]

2016



**Indicateur 1.5/
indicateur ODD 9.4.1 :**
Émissions de CO₂ par unité
de valeur ajoutée dans l'industrie
manufacturière (kg d'équivalent CO₂
pour 1 dollar É.-U. constant de 2010)

2016

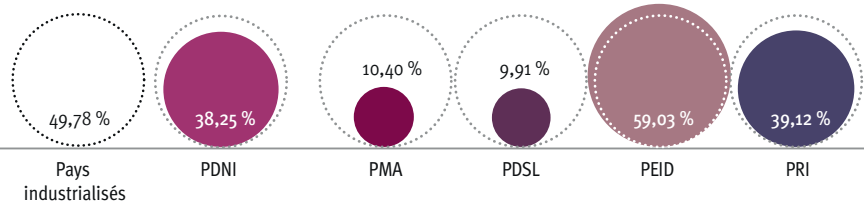


> INDICATEUR 1.6/CIBLE ODD 9.b.1

Cible ODD : Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises.

**Indicateur 1.6/
indicateur ODD 9.b.1 :**
Proportion, dans la valeur ajoutée totale,
de la valeur ajoutée des secteurs
de moyenne et haute technologie (%)

2016

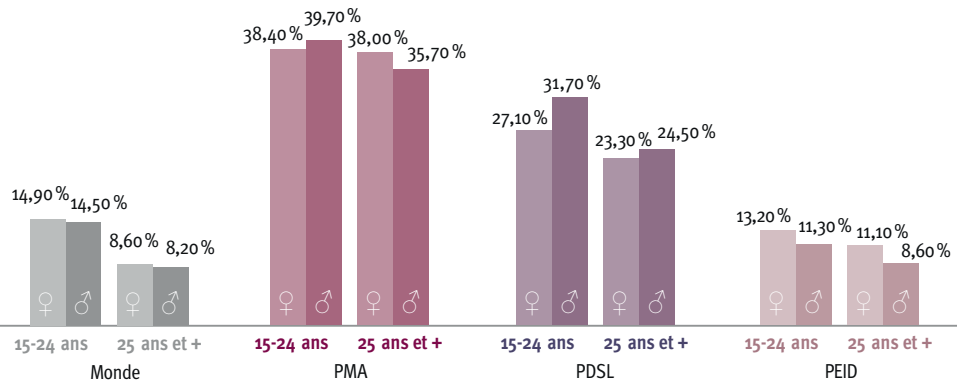


> INDICATEUR 1.7/CIBLE ODD 1.1.1

Cible ODD : D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).

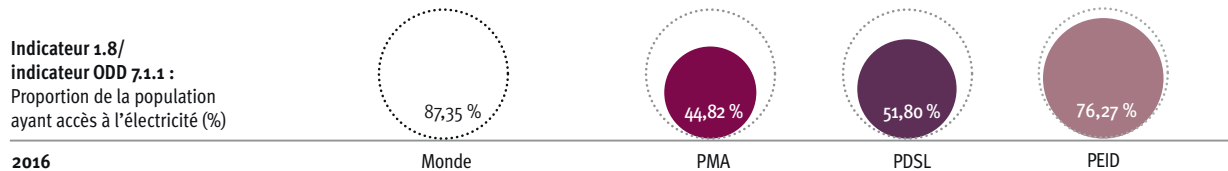
**Indicateur 1.7/
indicateur ODD 1.1.1 :**
Proportion de la population
mondiale active vivant au-dessous
du seuil de pauvreté
fixé au niveau international
(« travailleurs pauvres ») (%)

2017



> **INDICATEUR 1.8/CIBLE ODD 7.1.1**

Cible ODD : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.



> **INDICATEUR 1.9/CIBLE ODD 7.3.1**

Cible ODD : D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.



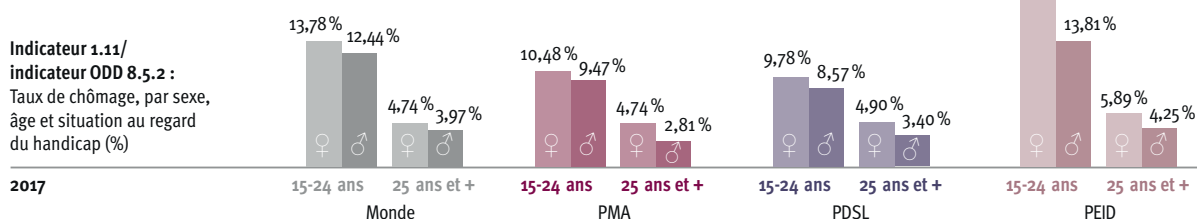
> **INDICATEUR 1.10/CIBLE ODD 8.1.1**

Cible ODD : Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7% dans les pays les moins avancés.



> **INDICATEUR 1.11/CIBLE ODD 8.5.2**

Cible ODD : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.



> **INDICATEUR 1.12/CIBLE ODD 11.6.2**

Cible ODD : D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.



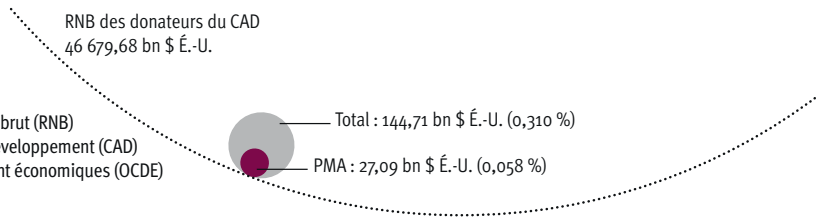
Niveau 1. Résultats mondiaux en matière de développement (suite)

› INDICATEUR 1.13/CIBLE ODD 17.2.1

Cible ODD : Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD), notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7% de leur revenu national brut (RNB) à l'aide aux pays en développement et entre 0,15% et 0,20% à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20% de leur RNB à l'aide aux pays les moins avancés.

Indicateur 1.13/ indicateur ODD 17.2.1 :

Aide publique au développement nette, montant total et montant alloué aux pays les moins avancés, en proportion du revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (milliards de dollars É.-U. constants de 2016)



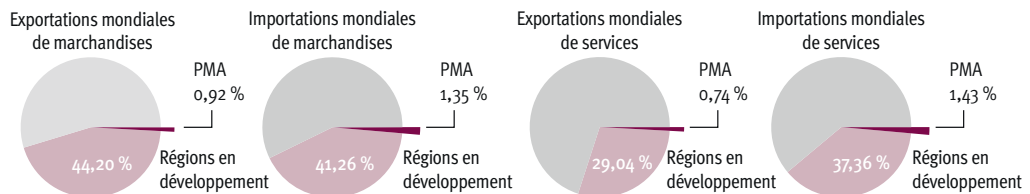
2017

› INDICATEUR 1.15/CIBLE ODD 17.11.1

Cible ODD : Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.

Indicateur 1.15/ indicateur ODD 17.11.1 :

Part des pays en développement et des pays les moins avancés dans les exportations mondiales (%)



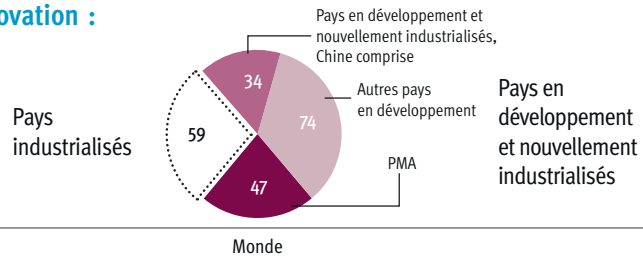
2016

Capacités de compétitivité industrielle et d'innovation :

› INDICATEUR 1.16

Indicateur 1.16 :

Niveau d'industrialisation (nombre de pays)



2018

Niveau 2. Résultats des pays soutenus par l'ONUDI dans leur développement industriel inclusif et durable

Le niveau 2 rend compte des mesures que prend l'ONUDI pour aider ses États Membres à obtenir les résultats souhaités dans leur développement industriel inclusif et durable, et fait le lien entre les activités de coopération technique de l'Organisation et ses priorités stratégiques. L'ONUDI élabore actuellement en interne un nouvel ensemble d'indicateurs de résultats. Fondés sur des critères plus précis, ces indicateurs fournissent un instantané de la répartition géographique des projets de l'Organisation, mais ne sont pas représentatifs de la taille de son portefeuille dans chaque pays.

En 2018, la présence de l'ONUDI dans les pays qu'elle soutient s'est légèrement renforcée, conformément à

l'orientation donnée à sa stratégie de coopération technique, qui tend à privilégier des programmes de plus grande ampleur, multipays, pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des opérations.

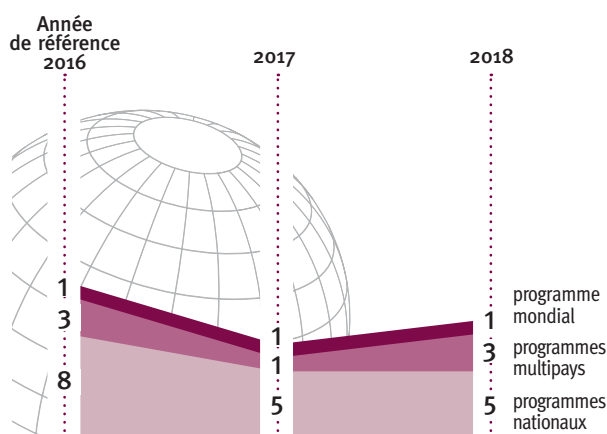
Malgré des ressources financières limitées, le renforcement des capacités statistiques (**INDICATEUR CIRP 2.1**) reste une priorité pour l'Organisation. L'action menée par l'ONUDI en faveur de l'inclusion sociale s'inscrit surtout dans le cadre de ses projets axés sur l'égalité femmes-hommes, dont le nombre est resté inchangé en 2018 (**INDICATEUR CIRP 2.3**). Le nombre de pays soutenus dans les domaines de l'agribusiness et de la sécurité humaine a augmenté en 2018 (**INDICATEUR CIRP 2.2**), passant à 30. L'appui apporté aux pays sortant d'une situation de crise (**INDICATEUR CIRP 2.4**) s'est également accru.

L'ONUDI complète ses compétences techniques et ses services en faisant appel aux ressources et au savoir-faire du secteur privé. En 2018, les projets destinés à améliorer les capacités des institutions et des entreprises en matière d'entrepreneuriat, d'innovation et de développement des entreprises étaient en place dans 24 pays, soit 3 de plus qu'en 2017. L'**INDICATEUR CIRP 2.6** montre une baisse du nombre de pays que l'ONUDI a aidés à intégrer les PME dans les chaînes de valeur à l'échelle nationale et mondiale. Ce chiffre devrait s'améliorer dans les années à venir, car il ne prend pas encore en compte 22 pays et 2 régions concernés par des projets en attente de l'approbation finale préalable à leur mise en œuvre.

En 2018, l'ONUDI exécutait des programmes dans 92 pays — soit 7 de plus qu'en 2017 — pour les aider à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre des accords multilatéraux sur l'environnement (**INDICATEUR CIRP 2.8**). Le nombre de pays ayant bénéficié d'un appui pour élaborer des stratégies de réduction des émissions et adopter des technologies peu polluantes (**INDICATEUR CIRP 2.9**) a légèrement augmenté, pour s'établir à 53. Les activités menées au titre du Protocole de Montréal en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes se sont également multipliées, en partie grâce aux nouveaux projets mis en place pour aider les pays à ratifier l'Amendement de Kigali.

Capacités en matière de statistiques industrielles :

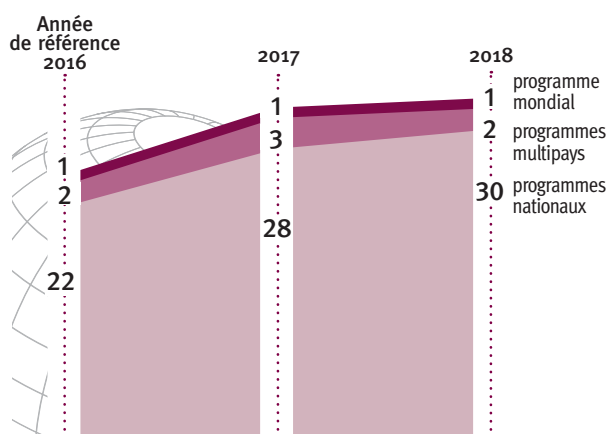
> INDICATEUR 2.1



Pays dotés de meilleurs systèmes de statistiques industrielles et de capacités institutionnelles accrues dans ce domaine (nombre de pays)

Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent à la création d'une prospérité partagée :

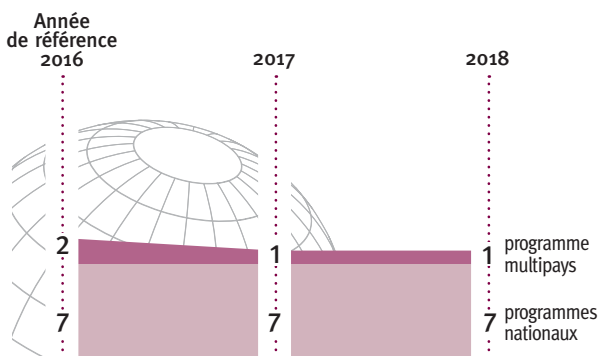
> INDICATEUR 2.2



Pays dotés de capacités accrues pour s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la sécurité humaine, notamment alimentaire, grâce à des solutions industrielles (nombre de pays)

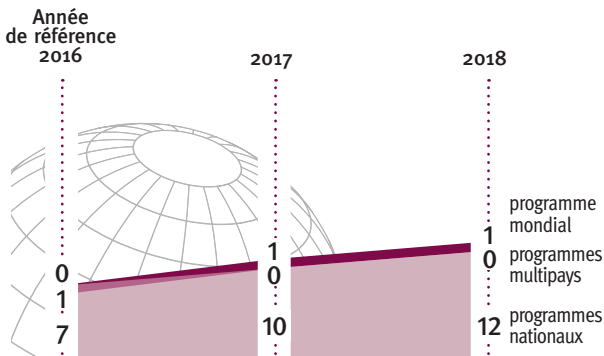
Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent à la création d'une prospérité partagée :

> INDICATEUR 2.3



Pays où les femmes sont plus nombreuses à participer à la vie politique, économique et publique et où l'égalité des chances leur est assurée (nombre de pays)

> INDICATEUR 2.4

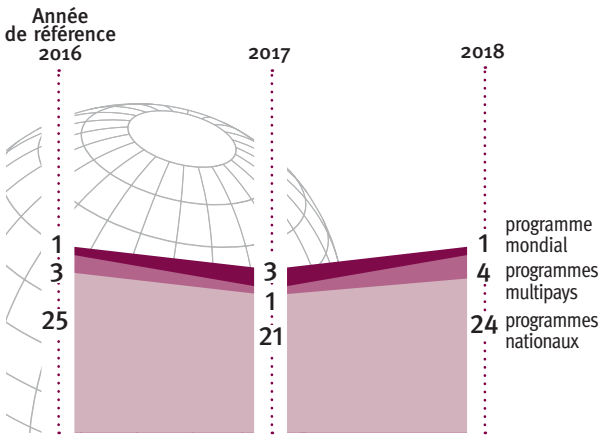


Pays sortant d'une situation de crise capables d'offrir des moyens de subsistance accrues aux populations touchées, par la rénovation des microentreprises et des petites entreprises, la remise en état des infrastructures agricoles ou industrielles sinistrées et la création d'emplois (nombre de pays)

Niveau 2. Résultats des pays soutenus par l'ONUDI dans leur développement industriel inclusif et durable (suite)

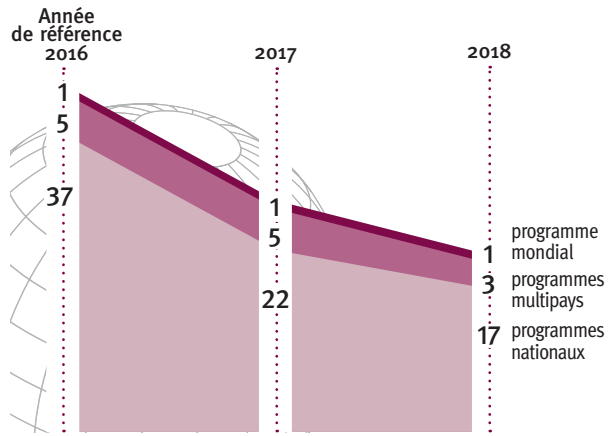
Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent au renforcement de la compétitivité économique :

› INDICATEUR 2.5



Pays ayant atteint un niveau de développement industriel inclusif et durable plus élevé grâce à l'entrepreneuriat, à la créativité et à l'innovation, ainsi qu'à l'officialisation et à la croissance des entreprises, ou grâce à une augmentation des investissements du secteur privé (nombre de pays)

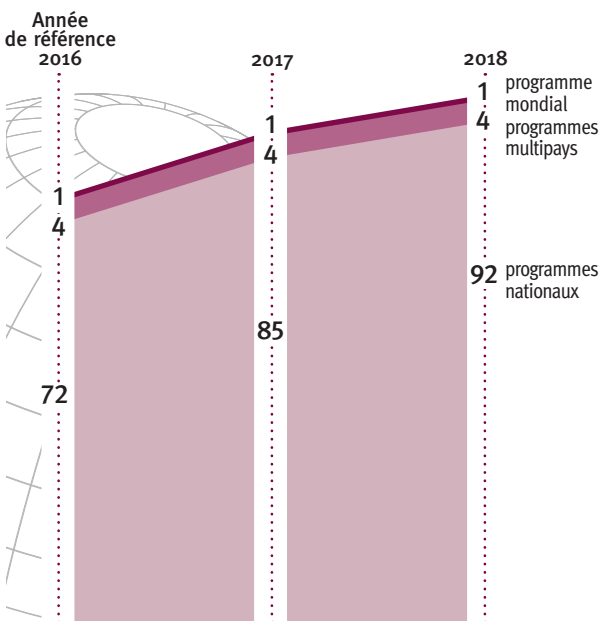
› INDICATEUR 2.6



Pays dotés de capacités accrues pour intégrer les petites et moyennes entreprises industrielles et autres dans les marchés et chaînes de valeur à l'échelle nationale et mondiale (nombre de pays)

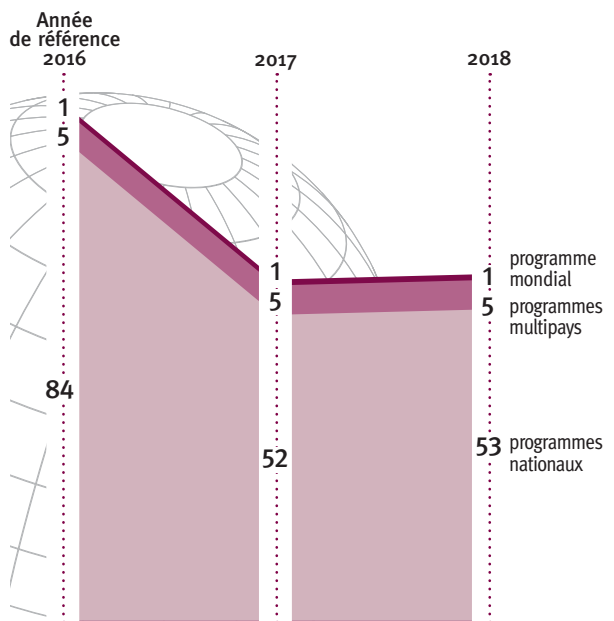
Pays où des programmes de l'ONUDI contribuent à la protection de l'environnement :

› INDICATEUR 2.8



Pays dotés de capacités accrues pour mettre en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement et intégrer dans leurs politiques nationales et infranationales des cadres d'orientation et de planification ainsi que des cadres financier et juridique (nombre de pays)

› INDICATEUR 2.9



Pays dotés de meilleures capacités pour gérer les transformations profondes liées à leur transition vers un développement à faibles émissions et résilient, notamment grâce à des technologies peu polluantes (nombre de pays)

AXE II. PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Niveau 3. Efficacité de la gestion des programmes

Le niveau 3 rend compte de l'efficacité avec laquelle l'Organisation gère ses programmes en mesurant la qualité des programmes et des projets à leur stade initial et à leur achèvement et en évaluant à quel point l'ONUDI prend en compte la Stratégie concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la mobilisation de partenariats et d'autres activités transversales prioritaires.

En 2018, la répartition géographique des interventions de l'ONUDI (**INDICATEUR CIRP 3.1**) s'est nettement améliorée, le nombre de projets approuvés pour la région Amérique latine et Caraïbes ayant plus que doublé, pour s'établir à 17. La proportion de programmes et de projets dont la qualité de la conception a été jugée satisfaisante a légèrement baissé en 2018, mais elle est restée bien supérieure à celle de l'année de référence (2016). Les données relatives à la qualité des projets à leur achèvement (**INDICATEUR CIRP 3.4**), qui devaient être tirées d'une évaluation de synthèse triennale, n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement du présent rapport.

Les activités de l'ONUDI ont permis d'obtenir un résultat important : la mobilisation d'investissements ou le cofinancement. L'**INDICATEUR CIRP 3.6** montre que les programmes de partenariat pays (PCP) ont contribué à la mobilisation d'un montant cumulé de 854,5 millions de dollars depuis 2015, l'objectif pour 2018 étant de 827,5 millions de dollars. Un montant supplémentaire de 870,6 millions de dollars devrait être levé courant 2019, pour un total cumulé estimé à plus de 1,7 milliard de dollars.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique et de la Stratégie de l'ONUDI concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, il a été demandé que ces questions soient prises en compte et évaluées dès la phase de conception des projets. Il en a résulté une augmentation constante de la proportion de projets dont la qualité globale de la conception a été jugée

satisfaisante dans les catégories relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (**INDICATEURS CIRP 3.8 et 3.9**), l'indicateur 3.9 ayant atteint 89% en 2018. De fait, une part beaucoup plus importante de projets prennent désormais en compte la problématique femmes-hommes dans leur conception globale (« La problématique femmes-hommes est largement prise en compte »). Cette hausse s'explique aussi en partie par le durcissement des exigences des organisations et des donateurs en la matière depuis 2015.

L'amélioration des modes et des outils de communication a abouti à une augmentation sensible de la fréquentation du site Web de l'ONUDI (**INDICATEUR CIRP 3.12**).

Niveau 4. Efficacité et modernisation de l'Organisation

Le niveau 4 met l'accent sur la performance interne de l'Organisation. Il rend compte de la capacité de l'ONUDI à gérer efficacement ses activités, à relever les défis et à s'adapter au changement.

Les données publiées en 2018 sur la plateforme de l'ITA montrent que l'Organisation a continué à améliorer la transparence de ses activités et de la gestion de ses ressources (**INDICATEUR CIRP 4.1**), puisqu'elle a obtenu une note de 4,7/5. En 2018, l'ONUDI a continué à améliorer l'efficacité de l'organisation des travaux de ses organes directeurs en session, obtenant un résultat de 89% pour l'**INDICATEUR CIRP 4.3**, soit 9 points de plus que l'objectif.

Grâce à la collaboration de l'Organisation avec les États Membres en 2018, en particulier dans le cadre du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets, de modestes progrès ont été faits dans le taux de recouvrement des contributions (**INDICATEUR CIRP 4.4**). Les mesures prises pour améliorer la dotation en effectifs ont permis de réduire le taux de vacance de postes (**INDICATEUR CIRP 4.6**) de 1 point de pourcentage en 2018. Ce taux devrait continuer à baisser en 2019.

La baisse de l'**INDICATEUR CIRP 4.7** s'explique par la transition vers 2019 des cycles de financement du FEM et du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal. La baisse importante de l'**INDICATEUR CIRP 4.8** s'explique par une baisse du montant des projets exécutés par l'UE d'environ 14 millions de dollars.

En ce qui concerne les indicateurs relatifs aux ressources humaines (**INDICATEURS CIRP 4.10, 4.11 et 4.12**), celui qui porte sur la diversité géographique du capital humain s'est maintenu au niveau de la valeur cible de 2017 et celui qui porte sur la formation managériale et technique a affiché une légère augmentation. Les mesures prises en faveur de la parité femmes-hommes se ressentent dans la proportion de femmes recrutées sur le plan international (qui affiche

une augmentation de 2,5 points de pourcentage), la parité ayant été atteinte à la classe P-2.

Les gains d'efficacité réalisés après la publication du nouveau *Manuel des achats*, en juillet 2018, grâce à l'amélioration des procédures, expliquent en partie l'excellence de l'**INDICATEUR CIRP 4.13** (seulement 87 jours de délai moyen d'approvisionnement), et sont démultipliés par l'amélioration du suivi de la prestation des entrepreneurs (**INDICATEUR CIRP 4.15**).

AXE II. PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Niveau 3. Efficacité de la gestion des programmes

INDICATEUR	2015 (année de référence)	2018 (objectif)	2017 (données communiquées)	2018	SIGNAL	
Gestion du portefeuille, gestion axée sur les résultats, et suivi et évaluation						
3.1: Nombre de programmes/projets approuvés par le Conseil exécutif, par région*	Afrique	39	N.D.	34	20	-
	Pays arabes	17		15	20	
	Asie et Pacifique	22		19	21	
	Europe	9		11	12	
	Amérique latine et Caraïbes	10		8	17	
	Projets interrégionaux et mondiaux	19		33	33	
	Total	116		120	123	
3.3: Pourcentage de programmes/projets dont la qualité de la conception a été jugée satisfaisante au stade initial (%)	Conception globale	67**	-	86	79	-
	Utilité	87**		100	96	
	Conception technique	74**		95	100	
	Cadre logique, risques, et suivi et évaluation	31**		48	50	
	Efficacité	82**		71	93	
	Modalités d'exécution	82**		90	89	
	Viabilité	51**		48	79	
Problématique femmes-hommes	59**	80	89			
3.4: Pourcentage de programmes/projets de coopération technique dont la qualité a été jugée au moins modérément satisfaisante à leur achèvement (%)	2012-2015	Utilité (TS+S/MS) (très satisfaisante + satisfaisante/modérément satisfaisante)	≥ 2012-2015	-	N.D.	-
		Efficacité (TS+S/MS)		-		
		Efficacité (TS+S/MS)		-		
		Probabilité de viabilité (TS+S/MS)		-		
		Gestion des programmes/projets (TS+S/MS)		-		
		Suivi et évaluation (TS+S/MS)		-		

INDICATEUR		2015 (année de référence)	2018 (objectif)	2017 (données communiquées)	2018	SIGNAL
Mobilisation de partenariats, prise en compte de la problématique femmes-hommes et gestion des connaissances						
3.6 :	Montant cofinancé/mobilisé grâce aux partenariats (millions de dollars É.-U.). Le montant entre parenthèses est le montant cumulé depuis l'année de référence (2015).	0	(827,5)	390 (497,3)	357,2 (854,5)	■
3.8 :	La problématique femmes-hommes est un axe central	0,8	≥ année de référence	0,9	0,8	■
	La problématique femmes-hommes est largement prise en compte	16,6		21,3	22,9	
	La problématique femmes-hommes est un peu prise en compte	53,5		65,4	61,7	
	La problématique femmes-hommes n'est pas prise en compte	6,9		4,5	5,5	
	À évaluer	22,2		7,8	9	
3.9 :	Prise en compte globale de la problématique femmes-hommes		≥ année précédente	80	89	■
	Utilité pour l'égalité des sexes			90	100	
	Analyse par sexe			80	89	
	Mesures concrètes destinées à assurer l'équité dans la participation des femmes et des hommes et la répartition des ressources entre eux			95	89	
	Indicateurs et cibles ventilés par sexe			75	86	
3.12 :	Fréquentation mensuelle du site Web public de l'ONUDI					
	Nombre moyen de sessions (visites)/mois	82 000	73 000	71 000	77 000	■
	Nombre moyen d'utilisateurs (visiteurs)/mois	57 000	46 000	46 000	53 000	■

* L'indicateur 3.1 ne tient pas compte des projets relevant de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, qui suivent une procédure d'approbation différente.

** Chiffres de 2016.

		2015 (année de référence)	2017 (données communiquées)	2018
Projets relevant de la mise en œuvre du Protocole de Montréal	Afrique	7	12	19
	Asie et Pacifique	6	5	4
	Europe	18	12	13
	États arabes d'Asie occidentale	16	2	6
	États arabes d'Afrique	12	4	10
	Amérique latine et Caraïbes	22	12	24*
	Projets interrégionaux et mondiaux	3	2	1
	Total	84	49	77

* Un projet relevant de fonds d'affectation spéciale financés par des tiers : approuvé pour un bailleur d'aide bilatérale (comme l'Espagne, la France, l'Italie et le Japon) et mis en œuvre par l'ONUDI pour le compte du pays.

AXE II. PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

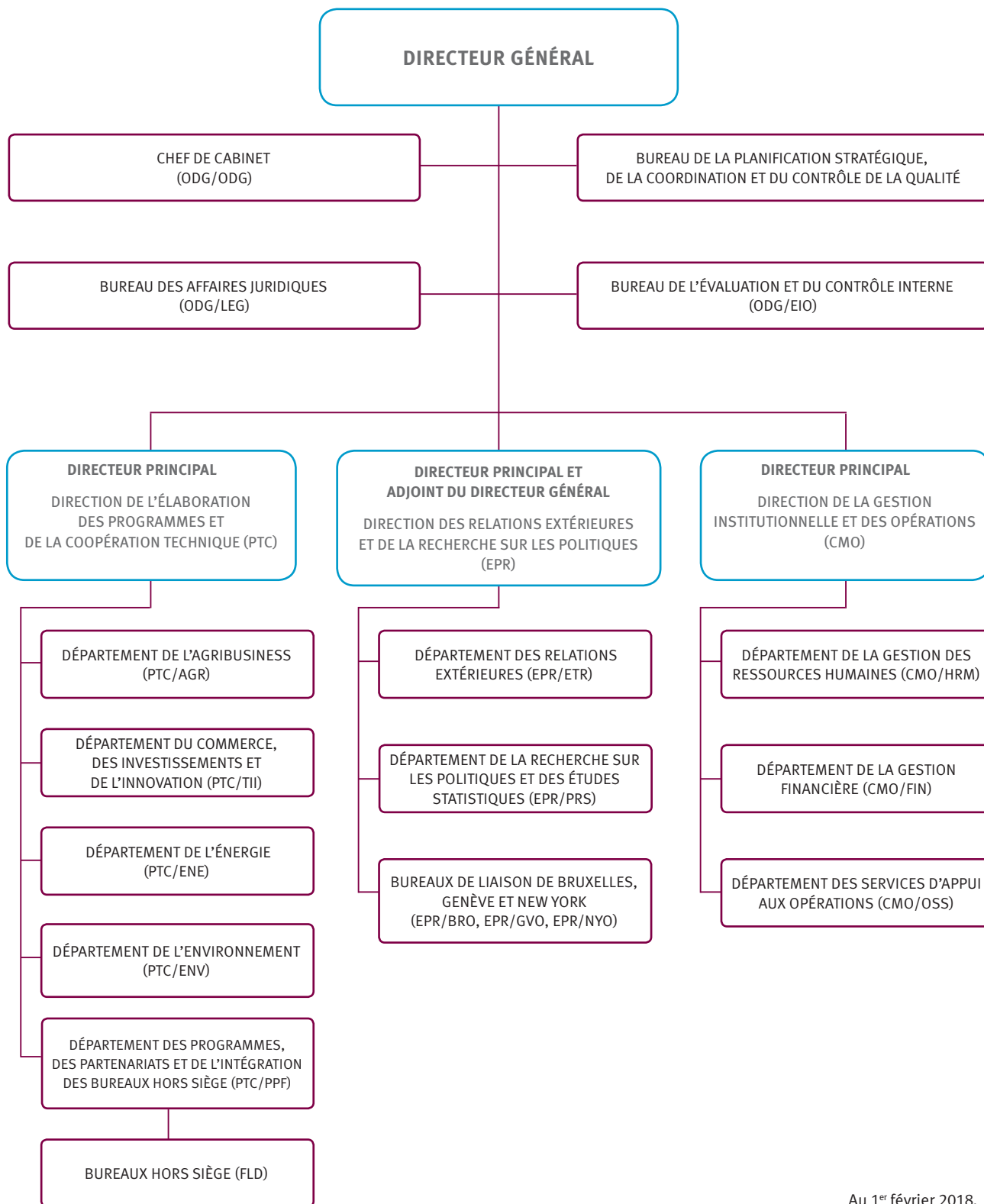
Niveau 4. Efficacité et modernisation de l'Organisation

INDICATEUR	2015 (année de référence)	2018 (objectif)	2017 (données communiquées)	2018	SIGNAL		
Gouvernance et gestion							
4.1 : Transparence des activités et de la gestion des ressources (indice de 0 à 5)	4,5	4,5	4,5	4,7	■		
4.3 : Documents de session des organes directeurs publiés dans les délais impartis et dans les langues prévues (%)	54	80	85,2	89	■		
Actifs et ressources : gestion, alignement, mobilisation et stabilité							
4.4 : Taux de recouvrement des contributions (%)	87,8	N.D.	88	89,5			
4.6 : Taux de vacance (%)	10,7	N.D.	13	12			
4.7 : Contributions volontaires (montant net approuvé en millions de dollars É.-U.)	204,96	N.D.	217,903	204,20			
4.8 : Répartition des activités de coopération technique par domaine (%)	Renforcement de la compétitivité économique	-	N.D.	24	20		
	Création d'une prospérité partagée	-	N.D.	17	17,7		
	Protection de l'environnement	-	N.D.	53	59		
	Services transversaux	2	N.D.	7	3,4		
4.9 : Taux d'utilisation du budget (%)	83	N.D.	85,7	86,4			
Renforcement des capacités et gestion des connaissances							
4.10 : Diversité géographique du capital humain de l'ONUDI	a) Pourcentage d'États Membres représentés parmi les fonctionnaires (%)	46	50	57,4	50	■	
	b) Pourcentage d'États Membres représentés parmi le personnel recruté sous tout type de contrat (en qualité de fonctionnaires ou de vacataires) (%)	82	80	84	81		
4.11 : Parité femmes-hommes et égalité des sexes dans les différentes classes (%)	Personnel recruté sur le plan international (H/F)	67/33	Personnel recruté sur le plan international, ≥ P-5, experts/consultants : +1 point de % de femmes par rapport à l'année de référence ; Personnel recruté sur le plan local : 50 % H et 50 % F	66,7/33,3	64,2/35,8	■	
	≥ P-5 (H/F)	78/22		78,1/21,9	74,5/25,5	■	
	Personnel recruté sur le plan local (H/F)	Agents des services généraux	51/49		51,7/48,3	54,5/45,5	■
		Administrateurs	-		64/36	66,1/33,9	■
4.12 : Répartition des programmes de formation de l'ONUDI (%)	Réalisation des objectifs stratégiques par la mise à niveau des compétences managériales et techniques	40,7	N.D.	62,4	62,7		
	Renforcement des structures internes et des communications	59,1	N.D.	36,3	24,3		
	Mise à niveau d'autres compétences générales	0,2	N.D.	1,3	12,3		
Modernisation et gestion des opérations							
4.13 : Délais moyens d'approvisionnement (jours civils)	81,2	Se maintenir dans une fourchette de ±10 %	104	87	■		
4.14 : Nombre moyen d'entreprises répondant à un appel d'offres de l'ONUDI (nombre d'entreprises)	4,8	Rester inchangé, autour de 5	3,6	3,5	■		
4.15 : Évaluation satisfaisante de l'exécution des marchés et de la prestation des entrepreneurs (%)	98,48	>90	98	99,4	■		
4.16 : Proportion des opérations d'achat durables (%)	N.D.	N.D.	-	N.D.	-		
4.17 : Qualité du progiciel de gestion intégré (PGI), établie sur la base de sondages effectués auprès des clients (indice)	2014-2015 66 %	2018-2019 70 %	-	70 %	■		

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APD	Aide publique au développement
BAfD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BPIT	Bureaux de promotion des investissements et de la technologie
BRICS	Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CAD	Comité d'aide au développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CICETE	Centre international chinois de coopération économique et technique
CIP	Indice de la performance compétitive de l'industrie
CIRP	Cadre intégré de résultats et de performance
CIV	Centre international de Vienne
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CTCN	Centre et Réseau des technologies climatiques
DDIA III	Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
G20	Groupe des Vingt
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
HCFC	Hydrochlorofluorocarbones
HFC	Hydrofluorocarbones
IITA	Initiative internationale pour la transparence de l'aide
ISO	Organisation internationale de normalisation
MLF	Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
MPME	Microentreprises et petites et moyennes entreprises
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OOAS	Organisation ouest-africaine de la santé
OTC	Obstacles techniques au commerce
PAGE	Partenariat pour l'action en matière d'économie verte
PCP	Programme de partenariat pays
PDSL	Pays en développement sans littoral
PEID	Petits États insulaires en développement
PGI	Progiciel de gestion intégré
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POP	Polluants organiques persistants
PRI	Pays à revenu intermédiaire
PSQAO	Programme système qualité de l'Afrique de l'Ouest
RNB	Revenu national brut
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
TIC	Technologies de l'information et des communications
UE	Union européenne
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VAM	Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

ORGANIGRAMME DE L'ONUDI





Facebook
@UNIDO



Twitter
@UNIDO.HQ



Instagram
@unido_newsroom



Youtube
UNIDO



LinkedIn
@UNIDO



Flickr
UNIDO



WeChat
UNIDO_

«Un développement industriel inclusif et durable est essentiel à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Afrique. Il permet de créer des emplois, de faire reculer la pauvreté, la faim et les inégalités, de donner des moyens d'action aux femmes et d'offrir plus de débouchés aux jeunes, tout en contribuant à l'amélioration de la santé, à la protection de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques.»

[António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion de l'édition 2018 de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique](#)

«Je suis profondément convaincue que l'ONUDI et la communauté internationale, les autorités nationales, le secteur privé et la société civile devraient réfléchir à tous les domaines dans lesquels ils pourraient établir une étroite collaboration afin de promouvoir, ensemble, un développement industriel durable, sans jamais perdre de vue les objectifs de développement durable fixés par le Programme 2030.»

[Marie Louise Coleiro Preca, Présidente de la République de Malte, à l'occasion de sa nomination comme ambassadrice de bonne volonté de l'ONUDI](#)

«Nous sommes heureux de nous associer avec l'ONUDI pour nous employer, ensemble, à renforcer la base industrielle de l'Afrique et à donner au secteur privé plus de perspectives de développement inclusif. Le financement de méthodes de production novatrices permettra d'améliorer la productivité et l'efficacité. Si toutes les chaînes de valeur bénéficient d'investissements, des centres d'excellence dynamiques verront le jour sur tout le continent et l'Afrique tiendra la promesse de la croissance et de l'emploi pour tous.»

[Werner Hoyer, Président de la Banque européenne d'investissement, à l'occasion de l'édition 2018 de la Journée de l'Afrique, à Addis-Abeba](#)



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL